

01.04.2026
30.06.2026

Exercice des droits de vote aux assemblées générales des sociétés suisses

Table des matières

1. Statistiques des assemblées générales analysées

- 1.1 Analyses effectuées et positions de vote
- 1.2 Répartition des positions de vote
- 1.3 Recommandations de vote d'Ethos par catégorie de résolutions

2. Résumé des positions de vote

3. Analyses par société

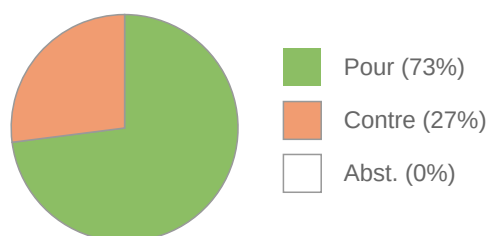
Etabli le 09.07.2026

1. Statistiques des assemblées générales analysées

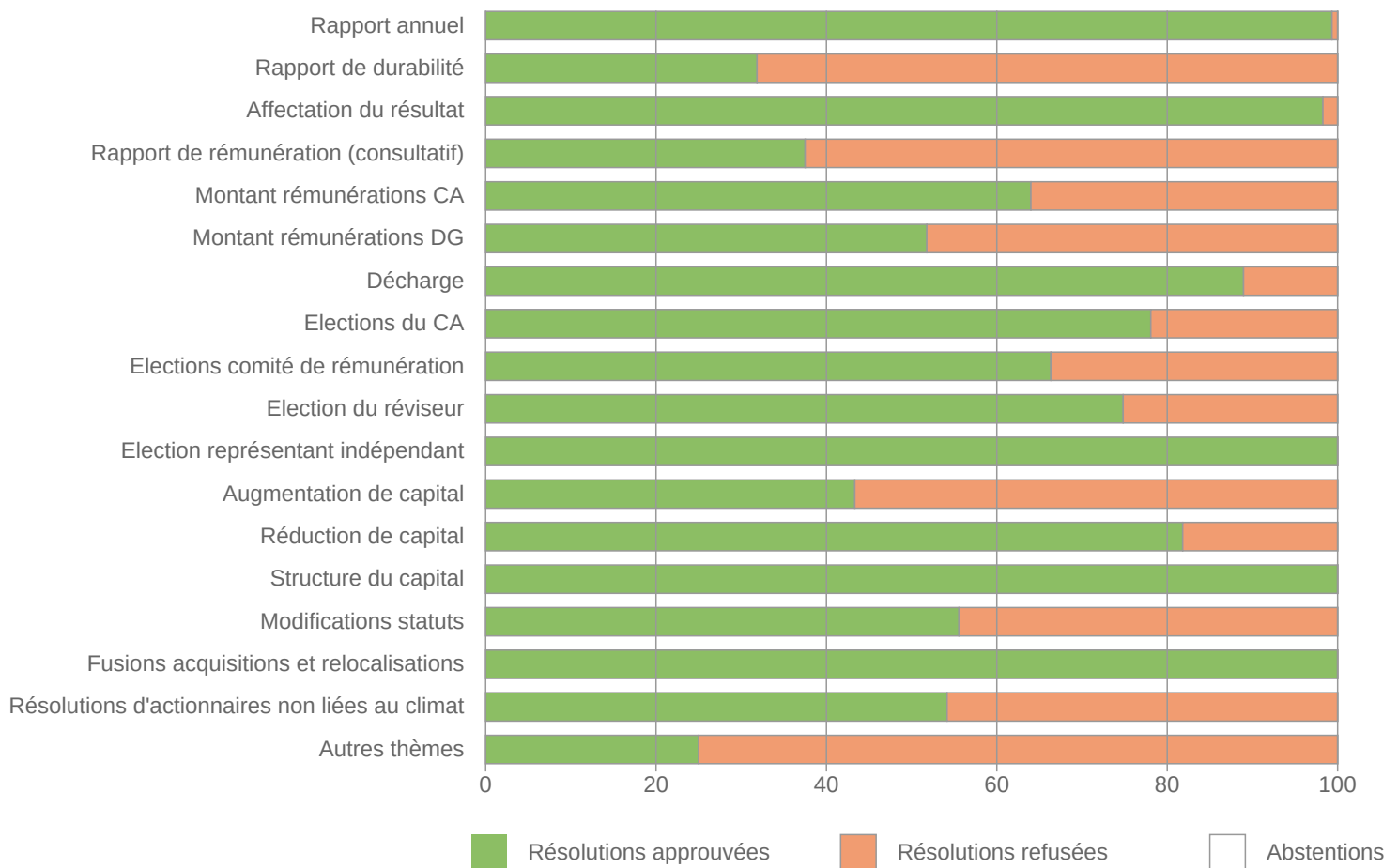
1.1 Analyses effectuées et positions de vote

	Nombre AG	Nombre de résolutions			
		Total	Pour	Contre	Abst.
Assemblées générales ordinaires	145	2962	2162	800	0
Assemblées générales extraordinaires	0	0	0	0	0
Total	145	2962	2162	800	0

1.2 Répartition des positions de vote



1.3 Recommandations de vote d'Ethos par catégorie de résolutions



	Résolutions approuvées		Résolutions refusées		Abstentions		Total
Rapport annuel	149	99 %	1	1 %	0	0 %	150
Rapport de durabilité	36	32 %	77	68 %	0	0 %	113
Affectation du résultat	171	98 %	3	2 %	0	0 %	174
Rapport de rémunération (consultatif)	51	38 %	85	62 %	0	0 %	136
Montant rémunérations CA	96	64 %	54	36 %	0	0 %	150
Montant rémunérations DG	116	52 %	108	48 %	0	0 %	224
Décharge	137	89 %	17	11 %	0	0 %	154
Elections du CA	819	78 %	230	22 %	0	0 %	1049
Elections comité de rémunération	274	66 %	139	34 %	0	0 %	413
Election du réviseur	110	75 %	37	25 %	0	0 %	147
Election représentant indépendant	145	100 %	0	0 %	0	0 %	145
Augmentation de capital	13	43 %	17	57 %	0	0 %	30
Réduction de capital	9	82 %	2	18 %	0	0 %	11
Structure du capital	1	100 %	0	0 %	0	0 %	1
Modifications statuts	20	56 %	16	44 %	0	0 %	36
Fusions acquisitions et relocalisations	1	100 %	0	0 %	0	0 %	1

	Résolutions approuvées		Résolutions refusées		Abstentions		Total
Résolutions d'actionnaires non liées au climat	13	54 %	11	46 %	0	0 %	24
Autres thèmes	1	25 %	3	75 %	0	0 %	4

2. Résumé des positions de vote

Type d'assemblée générale

AGO	Assemblée générale ordinaire
AGE	Assemblée générale extraordinaire
MIX	Assemblée générale mixte

Vote

✓	Pour
◐	Partiellement pour
✗	Contre
✎	Abstention

Société	Date	Type	Rapport annuel	Rapport de durabilité	Rapport climatique et stratégie climatique	Affectation du résultat	Rapport de rémunération (consultatif)	Montant rémunérations CA	Montant rémunérations DG	Décharge	Elections du CA	Elections comité de rémunération	Election du réviseur	Election représentant indépendant	Augmentation de capital	Réduction de capital	Structure du capital	Modifications statuts	Fusions acquisitions et relocalisations	Résolutions d'actionnaires anti-ESG	Résolutions d'actionnaires liées au climat	Résolutions d'actionnaires non liées au climat	Autres thèmes
Accelleron Industries	28.04.2026	AGO	✓	✗		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓									
Addex Therapeutics	29.06.2026	AGO	✓			✓	✗	✗	✗	✓	◐	✗	✓	✓	✗								
Adecco	15.04.2026	AGO	✓	✗		✓	✗	✗	✗	✓	✓	✓	✓	✓									
Adval Tech	21.05.2026	AGO	✓	✗		✓	✓	✓	✓	✓	◐	◐	✓	✓									
Aevis Victoria	21.05.2026	AGO	✓	✗		✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✓									
Alcon	30.04.2026	AGO	✓	✗		✓	✗	✓	✗	✓	◐	✗	✓	✓									
Allreal	17.04.2026	AGO	✓			✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓									
Amrize	21.04.2026	AGO	✓	✗		✓	✗	✓	✗	✓	◐	✓	✓	✓									
APG SGA	23.04.2026	AGO	✓			✗		✓	✓	✓	◐	◐	✗	✓									
Arbonia	24.04.2026	AGO	✓	✗		✓	✗	✓	✗	✓	◐		✓	✓									
Aryzta	29.04.2026	AGO	✓	✓		✓	✗	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓				✓					
Ascom	22.04.2026	AGO	✓	✗		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓									
ASmallWorld	24.04.2026	AGO	✓			✓		✗	✗	✗	◐	◐	✓	✓									
Autoneum	28.04.2026	AGO	✓	✗		✓	✓	✓	✗	✓	◐	✓	✓	✓									
Avolta	06.05.2026	AGO	✓	✗		✓	✗	✗	✗	✓	◐	◐	✓	✓	✗								
Bachem	29.04.2026	AGO	✓	✗		✓	✓	✓	✓	✓	✓	◐	✓	✓									
Banque Cantonale de Genève	28.04.2026	AGO	✓	✓		✓	✗			✓	✓	✓	✓	✓									
Banque Cantonale du Jura	12.05.2026	AGO	✓			✓				✓	✓		✓	✓									
Banque Cantonale du Valais	24.04.2026	AGO	✓	✗		✓				✓	✓		✓	✓									
Banque Cantonale Vaudoise	30.04.2026	AGO	✓	✓		✓		✓	✓	✓			✓	✓				✓					

Société	Date	Type	Rapport annuel	Rapport de durabilité	Rapport climatique et stratégie climatique	Affectation du résultat	Rapport de rémunération (consultatif)	Montant rémunérations CA	Montant rémunérations DG	Décharge	Elections du CA	Elections comité de rémunération	Election du réviseur	Election représentant indépendant	Augmentation de capital	Réduction de capital	Structure du capital	Modifications statuts	Fusions acquisitions et relocalisations	Résolutions d'actionnaires anti-ESG	Résolutions d'actionnaires liées au climat	Résolutions d'actionnaires non liées au climat	Autres thèmes
Basilea	15.04.2026	AGO	✓			✓	✗	✗	✗	✓	🟡	🟡	✓	✓	✗								
Bell Food Group	22.04.2026	AGO	✓			✓	✓	✓	✓	✓	🟡	✓	✓	✓									
Berner Kantonalbank	12.05.2026	AGO	✓	✓		✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓									
BioVersys	30.04.2026	AGO	✓			✓		✗	✗	✓	🟡	✓	✓	✓									
BKW	28.04.2026	AGO	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				✓					
Bossard	10.04.2026	AGO	✓	✗		✓	✓	✓	✓	✓	🟡	✓	✗	✓									
Bucher Industries	16.04.2026	AGO	✓	✗		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓		✓							
Bunge	20.05.2026	AGO	✓	✗		✓	✗	✗	✗	✓	🟡	✗	✗	✓									
Burkhalter Holding	12.05.2026	AGO	✓	✗		✓		✗	🟡	✓	🟡	✗	✗	✓									
BVZ Holding	08.04.2026	AGO	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓								🟡	
Bystronic	21.04.2026	AGO	✓	✓		✗	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓									
Calida	15.04.2026	AGO	✓	✗		✓	✓	✓	🟡	✓	✓	✓	✓	✓								✗	
Cembra Money Bank	24.04.2026	AGO	✓	✗		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓									
Centiel	13.04.2026	AGO	✓			✓	✓	🟡	🟡	✓	🟡	🟡	✓	✓	🟡		🟡	✓					
Cham Swiss Properties	04.05.2026	AGO	✓			✓	✗	✓	✓	✓	✓	🟡	✓	✓	✓								
Chubb	21.05.2026	AGO	✓	✗		✓	✗	✓	✗	✓	🟡	✗	🟡	✓	✗								✗
Cicor Technologies	15.04.2026	AGO	✓	✓		✓	✗	✓	✗	✓	✓	✗	✓	✓									
Clariant	01.04.2026	AGO	✓	✓		✓	✗	✗	✗	✓	✓	✓	✓	✓									
Coca-Cola HBC	08.05.2026	AGO	✓	✗		✓	✗	✓	✗	✓	🟡		✗	✓		✓							✗
Coltene	21.04.2026	AGO	✓	✗		✓	✓	✓	✓	✓	🟡	🟡	✓	✓									
Comet Holding	14.04.2026	AGO	✓	✗		✓	✓	✓	✓	✓	🟡	✓	✗	✓	✓								
Compagnie Financière Tradition	21.05.2026	AGO	✓			✓	✗	✗	✗	✗	🟡	✗	✓	✓	✗	✓							
DocMorris	12.05.2026	AGO	✓	✗		✓	✗	✓	🟡	✓	🟡	🟡	✗	✓								🟡	
DSM Firmenich	07.05.2026	AGO	✓	✓		✓	✓	✓	✗	✓	🟡	🟡	✓	✓									
Emmi	09.04.2026	AGO	✓	✗		✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓									
EPIC Suisse	10.04.2026	AGO	✓			✓	✗	✓	✗	✓	🟡	🟡	✓	✓	✗								
EvoNext	20.05.2026	AGO	✓			✓	✓	✓		✗	✗	✗	✓	✓	✗		🟡						
Feintool International	29.04.2026	AGO	✓	✗		✓	✗	✓	✗	✓	🟡	🟡	✓	✓	✓								

Société	Date	Type	Rapport annuel	Rapport de durabilité	Rapport climatique et stratégie climatique	Affectation du résultat	Rapport de rémunération (consultatif)	Montant rémunérations CA	Montant rémunérations DG	Décharge	Elections du CA	Elections comité de rémunération	Election du réviseur	Election représentant indépendant	Augmentation de capital	Réduction de capital	Structure du capital	Modifications statuts	Fusions acquisitions et relocalisations	Résolutions d'actionnaires anti-ESG	Résolutions d'actionnaires liées au climat	Résolutions d'actionnaires non liées au climat	Autres thèmes
Flughafen Zürich	17.04.2026	AGO	✓	✗		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				●					
Forbo	02.04.2026	AGO	✓	✗		✓	✓	✗	✓	✓	●	●	✓	✓									
Fundamenta Real Estate	01.04.2026	AGO	✓			✓	✓	✓	✓	✓	●	✓	✓	✓	✓								
Galderma Group	22.04.2026	AGO	✓	✗		✓	✗	✓	✗	✓	●	✗	✓	✓								✓	
Galenica	21.04.2026	AGO	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓								
GAM Investments	12.05.2026	AGO	✓			✓	✗	✓	✗	✓	●	✓	✗	✓								✗	
Garmin	05.06.2026	AGO	✓	✗		✓	✗	✓	✗	✓	●	●	✗	✓									
Geberit	15.04.2026	AGO	✓	✗		✓	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓									
Georg Fischer	15.04.2026	AGO	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				✓					
Glarner Kantonalbank	24.04.2026	AGO	✓	✗		✓		✓		✓	●		✓	✓									
Groupe Minoteries	21.05.2026	AGO	✓			✓	✓	✓	✓	✓	●	✗	✓	✓									✓
Gurit	16.04.2026	AGO	✓	✗		✓	✗	✗	✓	✓	●	●	✗	✓									
Helvetia Baloise	22.05.2026	AGO	✓	✓		✓	✓	✓	●	✓	✓	✓	✓	✓			●						
HIAG Immobilien	23.04.2026	AGO	✓	✗		✓	✗	✗	✗	✓	●	●	✗	✓								✗	
Holcim	13.05.2026	AGO	✓	✓		✓	✗	✓	✗	✓	●	✓	✓	✓									
Huber+Suhner	01.04.2026	AGO	✓	✓		✓	✓	●	✓	✓	●	●	✓	✓									
Idorsia	06.05.2026	AGO	✓	✗		✓	✗	✗	✗	✓	●	●	✓	✓									
Inficon	22.04.2026	AGO	✓	✗		✓	✗	✓	✓	✓	●	●	✓	✓									
Interroll	12.06.2026	AGO	✓	✗		✓	✗	✓	✗	✓	●	✓	✓	✓									
Investis	04.05.2026	AGO	✓	✗		✓	✗	✗	✗	✓	●	✓	✓	✓									
IVF Hartmann	14.04.2026	AGO	✓			✓	✓	✗	●	✗	●	●	✓	✓								✗	
Julius Bär	09.04.2026	AGO	✓	✗		✓	✗	✗	●	✗	✓	✓	✓	✓	✗		✓						
Jungfraubahn	11.05.2026	AGO	✓	✗		✓	✗	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✓									
Kardex	30.04.2026	AGO	✓	✗		✓	✓	✓	✓	✓	●	●	✓	✓									
Komax	09.04.2026	AGO	✓	✗		✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✓								
Kudelski	14.04.2026	AGO	✓	✗		✓	✗	✗	✗	✗	●	●	✗	✓									
Kühne + Nagel	06.05.2026	AGO	✓	✓		✓	✗	✗	✗	✓	●	✗	✓	✓									
Kuros Biosciences	15.04.2026	AGO	✓			✓	✓	✗	●	✓	●	✓	✗	✓				✗					
Landis+Gyr Group	26.06.2026	AGO	✓	✓		✓	✗	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓				✗					

Société	Date	Type	Rapport annuel	Rapport de durabilité	Rapport climatique et stratégie climatique	Affectation du résultat	Rapport de rémunération (consultatif)	Montant rémunérations CA	Montant rémunérations DG	Décharge	Elections du CA	Elections comité de rémunération	Election du réviseur	Election représentant indépendant	Augmentation de capital	Réduction de capital	Structure du capital	Modifications statuts	Fusions acquisitions et relocalisations	Résolutions d'actionnaires anti-ESG	Résolutions d'actionnaires liées au climat	Résolutions d'actionnaires non liées au climat	Autres thèmes
LEM	25.06.2026	AGO	✓	✗		✓	✗	✓	●	✓	●	✗	✗	✓									
Leonteq	01.04.2026	AGO	✓	✗		✓	✗	✓	●	✗	✓	✓	✓	✓				✗					
Lindt & Sprüngli	16.04.2026	AGO	✓	✗		✓	✗	✗	✗	✓	●	✓	✗	✓		✓							
Lonza	08.05.2026	AGO	✓	✗		✓	✗	✓	●	✓	✓	✓	✗	✓									
Luzerner Kantonalbank	13.04.2026	AGO	✓	✗		✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓									
MCH Group	06.05.2026	AGO	✓	✗		✓	✗	✓	●	✓	●	●	✓	✓									
Medacta Group	05.05.2026	AGO	✗			✓	✗	●	●	✓	●	●	✓	✓									
Medartis Holding	23.04.2026	AGO	✓	✓		✓	✗	✗	✗	✓	●	✗	✗	✓									
medmix	16.04.2026	AGO	✓	✗		✓	✗	✓	✗	✓	●	✗	✓	✓									
Meier Tobler	07.04.2026	AGO	✓	✗		✓	✓	✓	✓	✓	●	●	✓	✓									
Metall Zug	08.05.2026	AGO	✓	✗		✓	✓	✓	✓	✓	●	✓	✗	✓									
Mikron	15.04.2026	AGO	✓	✓		✓	✗	✓	●	✓	●	●	✓	✓									
MindMaze Therapeutics Holding	25.06.2026	AGO	✓			✓	✗	✗	✗	✗	●	✓	✓	✓	✗								
mobilezone	08.04.2026	AGO	✓	✓		✓	✗	✓	✗	✓	●	●	✓	✓									
Molecular Partners	14.04.2026	AGO	✓			✓	✗	✗	●	✓	●	●	✓	✓									
Montana Aerospace	19.05.2026	AGO	✓	✗		✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✓	✓				✗					
Nestlé	16.04.2026	AGO	✓	✗		✓	✗	✗	✗	✗	●	✓	✓	✓									
Orell Füssli	20.05.2026	AGO	✓	✗		✓	✓	✗	✓	✓	✓	●	✗	✓									
Orior	04.05.2026	AGO	✓	✓		✓	✗	✗	✓	✓	●	●	✓	✓									
Partners Group	20.05.2026	AGO	✓	✗		✓	✗	✗	●	✓	●	✗	✓	✓									
Peach Property Group	19.06.2026	AGO	✓			✓	✗	✗	●	✓	●	✗	✗	✓	✗	✗		✗					
Phoenix Mecano	21.05.2026	AGO	✓	✗		✓	✗	✗	✗	✗	●	●	✓	✓		✓							
PolyPeptide Group	08.04.2026	AGO	✓	✓		✓	✗	✗	✗	✓	●	✓	✓	✓									
PSP Swiss Property	01.04.2026	AGO	✓			✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓									
R&S Group Holding	07.05.2026	AGO	✓	✗		✓	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✗	✓									
Rieter	16.04.2026	AGO	✓	✗		✓	✗	✓	●	✓	●	✗	✓	✓				●					
Romande Energie	27.05.2026	AGO	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	●	●	✓	✓									
Sandoz Group	09.04.2026	AGO	✓	✓		✓	✗	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓									

Société	Date	Type	Rapport annuel	Rapport de durabilité	Rapport climatique et stratégie climatique	Affectation du résultat	Rapport de rémunération (consultatif)	Montant rémunérations CA	Montant rémunérations DG	Décharge	Elections du CA	Elections comité de rémunération	Election du réviseur	Election représentant indépendant	Augmentation de capital	Réduction de capital	Structure du capital	Modifications statuts	Fusions acquisitions et relocalisations	Résolutions d'actionnaires anti-ESG	Résolutions d'actionnaires liées au climat	Résolutions d'actionnaires non liées au climat	Autres thèmes
Santhera Pharmaceuticals	26.05.2026	AGO	✓			✓	✗	✗	✗	✓	✓	🟡	✗	✓	✗								
Schweiter Technologies	09.04.2026	AGO	✓	✗		✓	✓	✓	✓	✓	🟡	🟡	✓	✓									
Schweizerische Nationalbank	24.04.2026	AGO	✓			✓				✓	✓		✓										
Sensirion Holding	11.05.2026	AGO	✓	✗		✓	✓	✓	✓	✓	🟡	🟡	✗	✓									
SF Urban Properties	15.04.2026	AGO	✓			✓	✗	✓	✗	✓	🟡	✓	✓	✓	✓								
SFS Group	22.04.2026	AGO	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	🟡	🟡	✗	✓									
Siegfried	16.04.2026	AGO	✓	✓		✓	✓	✓	🟡	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✓							
SIG Group	16.04.2026	AGO	✓	✓		✓	✗	✓	✗	✓	🟡	✓	✓	✓	✗			✗					
SKAN Group	07.05.2026	AGO	✓	✗		✓	✗	✓	✗	✓	🟡	🟡	✓	✓									
SMARTENERGY	29.05.2026	AGO	✓	✗		✓		✓	✓	✗	🟡	🟡	✓	✓	✗			✗					
SMG Swiss Marketplace Group	21.04.2026	AGO	✓	✓		✓	✗	✗	✗	✓	✓	✓	✓	✓									
SoftwareOne Holding	22.05.2026	AGO	✓	✗		✓	✗	✓	✗	✓	🟡	✗	✓	✓									
Sonova	16.06.2026	AGO	✓	✓		✓	✗	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓									
St.Galler Kantonalbank	29.04.2026	AGO	✓	✗		✓		✓	✓	✓	✓		✗	✓									
Stadler Rail	05.05.2026	AGO	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	🟡	🟡	✓	✓	✓								
StarragTornos Group	17.04.2026	AGO	✓	✗		✓	✓	✗	✓	✗	🟡	🟡	✗	✓									
Straumann	17.04.2026	AGO	✓	✓		✓	✗	✓	🟡	✓	✓	✓	✓	✓									
Sulzer	15.04.2026	AGO	✓	✗		✓	✗	✗	✗	✓	🟡	✗	✓	✓									
Sunrise Communications	07.05.2026	AGO	✓	✓		✗	✗	✗	✗	✓	🟡	🟡	✓	✓									
Swatch Group	12.05.2026	AGO	✓	✗		✓		🟡	🟡	✗	🟡	🟡	✗	✓									✓
Swiss Life	07.05.2026	AGO	✓	✗		✓	✓	✓	✓	✓	🟡	✓	✗	✓		✓							
Swiss Re	10.04.2026	AGO	✓	✗		✓	✓	✗	🟡	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓					
Swissquote	07.05.2026	AGO	✓	✗		✓	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓			✓						
Tecan	15.04.2026	AGO	✓	✓		✓	✗	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓									
Temenos	13.05.2026	AGO	✓	✓		✓	✗	✗	✗	✓	✓	✗	✗	✓	✗	✓							
TX Group	10.04.2026	AGO	✓	✗		✓		✗	🟡	✓	🟡	✗	✓	✓									
UBS	15.04.2026	AGO	✓	✗		✓	✗	✗	✗	✓	🟡	✓	✗	✓		✗							
V-Zug Holding	14.04.2026	AGO	✓	✓		✓	✓	✓	🟡	✓	✓	✓	✓	✓									

Société	Date	Type	Rapport annuel	Rapport de durabilité	Rapport climatique et stratégie climatique	Affectation du résultat	Rapport de rémunération (consultatif)	Montant rémunérations CA	Montant rémunérations DG	Décharge	Elections du CA	Elections comité de rémunération	Election du réviseur	Election représentant indépendant	Augmentation de capital	Réduction de capital	Structure du capital	Modifications statuts	Fusions acquisitions et relocalisations	Résolutions d'actionnaires anti-ESG	Résolutions d'actionnaires liées au climat	Résolutions d'actionnaires non liées au climat	Autres thèmes
Valiant	13.05.2026	AGO	✓	✗		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓									
Varia US Properties	30.04.2026	AGO	✓			✓	✓	✓	✓	✓	🟡	✓	✓	✓									
VAT Group	28.04.2026	AGO	✓	✗		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓								
Vaudoise Assurances	11.05.2026	AGO	✓	✓		✓	✗	✓	✓	✓	🟡	🟡	✓	✓									
Vetropack	22.04.2026	AGO	✓	✗		✓	✗	✗	✓	✗	🟡	🟡	✗	✓									
Vontobel	14.04.2026	AGO	✓	✗		✓	✗	✗	🟡	✓	✓	🟡	✓	✓									
Wartek Invest	20.05.2026	AGO	✓			✓	✓	✓	✓	✓	🟡	🟡	✓	✓				✗					
WlSeKey	29.06.2026	AGO	✓			✓	✗	✗	✗	✗	🟡	✗	✓	✓									
Xlife Sciences	26.06.2026	AGO	✓			✓	✗	✗	✗	✓	🟡	🟡	✓	✓	✗								
Zug Estates	08.04.2026	AGO	✓			✓	✓	✓	✓	✓	🟡	🟡	✓	✓	✓								
Zuger Kantonalbank	09.05.2026	AGO	✓			✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓		✓									
Zurich Insurance Group	08.04.2026	AGO	✓	✗		✓	✗	✓	✗	✓	🟡	🟡	✓	✓									

3. Analyses par société

Accelleron Industries

Assemblée générale ordinaire du 28.04.2026

Vote exécuté le 14.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs pertinents sur les enjeux matériels. Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris. La société ne prend pas de mesures adéquates afin de réduire ses émissions de CO2e.	✓ 92 %
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1	Elections au conseil d'administration					
6.1.1	Réélection de Dr. Monika Krüsi Schädle en tant que membre et éléction en tant que présidente du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1.2	Réélection de Dr. Bo Cerup-Simonsen	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
6.1.3	Réélection de M. Stefano Pampalone	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
6.1.4	Election de Dr. Reto Suter	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.1.5	Réélection de Dr. Detlef Trefzger	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1.6	Election de Mme Mieke Van de Capelle	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.2	Elections au comité de rémunération					
6.2.1	Réélection de Dr. Bo Cerup-Simonsen au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
6.2.2	Election de M. Stefano Pampalone au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
6.2.3	Election de Mme Mieke Van de Capelle au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.3	Réélection de Zehnder Bolliger & Partner en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.4	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

Addex Therapeutics

Assemblée générale ordinaire du 29.06.2026

Vote exécuté le 23.06.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.	✓
3	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de Dr. Vincent Lawton en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 17 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il a 77 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il ne remplit pas les critères d'indépendance (durée de mandat de 17 ans, diverses raisons) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%). Il préside le comité d'audit, ne remplit pas les critères d'indépendance et l'indépendance du comité est insuffisante. Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et le renouvellement et la composition du conseil sont insatisfaisants.	✓
5.2	Réélection de Prof. Dr. Raymond Hill	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a 81 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓
5.3	Réélection de M. Tim Dyer	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓
5.4	Réélection de Dr. Roger G. Mills	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (Chief Medical Officer).	✓
5.5	Réélection de M. Jake Nunn	POUR	POUR	POUR		✓
5.6	Réélection de Dr. Isaac Manke	POUR	POUR	POUR		✓
6	Elections au comité de rémunération					
6.1	Réélection de Dr. Vincent Lawton au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Lawton au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓
6.2	Réélection de Prof. Dr. Raymond Hill au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Prof. Dr. Hill au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓
7	Réélection de BDO en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8	Réélection de M. Robert P. Briner en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓
9.1	Augmentation de la marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation permet une augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription de plus de 10% du capital déjà émis L'autorisation permet une augmentation de capital de plus de 20% du capital déjà émis Les caractéristiques principales d'un plan de participation dont le financement pourrait être assuré par la marge de fluctuation, ne sont pas conformes aux lignes directrices d'Ethos. La dilution due aux augmentations de capital sans droits préférentiels de souscription des trois dernières années est excessive. La durée de l'autorisation dépasse 24 mois.	✓
9.2	Augmentation du capital conditionnel réservé pour la conversion d'obligations convertibles	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation d'augmenter le capital, à but général de financement sans droit préférentiel de souscription, dépasse 10% du capital déjà émis. En cas d'approbation de la demande, l'ensemble des autorisations d'émettre du capital à but général de financement sans droit préférentiel de souscription dépasserait 20% du capital émis.	✓
10.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La rémunération est significativement supérieure à celle d'un group de référence. Les administrateurs non exécutifs reçoivent des options.	✓
10.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures à celles d'un groupe de référence.	✓

Adecco

Assemblée générale ordinaire du 15.04.2026

Vote exécuté le 24.03.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 63 %
1.3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs pertinents sur les enjeux matériels. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels.	✓ 87 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende payé en cash ou en actions	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 74 %
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à celle d'un group de référence.	✓ 89 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 89 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.5.1	Réélection de M. Jean-Christophe Deslarzes en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 73 %
5.1.2	Réélection de Mme Rachel Duan	POUR	POUR	POUR		✓ 73 %
5.1.3	Réélection de Mme Martine Ferland	POUR	POUR	POUR		✓ 74 %
5.1.4	Réélection de M. Stefano Grassi	POUR	POUR	POUR		✓ 74 %
5.1.5	Réélection de Mme Sandhya Venugopal	POUR	POUR	POUR		✓ 74 %
5.1.6	Réélection de Mme Regula Wallimann	POUR	POUR	POUR		✓ 74 %
5.1.7	Election de M. Tobias Knechtle	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.8	Election de M. Matthias Rebellius	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1.9	Election de Dr. Jacques Sanche	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2	Elections au comité de rémunération					
5.2.1	Réélection de Mme Rachel Duan au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 73 %
5.2.2	Réélection de Mme Martine Ferland au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 74 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.2.3	Election de Dr. Jacques Sanche au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2.4	Election de Mme Sandhya Venugopal au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 75 %
5.	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Adval Tech

Assemblée générale ordinaire du 21.05.2026

Vote exécuté le 08.05.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
2	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
4	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport ne couvre pas tous les enjeux matériels de manière adéquate. Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris. La société ne prend pas de mesures adéquates afin de réduire ses émissions de CO2e.	✓ 90 %
5.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
5.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
5.4	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
6.1	Elections au conseil d'administration					
6.1.1	Réélection de M. Dirk Lambrecht en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
6.1.2	Réélection de M. Christoph Hammer	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
6.1.3	Réélection de M. Beat Ritler	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il préside le comité de nomination et le conseil comporte moins de 30% de femmes sans justification adéquate.	✓ 89 %
6.1.4	Réélection de M. Jörg Buchheim	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
6.2	Elections au comité de nomination et rémunération					
6.2.1	Election de M. Jörg Buchheim en tant que membre et président du comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.2.2	Réélection de M. Beat Ritler au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Ritler au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 88 %
6.2.3	Election de M. Dirk Lambrecht au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
6.3	Réélection de Muntwyler von May Notare en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
6.4	Réélection de Deloitte en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %

Aevis Victoria

Assemblée générale ordinaire du 21.05.2026

Vote exécuté le 08.05.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 99 %
3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des doutes importants existent quant à la qualité, la véracité et l'exhaustivité des informations fournies. Le rapport ne couvre pas tous les enjeux matériels de manière adéquate. La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs pertinents sur les enjeux matériels sur une période d'au moins 2 ans. Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris.	✓ 99 %
4	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 98 %
6	Elections au conseil d'administration					
6.1	Réélection de M. Antoine Hubert	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (président exécutif). La gouvernance de la société est insatisfaisante et le dialogue avec les actionnaires est difficile ou n'aboutit pas aux résultats attendus.	✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.2	Réélection de M. Raymond Loretan	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le conseil d'administration comporte trop d'administrateurs exécutifs par rapport à la pratique suisse. L'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%). Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 99 %
6.3	Réélection de M. Michel Reybier	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a 81 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il ne remplit pas les critères d'indépendance (représentant d'un actionnaire important, durée de mandat de 15 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%).	✓ 99 %
6.4	Réélection de M. Antoine Kohler	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 18 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il ne remplit pas les critères d'indépendance (durée de mandat de 18 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%). Il préside le comité d'audit, ne remplit pas les critères d'indépendance et l'indépendance du comité est insuffisante.	✓ 100 %
6.5	Réélection de Dr. Cédric A. George	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il ne remplit pas les critères d'indépendance (durée de mandat de 16 ans, relations d'affaires) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%). Il préside le comité de nomination, ne remplit pas les critères d'indépendance et l'indépendance du comité est insuffisante. Il préside le comité de nomination et le renouvellement et la composition du conseil sont insatisfaisants. Il préside le comité de nomination et le conseil comporte moins de 30% de femmes sans justification adéquate.	✓ 98 %
6.6	Réélection de M. Antoine Hubert en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Hubert au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 98 %
7	Elections au comité de nomination et rémunération					
7.1	Réélection de Dr. Cédric A. George au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. George au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 98 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.2	Réélection de M. Antoine Kohler au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Kohler au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 99 %
8	Réélection de Berney & Associés en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
9	Election de M. Jacques-Daniel Noverraz en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 98 %
11	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 100 %

Alcon

Assemblée générale ordinaire du 30.04.2026

Vote exécuté le 13.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris. La société ne prend pas de mesures adéquates afin de réduire ses émissions de CO2e.	✓ 88 %
5.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 83 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures à celles d'un groupe de référence. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 89 %
6	Elections au conseil d'administration					
6.1	Réélection de M. Michael Ball en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
6.2	Réélection de Mme Lynn D. Bleil	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.3	Réélection de med. Arthur Cummings	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.4	Réélection de Mme Deborah Di Sanzo	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.5	Réélection de M. David J. Endicott	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 92 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.6	Réélection de M. Thomas H. Glanzmann	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.7	Réélection de Dr. Donald Keith Grossman	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
6.8	Réélection de Mme Karen May	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.9	Réélection de Mme Ines Pöschel	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.10	Réélection de Dr. Dieter Spälti	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.11	Election de M. Richard Scott Herren	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7	Elections au comité de rémunération					
7.1	Réélection de M. Thomas H. Glanzmann au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.	✓ 91 %
7.2	Réélection de Mme Karen May au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.	✓ 89 %
7.3	Réélection de Mme Ines Pöschel au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.	✓ 91 %
8	Réélection de Hartmann Dreyer en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
9	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

Allreal

Assemblée générale ordinaire du 17.04.2026

Vote exécuté le 02.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
2.1	Distribution d'un dividende provenant des bénéfices accumulés	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.2	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1-2	Elections au conseil d'administration					
4.1.a	Réélection de Mme Sandra Berberat Kecerski	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.b	Réélection de Dr. Philipp Gmür	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.c	Réélection de Mme Andrea Sieber	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.1.d	Réélection de M. Thomas Stenz	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.e	Réélection de M. Jürg Stöckli	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.f	Réélection de Mme Anja Wyden Guelpa	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2.a	Election de M. Beat Fellmann	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2.b	Election de Dr. Martin Frischknecht	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.3	Election de Dr. Philipp Gmür en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.4	Elections au comité de nomination et rémunération					
4.4.a	Réélection de Dr. Philipp Gmür au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.4.b	Réélection de Mme Andrea Sieber au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
4.4.c	Election de M. Jürg Stöckli au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.5	Réélection de Anwaltskanzlei André Weber en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.6	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 86 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.4	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %

Amrize

Assemblée générale ordinaire du 21.04.2026

Vote exécuté le 07.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants (droit américain)	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 94 %
3	Vote consultatif sur la fréquence du vote say on pay (droit américain)	UN AN	UN AN	UN AN		✓ 98 %
4	Vote consultatif sur le rapport de rémunération suisse	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 94 %
5	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport ne couvre pas tous les enjeux matériels de manière adéquate. La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs pertinents sur les enjeux matériels. Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris. La société ne prend pas de mesures adéquates afin de réduire ses émissions de CO2e.	✓ 90 %
6	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Distribution d'un dividende exceptionnel provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Distribution d'un dividende ordinaire provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
10	Elections au conseil d'administration					
10.A	Réélection de Dr. Jan Jenisch	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il préside le conseil d'administration et est CEO.	✓ 90 %
10.B	Réélection de M. Nicholas C. Gangestad	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
10.C	Réélection de M. Dwight Gibson	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
10.D	Réélection de Mme Holli Ladhani	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
10.E	Réélection de M. Michael E. McKelvy	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
10.F	Réélection de M. Jürg Oleas	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
10.G	Réélection de M. Robert S. Rivkin	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
10.H	Réélection de Mme Katja Roth Pellanda	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
10.I	Réélection de Mme Cristina A. Wilbur	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
10.J	Election de M. Don P. Newman	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10.K	Election de Dr. Jacques Sanche	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
11	Réélection de Dr. Jan Jenisch en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Jenisch au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 79 %
12	Elections au comité de rémunération					
12.A	Réélection de M. Nicholas C. Gangestad au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
12.B	Réélection de Mme Katja Roth Pellanda au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
12.C	Réélection de Mme Cristina A. Wilbur au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
13	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
14	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 94 %
15	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
16	Réélection d'Advoro Zurich en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Rapport de l'organe de révision	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
2	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels					
2.1	Approbation du rapport annuel	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.2	Approbation des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'utilisation proposée du résultat semble inappropriée, compte tenu des intérêts à long terme de l'entreprise et de ses parties prenantes.	✓ 98 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale					
4.1	Décharge de Dr. Daniel Hofer	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2	Décharge de Dr. Felix Graf	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.3	Décharge de M. David Bourg	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.4	Décharge de Dr. Maya Bundt	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.5	Décharge de Mme Jolanda Grob	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.6	Décharge de M. Xavier Le Clef	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.7	Décharge de M. Markus Scheidegger	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.8	Décharge des membres de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de Dr. Felix Graf	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.2	Réélection de Dr. Maya Bundt	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3	Election de Mme Corine Blesi	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.4	Réélection de M. David Bourg	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il ne remplit pas les critères d'indépendance (représentant d'un actionnaire important, diverses raisons) et l'indépendance du conseil est insuffisante (33.3%).	✓ 89 %
5.5	Réélection de Mme Jolanda Grob	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.6	Réélection de M. Markus Scheidegger	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 26 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 92 %
6.1	Election de Dr. Felix Graf en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7	Elections au comité de rémunération					
7.1	Réélection de Mme Jolanda Grob au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
7.2	Réélection de M. Markus Scheidegger au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Scheidegger au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 92 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
8	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
9	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
10	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
11	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	Durant les 3 dernières années, le total des honoraires pour des services autres que la révision dépasse 50% du total des honoraires payés pour la révision des comptes.	✓ 94 %
12	Réélection de M. Costin van Berchem en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Arbonia

Assemblée générale ordinaire du 24.04.2026

Vote exécuté le 13.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris. La société ne prend pas de mesures adéquates afin de réduire ses émissions de CO2e.	✓ 94 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Décision sur l'emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Election de M. Christoph Ganz en tant que membre et président du conseil d'administration, ainsi que membre du comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 87 %
5.1.2	Réélection de M. Peter Barandun en tant que membre du conseil d'administration et membre du comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il préside le comité de rémunération, ne remplit pas les critères d'indépendance et l'indépendance du comité est insuffisante. Il préside le comité de nomination et le conseil comporte moins de 30% de femmes sans justification adéquate. Il a fait partie du comité de rémunération par le passé, lorsque le comité a pris des décisions fondamentalement contraires à la bonne pratique.	✓ 78 %
5.1.3	Réélection de M. Markus Oppliger en tant que membre du conseil d'administration et membre du comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
5.1.4	Réélection de M. Michael Pieper	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a 80 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 87 %
5.1.5	Réélection de M. Thomas Lozser	POUR	POUR	POUR		✓ 86 %
5.2	Réélection de Dr. Roland Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.3	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.	✓ 86 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.2	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 86 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
1.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.	✓ 85 %
2	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de M. Urs Jordi en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.2	Réélection de Mme Cornelia Gehrig	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.3	Réélection de M. Heiner Kamps	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.4	Réélection de Dr. Alejandro Legarda Zaragüeta	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.5	Election de Dr. Heike Sengtschmid	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2	Elections au comité de rémunération					
4.2.1	Réélection de Mme Cornelia Gehrig au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.2.2	Réélection de M. Heiner Kamps au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.2.3	Election de Dr. Heike Sengtschmid au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.3	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.4	Election de LANTER PARTNER en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 85 %
6	Modification des statuts : siège de la société	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Ascom

Assemblée générale ordinaire du 22.04.2026

Vote exécuté le 09.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes statutaires et du rapport de l'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Approbation des comptes consolidés et du rapport de l'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs pertinents sur les enjeux matériels. Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels.	✓ 74 %
5	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.1	Elections au conseil d'administration					
7.1.a	Réélection de Mme Nicole Burth Tschudi	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.1.b	Réélection de M. Laurent Dubois	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.1.c	Réélection de M. Jürg Fedier	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.1.d	Réélection de Dr. Monika Krüsi Schädle	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.1.e	Réélection de M. Michael Reitermann	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.2	Election de Laurent Dubois en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
7.3.a	Réélection de Mme Nicole Burth Tschudi au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.3.b	Réélection de Dr. Monika Krüsi Schädle au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.3.c	Election de M. Michael Reitermann au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.4	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.5	Réélection de M. Franz Müller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8.2.a	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
8.2.b	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
8.2.c	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %

ASmallWorld

Assemblée générale ordinaire du 24.04.2026

Vote exécuté le 10.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 100 %
3	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1	Réélection de M. Michael Manz en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il ne remplit pas les critères d'indépendance (représentant d'un actionnaire important) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%). Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et le renouvellement et la composition du conseil sont insatisfaisants.	✓ 99 %
4.2	Réélection de M. Philipp Büchs	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Elections au comité de rémunération					
5.1	Réélection de M. Michael Manz au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Manz au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 99 %
5.2	Election de M. Philipp Büchs au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7	Réélection de Bellpark Legal AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
8.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Les administrateurs non exécutifs peuvent recevoir une rémunération variable et des options.	✓ 98 %
8.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 99 %
8.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 98 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8.4	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 98 %

Autoneum

Assemblée générale ordinaire du 28.04.2026

Vote exécuté le 15.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
2.1	Distribution d'un dividende provenant des bénéfices accumulés	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.2	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs pertinents sur les enjeux matériels. Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris. La société ne prend pas de mesures adéquates afin de réduire ses émissions de CO2e.	✓ 96 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de M. Hans-Peter Schwald	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
5.2	Réélection de M. Norbert Indlekofer	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.3	Réélection de Mme Liane Hirner	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.4	Réélection de M. Martin Klöti	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
5.5	Réélection de M. Michael Pieper	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a 80 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 97 %
5.6	Réélection de M. Oliver Streuli	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6	Réélection de M. Hans-Peter Schwald en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
7	Elections au comité de rémunération					
7.1	Réélection de M. Norbert Indlekofer au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
7.2	Réélection de M. Hans-Peter Schwald au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
7.3	Réélection de M. Oliver Streuli au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
9	Réélection de M. Ulrich B. Mayer en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
11	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
12	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 96 %

Avolta

Assemblée générale ordinaire du 06.05.2026

Vote exécuté le 24.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport ne couvre pas tous les enjeux matériels de manière adéquate. La société est sujette à de graves controverses qui ne sont pas traitées de manière adéquate dans le rapport de durabilité. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris. La société ne prend pas de mesures adéquates afin de réduire ses émissions de CO2e.	✓ 98 %
1.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 88 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4	Modification de la marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation permet une réduction du capital de plus de 5% du capital sans justification adéquate.	✓ 98 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. Juan Carlos Torres Carretero en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 23 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il a 77 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 94 %
5.2.1	Réélection de M. Alessandro Benetton	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2.2	Réélection de M. Bruno Chiomento	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2.3	Réélection de Mme Jeanne P. Jackson	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle a 75 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 98 %
5.2.4	Réélection de Mme Heekyung Jo Min	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2.5	Réélection de M. Sami Kahale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.2.6	Réélection de M. Enrico Laghi	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a été impliqué dans une sérieuse controverse par le passé.	✓ 97 %
5.2.7	Réélection de M. Luis Maroto Camino	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.2.8	Réélection de M. Joaquín Moya-Angeler Cabrera	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a 77 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 95 %
5.2.9	Réélection de M. Ranjan Sen	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil. Le taux de participation de M. Sen aux séances du conseil est insuffisant, sans explication satisfaisante.	✓ 94 %
5.2.10	Réélection de Mme Mary J. Steele Guilfoile	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2.11	Réélection de Mme Eugenia M. Ulasewicz	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Elections au comité de rémunération					
6.1	Réélection de M. Enrico Laghi au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Laghi au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée. Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.	✓ 97 %
6.2	Réélection de M. Luis Maroto Camino au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.	✓ 93 %
6.3	Réélection de M. Joaquín Moya-Angeler Cabrera au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.	✓ 95 %
6.4	Election de M. Bruno Chiomento au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Réélection de Deloitte en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8	Réélection de Altenburger Ltd. legal + tax en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à celle d'un group de référence. Les administrateurs non exécutifs reçoivent une rémunération variable. La rémunération du président dépasse la moyenne de celle des membres de la direction générale sans justification adéquate.	✓ 96 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
9.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures à celles d'un groupe de référence. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 96 %

Bachem

Assemblée générale ordinaire du 29.04.2026

Vote exécuté le 17.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
1.3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs pertinents sur les enjeux matériels. La société ne publie pas le niveau d'atteinte de ses objectifs. Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels.	✓ 97 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de Dr. Kuno Sommer en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.2	Réélection de Mme Nicole Grogg Hötzer	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.3	Réélection de Prof. Dr. Helma Wennemers	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.4	Réélection de Dr. Steffen Lang	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.5	Réélection de Dr. Alex Fässler	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.6	Réélection de Dr. Simone Wyss Fedele	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6	Elections au comité de rémunération					
6.1	Election de Prof. Dr. Helma Wennemers au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle ne remplit pas les critères d'indépendance (durée de mandat de 12 ans) et le comité ne comprend pas au moins 50% de membres indépendants.	✓ 91 %
6.2	Réélection de Mme Nicole Grogg Hötzer au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.3	Réélection de Dr. Alex Fässler au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il ne remplit pas les critères d'indépendance (diverses raisons) et le comité ne comprend pas au moins 50% de membres indépendants.	✓ 90 %
7	Réélection de Forvis Mazars en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Réélection de M. Paul Wiesli en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Banque Cantonale de Genève

Assemblée générale ordinaire du 28.04.2026

Vote exécuté le 17.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
2	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.	✓ 90 %
5	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 74 %
6	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7	Elections au conseil d'administration					
7.2.1	Réélection de M. Jean-Philippe Bernard	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
7.2.2	Réélection de Mme Simona Terranova	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
7.2.3	Election de M. Dominique Le Doeuil	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
	Elections au comité de nomination et rémunération					
8	Election de M. Dominique Le Doeuil au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
9	Réélection de M. Etienne Jeandin en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10	Election de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

Banque Cantonale du Jura

Assemblée générale ordinaire du 12.05.2026

Vote exécuté le 30.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Ouverture de l'assemblée générale	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
2	Nomination des scrutateurs	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
3	Discours du président	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
4	Présentation du rapport de gestion	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
5	Présentation du rapport de l'organe de révision	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
6	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
	Elections au conseil d'administration					
9	Election de M. Christophe Mettler	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10	Réélection de FIDAG Jura SA en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
11	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Banque Cantonale du Valais

Assemblée générale ordinaire du 24.04.2026

Vote exécuté le 13.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Bienvenue	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
2	Discours du président	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
3	Nomination des scrutateurs	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
4	Rapport de gestion	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
5	Rapport de l'organe de révision	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
6	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs pertinents sur les enjeux matériels. Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris. La société ne prend pas de mesures adéquates afin de réduire ses émissions de CO2e.	✓ 94 %
9	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
10	Elections au conseil d'administration					
10.A.1	Election de M. Antoine Fournier	POUR	POUR	POUR		✓ 86 %
11	Réélection de Deloitte en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
12	Réélection de ECSA Fiduciaire SA en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Banque Cantonale Vaudoise

Assemblée générale ordinaire du 30.04.2026

Vote exécuté le 17.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Discours du président	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
2	Rapport de gestion	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
3.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
6	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.1	Modification des statuts : article 1	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.2	Modification des statuts : droit de vote	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.3	Modification des statuts : durée des fonctions	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Réélection de Dr. Christophe Wilhelm en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Basilea

Assemblée générale ordinaire du 15.04.2026

Vote exécuté le 30.03.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Elections au conseil d'administration					
4a	Réélection de M. Stephan Schindler en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4b	Election de Dr. Naseem Amin	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4c	Réélection de M. Leonard Kruimer	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 84 %
4d	Réélection de Dr. Nicole Onetto	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4e	Réélection de Dr. Carole Sable	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4f	Election de Mme Anne Whitaker	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Elections au comité de rémunération					
5a	Réélection de M. Leonard Kruimer au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Kruimer au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 86 %
5b	Réélection de Dr. Nicole Onetto au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5c	Election de Mme Anne Whitaker au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6a	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à celle d'un group de référence.	✓ 93 %
6b	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures à celles d'un groupe de référence. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.	✓ 92 %
6c	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 89 %
7	Renouvellement de la marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation permet une réduction du capital de plus de 5% du capital sans justification adéquate.	✓ 94 %
8	Réélection de Dr. Caroline Cron en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Bell Food Group

Assemblée générale ordinaire du 22.04.2026

Vote exécuté le 09.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
2.1	Distribution d'un dividende provenant des bénéfices accumulés	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.2	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de Dr. Philipp Dautzenberg	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il ne remplit pas les critères d'indépendance (représentant d'un actionnaire important) et l'indépendance du conseil est insuffisante (16.7%). Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 98 %
5.2	Réélection de M. Thomas Hinderer	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3	Réélection de Mme Doris Leuthard	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.4	Réélection de M. Werner Marti	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 17 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il ne remplit pas les critères d'indépendance (durée de mandat de 17 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (16.7%).	✓ 97 %
5.5	Réélection de M. Philipp Wyss	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.6	Réélection de M. Joos Sutter	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il ne remplit pas les critères d'indépendance (représentant d'un actionnaire important) et l'indépendance du conseil est insuffisante (16.7%). Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil. Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et la composition du conseil est insatisfaisante.	✓ 96 %
5.7	Réélection de M. Joos Sutter en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Sutter au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 95 %
6	Elections au comité de rémunération					
6.1	Réélection de M. Thomas Hinderer au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.2	Réélection de M. Philipp Wyss au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7	Réélection de Mr. Christian Hochstrasser en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Berner Kantonalbank

Assemblée générale ordinaire du 12.05.2026

Vote exécuté le 30.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 91 %
2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. Gilles Frôté	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.2	Réélection de M. Reto Heiz	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.3	Réélection de Mme Petra Kalt	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.4	Réélection de Prof. Dr. Christoph Lengwiler	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.5	Réélection de Dr. Annelis Lüscher Hämmerli	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1.6	Réélection de M. Hugo Schürmann	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.7	Réélection de Dr. Pascal Sieber	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.8	Réélection de Dr. Danielle Villiger	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2	Election de Dr. Annelis Lüscher Hämmerli en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.3	Elections au comité de rémunération					
5.3.1	Réélection de M. Gilles Frôté au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3.2	Election de Dr. Annelis Lüscher Hämmerli au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.3.3	Réélection de Dr. Danielle Villiger au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.4	Réélection de Mme Selina Müller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.5	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %

BioVersys

Assemblée générale ordinaire du 30.04.2026

Vote exécuté le 17.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
3	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de Dr. Seng Chin Mah en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
4.1.2	Réélection de Prof. Dr. David Hunstad	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.3	Réélection de Dr. Marc Gitzinger	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 98 %
4.1.4	Réélection de Mme Marina von Schönau	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.5	Réélection de Dr. Ulrik Schulze	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.6	Election de Mme Simona Skerjanec	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2	Elections au comité de nomination et rémunération					
4.2.1	Réélection de Dr. Seng Chin Mah au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
4.2.2	Réélection de Prof. Dr. David Hunstad au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2.3	Réélection de Mme Marina von Schönau au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.3	Réélection de Lenz Caemmerer en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.4	Election de Deloitte en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à celle d'un group de référence.	✓ 98 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures à celles d'un groupe de référence. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.	✓ 88 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.a	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.b	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
1.c	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Modification des statuts : Nominees, taille du conseil d'administration, limitation de la durée du mandat et mandats externes des membres de la direction	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.a	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.b	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.a	Elections au conseil d'administration					
6.a.1	Réélection de Dr. Carole Ackermann	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.a.2	Réélection de M. Roger Baillod en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.a.3	Réélection de Prof. Dr. Petra Denk	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.a.4	Réélection de Mme Linda de Winter	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.a.5	Réélection de Mme Rebecca Guntern Flückiger	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.a.6	Réélection de M. Martin à Porta	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.a.7	Election de Dr. Martin Keller	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.b	Elections au comité de nomination et rémunération					
6.b.1	Réélection de Mme Rebecca Guntern Flückiger au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.b.2	Election de M. Martin à Porta au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.b.3	Réélection de M. Andreas Rickenbacher au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.c	Election de Mme Daniela Byland en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.d	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Bossard

Assemblée générale ordinaire du 10.04.2026

Vote exécuté le 23.03.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs pertinents sur les enjeux matériels. Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris.	✓ 93 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1	Réélection de M. Marcel Keller en tant que représentant des actions nominatives A	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2	Elections au conseil d'administration					
5.2.1	Réélection de M. David Dean en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2.2	Réélection de Mme Patricia Heidtman	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2.3	Réélection de Mme Petra Maria Ehmann	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2.4	Réélection de M. Marcel Keller	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2.5	Réélection de M. Martin Kühn	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 96 %
5.2.6	Réélection de Prof. Dr. Ina Toegel	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.	Elections au comité de rémunération					
5.3.1	Election de Mme Petra Maria Ehmann au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.3.2	Réélection de M. Marcel Keller au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.3.3	Réélection de Prof. Dr. Ina Toegel au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 40 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 75 %
7	Réélection de M. René Peyer en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Bucher Industries

Assemblée générale ordinaire du 16.04.2026

Vote exécuté le 01.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.a	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.b	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport ne couvre pas tous les enjeux matériels de manière adéquate. La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs pertinents sur les enjeux matériels. Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris.	✓ 91 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.a	Réélection de Mme Manja Greimeier	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.b	Réélection de Mme Anita Hauser	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.1.c	Réélection de M. Michael Hauser	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.d	Réélection de M. Martin Hirzel	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.e	Réélection de M. Stefan Scheiber	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
4.2	Election de Mr. Stefan Scheiber en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
4.3	Elections au comité de rémunération					
4.3.a	Réélection de Mme Anita Hauser au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 83 %
4.3.b	Election de Mme Manja Greimeier au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.4	Réélection d'Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
4.5	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 42 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 76 %
5.1	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 80 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6	Réduction du capital par annulation d'actions	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Bunge

Assemblée générale ordinaire du 20.05.2026

Vote exécuté le 12.05.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
2	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.a	Réélection de Dr. Eliane Aleixo Lustosa de Andrade	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.b	Réélection de Mme Carol Browner	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle préside le comité de durabilité et Bunge n'a pas mis en place de stratégie climatique convaincante malgré ses fortes émissions de GES.	✓ 95 %
5.c	Réélection de M. Gregory Heckman	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 100 %
5.d	Réélection de M. Adrian Isman	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.e	Réélection de Mme Anne Jensen	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.f	Réélection de Mme Linda P. Jojo	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.g	Réélection de M. Christopher Mahoney	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il préside le comité des risques, ne remplit pas les critères d'indépendance et l'indépendance du comité est insuffisante.	✓ 100 %
5.h	Réélection de Mme Monica McGurk	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.i	Réélection de M. Kenneth Simril	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.j	Réélection de M. Markus Walt	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
5.k	Réélection de M. Henry W. Winship	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.l	Réélection de M. Mark Zenuk	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a un conflit d'intérêt majeur incompatible avec son rôle de membre du conseil d'administration.	✓ 93 %
6	Réélection de M. Mark Zenuk en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Zenuk au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 92 %
7	Elections au comité de rémunération					

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.a	Réélection de Mme Monica McGurk au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant. Elle a fait partie du comité de rémunération par le passé, lorsque le comité a pris des décisions fondamentalement contraires à la bonne pratique.	✓ 100 %
7.b	Réélection de M. Kenneth Simril au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant. Il a fait partie du comité de rémunération par le passé, lorsque le comité a pris des décisions fondamentalement contraires à la bonne pratique.	✓ 99 %
7.c	Réélection de M. Markus Walt au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant. Il a fait partie du comité de rémunération par le passé, lorsque le comité a pris des décisions fondamentalement contraires à la bonne pratique.	✓ 89 %
7.d	Réélection de M. Henry W. Winship au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant. Il a fait partie du comité de rémunération par le passé, lorsque le comité a pris des décisions fondamentalement contraires à la bonne pratique.	✓ 100 %
8	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants (droit américain)	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 98 %
9.a	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La hausse proposée par rapport à l'année précédente est excessive et non justifiée.	✓ 100 %
9.b	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures à celles d'un groupe de référence. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 99 %
9.c	Vote consultatif sur le rapport de rémunération suisse	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 98 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
10	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs pertinents sur les enjeux matériels. Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société est sujette à de graves controverses qui ne sont pas traitées de manière adéquate dans le rapport de durabilité. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris. La société ne prend pas de mesures adéquates afin de réduire ses émissions de CO2e.	✓ 99 %
11	Réélection de Wuersch & Gering LLP en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
12	Réélection de Deloitte en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 24 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 93 %

Burkhalter Holding

Assemblée générale ordinaire du 12.05.2026

Vote exécuté le 01.05.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Introduction et annonces	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
2	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels					
2.1	Approbation du rapport annuel	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.2	Approbation des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2.3	Approbation des comptes consolidés	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2.4	Prise de connaissance des rapports de révision	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
2.5	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs pertinents sur les enjeux matériels. Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris. La société ne prend pas de mesures adéquates afin de réduire ses émissions de CO2e.	✓ 90 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
4.1	Distribution d'un dividende provenant des bénéfices accumulés	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de M. Gaudenz F. Domenig en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 26 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et le renouvellement et la composition du conseil sont insatisfaisants.	✓ 73 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.2	Réélection de M. Marco Syfrig	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 18 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il ne remplit pas les critères d'indépendance (durée de mandat de 18 ans, ancien membre de la direction, consultant de la société) et l'indépendance du conseil est insuffisante (33.3%). Il préside le comité d'audit, ne remplit pas les critères d'indépendance et l'indépendance du comité est insuffisante.	✓ 73 %
5.3	Réélection de M. Willy Hüppi	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 20 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il ne remplit pas les critères d'indépendance (durée de mandat de 20 ans, diverses raisons) et l'indépendance du conseil est insuffisante (33.3%).	✓ 85 %
5.4	Réélection de Mme Michèle Novak-Moser	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
5.5	Réélection de Mme Nina Remmers	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
5.6	Réélection de M. Diego Brüesch	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il ne remplit pas les critères d'indépendance (représentant d'un actionnaire important, ancien membre de la direction, relations d'affaires) et l'indépendance du conseil est insuffisante (33.3%).	✓ 70 %
6	Elections au comité de rémunération					
6.1	Réélection de M. Gaudenz F. Domenig au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Domenig au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 67 %
6.2	Réélection de M. Willy Hüppi au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Hüppi au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 79 %
6.3	Réélection de Mme Michèle Novak-Moser au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.	✓ 79 %
7	Réélection de M. Dieter R. Brunner en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 24 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 78 %
9	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
9.1	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les administrateurs non exécutifs reçoivent des honoraires de conseil de manière régulière et dont les montants sont trop élevés.	✓ 93 %
9.2	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
9.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.	✓ 76 %

BVZ Holding

Assemblée générale ordinaire du 08.04.2026

Vote exécuté le 19.03.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Présentation des états financiers et des comptes	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
3	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
6.1	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende (proposition du conseil d'administration)	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
6.2	Résolution d'actionnaire : Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	CONTRE	POUR	● POUR	Le dividende proposé est raisonnable compte tenu des résultats financiers de la société pour l'année 2025.	✗ 15 %
6.3	Résolution d'actionnaire : Approbation d'un dividende extraordinaire	CONTRE	CONTRE	CONTRE	La résolution n'est pas compatible avec les intérêts à long terme des actionnaires de la société.	✗ 7 %
7	Résolution d'actionnaire : Approbation d'un programme de rachat d'actions	CONTRE	CONTRE	CONTRE	Le but du rachat d'actions n'est pas compatible avec les intérêts à long terme des actionnaires minoritaires de la société.	✗ 17 %
8.A	Elections au conseil d'administration					
8.A.1	Réélection de Dr. Carole Ackermann	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
8.A.2	Réélection de M. Peter Arnold	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
8.A.3	Réélection de M. Matthias In-Albon	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
8.A.4	Réélection de Mme Marie-Gabrielle Ineichen-Fleisch	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
8.A.5	Réélection de M. Fernando Lehner	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8.A.6	Réélection de Dr. Carole Schmied-Syz	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
8.A.7	Réélection de M. Patrick Z'Brun	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8.A.8	Election de M. Daniel F. Lauber	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
8.B	Réélection de M. Patrick Z'Brun en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8.C	Elections au comité de nomination et rémunération					
8.C.1	Réélection de M. Patrick Z'Brun au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
8.C.2	Réélection de Dr. Carole Ackermann au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8.C.3	Réélection de M. Peter Arnold au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
8.D	Réélection de BDO en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
8.E	Réélection de Mme Chantal Carlen en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.A	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
9.B	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
9.C	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration pour le T1 2027	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
9.D	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale pour le T1 2027	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %

Bystronic

Assemblée générale ordinaire du 21.04.2026

Vote exécuté le 09.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'utilisation proposée du résultat semble inappropriée, compte tenu de la situation financière et des intérêts à long terme de l'entreprise et de ses parties prenantes.	✓ 97 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5-6	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de Dr. Roland Abt	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.2	Réélection de Mme Inge Delobelle	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3	Réélection de M. Felix Schmidheiny	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
5.4	Réélection de M. Robert F. Spoerry	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.5	Réélection de Mme Eva Zauke	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.6	Réélection de Dr. Heinz O. Baumgartner	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1	Election de M. Fabrice Billard	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.2	Election de M. Daniel Bischofberger	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7	Réélection de Dr. Heinz O. Baumgartner en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
8	Elections au comité de rémunération					
8.1	Réélection de Mme Inge Delobelle au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
8.2	Réélection de M. Robert F. Spoerry au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
8.3	Election de Dr. Heinz O. Baumgartner au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
9.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.	✓ 97 %
9.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
11	Réélection de SILK Rechtsanwälte en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Calida

Assemblée générale ordinaire du 15.04.2026

Vote exécuté le 02.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris. La société ne prend pas de mesures adéquates afin de réduire ses émissions de CO2e.	✓ 75 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 83 %
4	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Réélection de Grossenbacher Rechtsanwälte AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Résolution d'actionnaire : approbation d'un programme de rachat d'actions et de la réduction de capital subséquente	CONTRE	CONTRE	CONTRE	La résolution n'est pas compatible avec les intérêts à long terme de la majorité des parties prenantes de la société.	✗ 32 %
7	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
7.1	En cas de rejet du POINT 6 : approuver la décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.2	En cas d'approbation du POINT 6 : approuver l'emploi du bénéfice	RETIRÉE	POUR	● POUR	Comme le POINT 6 a été rejeté par les actionnaires, le POINT 7.2 n'a pas été soumis au vote.	
8.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 78 %
8.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 84 %
8.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe et variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 77 %
8.4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.	✓ 63 %
9.1-9.2 -9.3	Elections au conseil d'administration					

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
9.1.1	Réélection de M. Allan Kellenberger	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
9.1.2	Réélection de M. Thomas Stöcklin	POUR	POUR	POUR		✓ 76 %
9.1.3	Réélection de Mme Corinna Werkle	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
9.1.4	Réélection de Mme Andrea Sieber	POUR	POUR	POUR		✓ 82 %
9.2.1	Election de Mme Caroline Forster	POUR	POUR	POUR		✓ 85 %
9.2.2	Election de Mme Nicole Loeb Furrer	POUR	POUR	POUR		✓ 85 %
9.3	Election de Mr. Thomas Stöcklin en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 76 %
9.4	Elections au comité de nomination et rémunération					
9.4.1	Réélection de Mme Corinna Werkle au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
9.4.2	Réélection de Mme Andrea Sieber au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 80 %
9.4.3	Election de Mme Nicole Loeb Furrer au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 84 %

Cembra Money Bank

Assemblée générale ordinaire du 24.04.2026

Vote exécuté le 13.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs pertinents sur les enjeux matériels. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels.	✓ 86 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de Dr. Franco Morra	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.2	Réélection de M. Marc Berg	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.3	Réélection de M. Thomas Buess	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.4	Réélection de Mme Wanda Eriksen-Grundbacher	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.5	Réélection de Mme Susanne Klöss-Braekler	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.6	Réélection de Mme Sandra Hauser	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2	Réélection de Dr. Franco Morra en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.3.1	Réélection de Mme Susanne Klöss-Braekler au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.3.2	Réélection de M. Marc Berg au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.3.3	Réélection de M. Thomas Buess au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.4	Réélection d'Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.5	Election de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %

Centiel

Assemblée générale ordinaire du 13.04.2026

Vote exécuté le 31.03.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4	Modification des statuts : révision générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation permet une réduction du capital de plus de 5% du capital sans justification adéquate. La dilution potentielle est excessive. La transparence du plan de participation dont le financement doit être assuré par le capital demandé est insuffisante. La modification a une incidence négative sur la gouvernance de la société. La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 99 %
5	Modification des statuts : transfert du siège social à Lugano	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Approbation de la fusion	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Augmentation du capital	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
8	Réintroduction de la marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation permet une réduction du capital de plus de 5% du capital sans justification adéquate.	✓ 98 %
9.1	Elections au conseil d'administration post-fusion					
9.1.1	Election de M. David Bond en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
9.1.2	Réélection de M. Gregor Greber	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
9.1.3	Réélection de Dr. Christopher Detweiler	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil. Il préside le comité de nomination et la composition du conseil est insatisfaisante.	✓ 97 %
9.1.4	Réélection de M. Andreas Leutenegger	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
9.1.5	Election de M. Filippo Marbach	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
9.1.6	Election de M. Gerardo Lecuona	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 99 %
9.2	Élections de remplacement au conseil d'administration					

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
9.2.1	Réélection de M. Andreas Leutenegger en tant que membre et président du conseil d'administration	RETIRÉE	POUR	● POUR	Comme les actionnaires ont approuvé la transaction dans son intégralité, le POINT 9.2.1 n'a pas été soumis au vote.	
9.2.2	Réélection de M. Gregor Greber	RETIRÉE	CONTRE	● CONTRE	Comme les actionnaires ont approuvé la transaction dans son intégralité, le POINT 9.2.2 n'a pas été soumis au vote. Ethos recommandait initialement de voter CONTRE pour la raison suivante : Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	
9.2.3	Réélection de Dr. Christopher Detweiler	RETIRÉE	CONTRE	● CONTRE	Comme les actionnaires ont approuvé la transaction dans son intégralité, le POINT 9.2.2 n'a pas été soumis au vote. Ethos recommandait initialement de voter CONTRE pour la raison suivante : Il préside le comité de nomination et la composition du conseil est insatisfaisante.	
9.2.4	Réélection de M. Andreas Herzog	RETIRÉE	POUR	● POUR	Comme les actionnaires ont approuvé la transaction dans son intégralité, le POINT 9.2.4 n'a pas été soumis au vote.	
10.1	Elections au comité de nomination et rémunération post-fusion					
10.1.1	Election de M. Filippo Marbach au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
10.1.2	Réélection de Dr. Christopher Detweiler au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Detweiler au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 97 %
10.2	Élections de remplacement au comité de nomination et rémunération					
10.2.1	Réélection de M. Gregor Greber au comité de nomination et rémunération	RETIRÉE	CONTRE	● CONTRE	Comme les actionnaires ont approuvé la transaction dans son intégralité, le POINT 10.2.1 n'a pas été soumis au vote. Ethos recommandait initialement de voter CONTRE pour la raison suivante : Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Greber au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
10.2.2	Réélection de Dr. Christopher Detweiler au comité de nomination et rémunération	RETIRÉE	CONTRE	● CONTRE	Comme les actionnaires ont approuvé la transaction dans son intégralité, le POINT 10.2.2 n'a pas été soumis au vote. Ethos recommandait initialement de voter CONTRE pour la raison suivante : Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Detweiler au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	
11	Réélection de Dr. Urban Bieri en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
12	Réélection de Deloitte en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
13	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
14.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration post-fusion	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
14.2	Vote contraignant prospectif de secours sur la rémunération totale du conseil d'administration	RETIRÉE	CONTRE	● CONTRE	Comme le POINT 14.1 a été accepté par les actionnaires, le POINT 14.2 n'a pas été soumis au vote. Ethos recommandait initialement de voter CONTRE pour la raison suivante : La hausse proposée par rapport à l'année précédente est excessive.	
14.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale post-fusion	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
14.4	Vote contraignant prospectif de secours sur la rémunération totale de la direction générale	RETIRÉE	CONTRE	● CONTRE	Le POINT 14.4 a été retiré par la société. Ethos recommandait initialement de voter CONTRE pour la raison suivante : La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	

Cham Swiss Properties

Assemblée générale ordinaire du 04.05.2026

Vote exécuté le 24.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 88 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. Stefan Mächler en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.2	Réélection de M. Philipp Buhofer	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.1.3	Réélection de Dr. Christoph Caviezel	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.4	Réélection de M. Hans-Ulrich Meister	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.5	Election de Dr. Annelis Lüscher Hämmerli	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.6	Election de M. Urs Simeon	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.2.1	Réélection de M. Philipp Buhofer au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.2.2	Réélection de M. Hans-Ulrich Meister au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il ne remplit pas les critères d'indépendance (relations d'affaires) et le comité ne comprend pas au moins 50% de membres indépendants.	✓ 97 %
5.3	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.4	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %

Chubb

Assemblée générale ordinaire du 21.05.2026

Vote exécuté le 12.05.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.1	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.2	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 41 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 96 %
4.2	Réélection de PricewaterhouseCoopers LLP (US) pour le reporting selon la loi sur les valeurs mobilières américaine	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 41 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 95 %
4.3	Réélection de BDO en tant qu'organe de révision spécial	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de M. Evan G. Greenberg	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 97 %
5.2	Réélection de M. Michael P. Connors	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il ne remplit pas les critères d'indépendance (durée de mandat de 15 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (46.2%). Il est membre indépendant principal (lead director), mais ne remplit pas les critères d'indépendance (durée de mandat de 15 ans).	✓ 93 %
5.3	Réélection de M. Michael G. Atieh	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 35 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il ne remplit pas les critères d'indépendance (durée de mandat de 35 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (46.2%).	✓ 97 %
5.4	Réélection de Mme Nancy K. Buese	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.5	Réélection de M. Nelson J. Chai	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.6	Réélection de M. Michael L. Corbat	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.7	Réélection de Prof. Dr. Fred Hu	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.8	Réélection de M. Robert J. Hugin	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.9	Réélection de M. Robert W. Scully	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a 77 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il ne remplit pas les critères d'indépendance (durée de mandat de 12 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (46.2%).	✓ 96 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.10	Réélection de M. Theodore E. Shasta	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 16 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il a 75 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il ne remplit pas les critères d'indépendance (durée de mandat de 16 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (46.2%).	✓ 97 %
5.11	Réélection de M. David Sidwell	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il ne remplit pas les critères d'indépendance (durée de mandat de 12 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (46.2%). Il préside le comité de nomination et le renouvellement et la composition du conseil sont insatisfaisants. Il préside le comité de nomination et le conseil comporte moins de 30% de femmes sans justification adéquate.	✓ 83 %
5.12	Réélection de M. Olivier Steimer	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 18 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il ne remplit pas les critères d'indépendance (durée de mandat de 18 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (46.2%).	✓ 98 %
5.13	Réélection de Mme Frances Fragos Townsend	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6	Réélection de M. Evan G. Greenberg en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Greenberg au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 82 %
7	Elections au comité de rémunération					
7.1	Réélection de M. Michael P. Connors au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Connors au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 96 %
7.2	Réélection de M. Michael L. Corbat au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.	✓ 98 %
7.3	Réélection de M. David Sidwell au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Sidwell au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 88 %
7.4	Réélection de Mme Frances Fragos Townsend au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.	✓ 97 %
8	Réélection de Homburger AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
9	Renouvellement de la marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation permet une augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription de plus de 10% du capital déjà émis L'autorisation permet une réduction du capital de plus de 5% du capital sans justification adéquate.	✓ 98 %
10	Modification et reformulation du plan à long-terme 2016	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 98 %
11.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
11.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 98 %
11.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération suisse	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 96 %
12	Vote consultatif sur la rémunération de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 96 %
13	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs pertinents sur les enjeux matériels sur une période d'au moins 2 ans. Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris. La société ne prend pas de mesures adéquates afin de réduire ses émissions de CO2e.	✓ 99 %

Cicor Technologies

Assemblée générale ordinaire du 15.04.2026

Vote exécuté le 30.03.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 78 %
3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 78 %
7	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures à celles d'un groupe de référence. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.	✓ 76 %
8	Elections au conseil d'administration					
8.1	Réélection de M. Daniel Frutig en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
8.2	Réélection de Mme Norma Corio	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
8.3	Réélection de Mme Denise Koopmans	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
8.4	Réélection de M. Konstantin Ryzhkov	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
9	Elections au comité de rémunération					
9.1	Réélection de M. Daniel Frutig au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.	✓ 91 %
9.2	Réélection de M. Konstantin Ryzhkov au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.	✓ 95 %
10	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
11	Réélection de Étude Athemis en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Clariant

Assemblée générale ordinaire du 01.04.2026

Vote exécuté le 16.03.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
1.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 91 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3.1	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3.2	Distribution par réduction de capital sous forme de réduction de la valeur nominale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de M. Ben van Beurden	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.2	Réélection de M. Jens Lohmann	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.3	Election de M. Albert Manifold	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.4	Réélection de M. Thilo Mannhardt	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.1.5	Réélection de Dr. Claudia Süssmuth Dyckerhoff	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.6	Réélection de M. Ahmed Mohamed Al Umar	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.7	Election de Mme Regula Wallimann	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.8	Réélection de Mme Susanne Wamsler	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2	Réélection de Mr. Ben van Beurden en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.3	Elections au comité de rémunération					
4.3.1	Election de M. Ben van Beurden au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.3.2	Election de M. Albert Manifold au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.3.3	Réélection de Dr. Claudia Süssmuth Dyckerhoff au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.3.4	Election de M. Ahmed Mohamed Al Umar au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
4.4	Réélection de Dr. Balthasar Settelen en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.5	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à celle d'un group de référence.	✓ 96 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures à celles d'un groupe de référence. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 94 %

Coca-Cola HBC

Assemblée générale ordinaire du 08.05.2026

Vote exécuté le 27.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	La société est sujette à de graves controverses qui ne sont pas traitées de manière adéquate dans le rapport de durabilité. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La société n'atteint pas de façon systématique ses objectifs.	✓ 100 %
3.1	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3.2	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. Anastassis G. David en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 20 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 90 %
5.1.2	Réélection de Mme Zulikat Wuraola Abiola	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle ne remplit pas les critères d'indépendance (relations d'affaires) et l'indépendance du conseil est insuffisante (38.5%).	✓ 100 %
5.1.3	Réélection de Mme Elizabeth Ann Bastoni en tant que membre du conseil d'administration et du comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.1.4	Réélection de M. Zoran Bogdanovic	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 95 %
5.1.5	Réélection de M. Pantelis Lekkas	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.1.6	Réélection de M. Anastasios I. Leventis	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.1.7	Réélection de M. Christodoulos Leventis	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
5.1.8	Réélection de M. George Pavlos Leventis	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.1.9	Réélection de M. Stavros Pantzaris	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.10	Réélection de Mme Evguenia Stoitchkova	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.1.11	Réélection de Mme Glykeria Tsernou en tant que membre du conseil d'administration et du comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2.1	Election de M. Bruno Pietracci	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.2.2	Election de Mme Lara Salame Boro en tant que membre du conseil d'administration et du comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Election de Kellerhals Carrard Zürich KIG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.1	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 23 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 94 %
7.2	Vote consultatif sur la réélection de PricewaterhouseCoopers S.A. (Grèce) pour le reporting selon les règles anglaises	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 23 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 95 %
8	Vote consultatif sur le rapport de rémunération anglais	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 99 %
9	Vote consultatif sur la politique de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 98 %
10	Vote consultatif sur le rapport de rémunération suisse	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 99 %
11.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
11.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 99 %
12	Approbation d'un programme de rachat d'actions	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Coltene

Assemblée générale ordinaire du 21.04.2026

Vote exécuté le 09.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de M. Matthias Altendorf en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 95 %
4.1.2	Réélection de M. Jürgen Rauch	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.3	Réélection de Dr. Astrid Waser	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
4.1.4	Réélection de Prof. Dr. Allison Zwingenberger	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.5	Réélection de M. Daniel Bühler	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.6	Réélection de M. Edgar Schönbächler	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il préside le comité de nomination et le conseil comporte moins de 30% de femmes sans justification adéquate.	✓ 95 %
4.1.7	Réélection de M. Martin Schaufelberger	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.2	Elections au comité de nomination et rémunération					
4.2.1	Réélection de M. Edgar Schönbächler au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Schönbächler au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 93 %
4.2.2	Réélection de Prof. Dr. Allison Zwingenberger au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.2.3	Réélection de M. Daniel Bühler au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Réélection de Dr. Michael Schöbi en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
7.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.4	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport ne couvre pas tous les enjeux matériels de manière adéquate. La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs pertinents sur les enjeux matériels. Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels.	✓ 94 %

Comet Holding

Assemblée générale ordinaire du 14.04.2026

Vote exécuté le 01.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris. La société ne prend pas de mesures adéquates afin de réduire ses émissions de CO2e.	✓ 82 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de M. Patrick Jany	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.2	Réélection de Mme Irene Lee	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3	Réélection de Dr. Edeltraud Leibrock	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 83 %
5.4	Réélection de M. Benjamin Loh	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.5	Réélection de Mr. Benjamin Loh en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.6	Election de Dr. Anna Peter	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.7	Election de M. Mads Joergensen	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6	Elections au comité de nomination et rémunération					
6.1	Réélection de M. Patrick Jany au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.2	Election de Dr. Anna Peter au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.3	Election de M. Benjamin Loh au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7	Réélection de HütteLAW en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 27 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 57 %
9.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
9.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
9.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
9.4	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
9.5	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
9.6	Renouvellement de la marge de fluctuation du capital	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

Compagnie Financière Tradition

Assemblée générale ordinaire du 21.05.2026

Vote exécuté le 11.05.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Réduction du capital par annulation d'actions	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation permet une augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription de plus de 10% du capital déjà émis L'autorisation permet une augmentation de capital de plus de 20% du capital déjà émis En cas d'approbation de la demande, l'ensemble des autorisations d'émettre du capital à but général de financement sans droit préférentiel de souscription dépasserait 20% du capital émis. L'autorisation permet une réduction du capital de plus de 5% du capital sans justification adéquate.	✓ 97 %
5	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La société est visée par une poursuite. Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 99 %
6	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 97 %
7	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les administrateurs non exécutifs reçoivent des options.	✓ 99 %
8	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures à celles d'un groupe de référence.	✓ 97 %
9	Elections au conseil d'administration					

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
9.1	Réélection de M. Patrick Combes	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO). Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et la composition du conseil est insatisfaisante. Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et comporte moins de 30% de femmes sans justification adéquate.	✓ 99 %
9.2	Réélection de M. Christian Baillet	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a 75 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 99 %
9.3	Réélection de M. Alain Blanc-Brude	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a 80 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 99 %
9.4	Réélection de M. Jean-Marie Descarpentries	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 29 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il a 89 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il ne remplit pas les critères d'indépendance (représentant d'un actionnaire important, durée de mandat de 29 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (33.3%).	✓ 98 %
9.5	Réélection de M. Christian Goecking	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 29 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il a 82 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il ne remplit pas les critères d'indépendance (durée de mandat de 29 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (33.3%).	✓ 99 %
9.6	Réélection de M. Christophe Hémon	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.7	Réélection de M. Marco Illy	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.8	Réélection de M. Robert Pennone	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 29 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il a 82 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il ne remplit pas les critères d'indépendance (durée de mandat de 29 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (33.3%). Il préside le comité d'audit, ne remplit pas les critères d'indépendance et l'indépendance du comité est insuffisante. Il préside le comité d'audit et la société fait face à des problèmes sérieux liés aux comptes, au système de contrôle interne, ou à la révision interne ou externe.	✓ 97 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
9.9	Election de M. François Brisebois	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CFO).	✓ 98 %
10	Réélection de M. Patrick Combes en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Combes au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 97 %
11	Elections au comité de rémunération					
11.1	Réélection de M. Robert Pennone au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Pennone au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 97 %
11.2	Réélection de M. Christian Goecking au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Goecking au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 97 %
12	Réélection de M. Robert Pennone as chair of the remuneration committee	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Pennone au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 97 %
13	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
14	Réélection de Dr. Christophe Wilhelm en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

DocMorris

Assemblée générale ordinaire du 12.05.2026

Vote exécuté le 01.05.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport ne couvre pas tous les enjeux matériels de manière adéquate. La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs pertinents sur les enjeux matériels. Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris.	✓ 91 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de M. Walter Oberhänsli	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le conseil d'administration n'apporte pas d'améliorations jugées satisfaisantes sur une thématique fortement contestée lors d'une précédente assemblée générale. La performance financière de la société est insatisfaisante depuis plusieurs années.	✓ 70 %
5.2	Réélection de Prof. Dr. Andréa Belliger	POUR	POUR	POUR		✓ 68 %
5.3	Réélection de M. Florian Seubert	POUR	POUR	POUR		✓ 74 %
5.4	Election de M. Thomas Bucher	POUR	POUR	POUR		✓ 74 %
5.5	Election de Mme Nicole Formica-Schiller	POUR	POUR	POUR		✓ 66 %
5.6	Election de Dr. Thomas U. Reutter	POUR	POUR	POUR		✓ 74 %
5.7	Résolution d'actionnaire : élection de Mme Mariola Belina-Prazmowska	CONTRE	POUR	● POUR	Ethos considère que les actionnaires importants ont droit à une représentation adéquate au sein du conseil d'administration.	✗ 48 %
5.8	Résolution d'actionnaire : élection de Dr. Fritz Oesterle	CONTRE	CONTRE	CONTRE	Il représente un actionnaire important et cet actionnaire sera surreprésenté au sein du conseil en cas d'approbation de son élection.	✗ 29 %
5.9	Résolution d'actionnaire : élection de M. Jacek Poswiata	CONTRE	CONTRE	CONTRE	Il représente un actionnaire important et cet actionnaire sera surreprésenté au sein du conseil en cas d'approbation de son élection.	✗ 34 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.1	Réélection de M. Walter Oberhänsli en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Oberhänsli au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 69 %
6.2	Résolution d'actionnaire : élection de Dr. Fritz Oesterle en tant que président du conseil d'administration	RETIRÉE	CONTRE	● CONTRE	Comme l'élection de Dr. Oesterle au sein du conseil d'administration a été refusée par les actionnaires, le POINT 6.2 n'a pas été soumis au vote. Ethos recommandait initialement de voter CONTRE pour la raisons suivante: Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Oesterle au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	
7	Elections au comité de nomination et rémunération					
7.1	Réélection de M. Florian Seubert au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et les montants versés ne sont pas en ligne avec la performance de la société. Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.	✓ 72 %
7.2	Réélection de M. Walter Oberhänsli au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Oberhänsli au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée. Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et les montants versés ne sont pas en ligne avec la performance de la société. Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.	✓ 66 %
7.3	Election de Mme Nicole Formica-Schiller au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 73 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.4	Résolution d'actionnaire : élection de Dr. Fritz Oesterle au comité de nomination et rémunération	RETIRÉE	CONTRE	● CONTRE	Comme l'élection de Dr. Oesterle au sein du conseil d'administration a été refusée par les actionnaires, le POINT 7.4 n'a pas été soumis au vote. Ethos recommandait initialement de voter CONTRE pour la raison suivante: Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Oesterle au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	
7.5	Résolution d'actionnaire : élection de M. Jacek Poswiata au comité de nomination et rémunération	RETIRÉE	CONTRE	● CONTRE	Comme l'élection de M. Poswiata au sein du conseil d'administration a été refusée par les actionnaires, le POINT 7.5 n'a pas été soumis au vote. Ethos recommandait initialement de voter CONTRE pour la raison suivante: Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Poswiata au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	
7.6	Résolution d'actionnaire : élection de Prof. Dr. Andréa Belliger au comité de nomination et rémunération	RETIRÉE	POUR	● POUR	Comme les autres résolutions d'actionnaires n'ont pas été approuvées, le POINT 7.6 n'a pas été soumis au vote. Ethos recommandait initialement de voter POUR pour la raison suivante: La candidate proposée est indépendante.	
8	Réélection de Buis Bürgi AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 24 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Durant l'année sous revue, les honoraires payés à la société de révision pour des services autres que la révision dépassent ceux liés à la révision. Durant les 3 dernières années, le total des honoraires pour des services autres que la révision dépasse 50% du total des honoraires payés pour la révision des comptes.	✓ 90 %
10.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 60 %
10.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
10.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.	✓ 63 %
10.4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
10.5	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures à celles d'un groupe de référence. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.	✓ 92 %

DSM Firmenich

Assemblée générale ordinaire du 07.05.2026

Vote exécuté le 28.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de M. Thomas Leysen en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 94 %
4.1.2	Réélection de M. Patrick Firmenich	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
4.1.3	Réélection de Dr. Sze Cotte-Tan	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.1.4	Réélection de Dr. Antoine Firmenich	POUR	POUR	POUR		✓ 79 %
4.1.5	Réélection de Mme Erica Mann	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.6	Réélection de Mme Carla Mahieu	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.7	Réélection de M. Frits Dirk van Paasschen	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.8	Réélection de M. André Pometta	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
4.1.9	Réélection de M. John Ramsay	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.1.10	Réélection de M. Richard Ridinger	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
4.1.11	Réélection de Mme Corien Wortmann-Kool	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2	Elections au comité de rémunération					
4.2.1	Réélection de Mme Carolina Maria Cornelia (Carla) Mahieu au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2.2	Réélection de M. Thomas Leysen au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Leysen au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 100 %
4.2.3	Réélection de M. Frits Dirk van Paasschen au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2.4	Réélection de M. André Pometta au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 98 %
6	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Réélection de Dr. Christian Hochstrasser en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Emmi

Assemblée générale ordinaire du 09.04.2026

Vote exécuté le 23.03.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La société ne prend pas de mesures adéquates afin de réduire ses émissions de CO2e.	✓ 96 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. Urs Riedener en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
5.1.2	Réélection de M. Dominik Bürgy	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.3	Réélection de M. Thomas Grüter	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.1.4	Réélection de Mme Rebekka Iten	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.5	Réélection de Mme Nadja Lang	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.6	Réélection de M. Hubert Muff	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.1.7	Réélection de M. Christian Troxler	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.8	Réélection de Mme Anette Weber	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2.1	Election de M. Alexander Kühnen	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.3.1	Réélection de M. Urs Riedener au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
5.3.2	Réélection de M. Dominik Bürgy au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.3.3	Réélection de M. Thomas Grüter au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
6	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
7	Réélection de Mr. Pascal Engelberger en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

EPIC Suisse

Assemblée générale ordinaire du 10.04.2026

Vote exécuté le 24.03.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 89 %
3	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1	Elections au conseil d'administration					
6.1.1	Réélection de M. Ron Greenbaum	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1.2	Réélection de Dr. Stefan Breitenstein	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il préside le comité de nomination et le conseil comporte moins de 30% de femmes sans justification adéquate.	✓ 93 %
6.1.3	Réélection de M. Andreas Schneider	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1.4	Réélection de Mme Leta Bolli Kennel	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.2	Réélection de M. Ron Greenbaum en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
6.3.1	Réélection de Dr. Stefan Breitenstein au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Breitenstein au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 93 %
6.3.2	Réélection de M. Ron Greenbaum au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
7.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures à celles d'un groupe de référence.	✓ 93 %
8	Réélection d'ADROIT Attorneys en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
10	Renouvellement de la marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation permet une réduction du capital de plus de 5% du capital sans justification adéquate.	✓ 93 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 99 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. Gianluca Ferrari	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il ne remplit pas les critères d'indépendance (représentant d'un actionnaire important) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%). Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 96 %
5.1.2	Réélection de M. Francesco Defila	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il ne remplit pas les critères d'indépendance (représentant d'un actionnaire important) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%). Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 99 %
5.2	Réélection de M. Gianluca Ferrari en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Ferrari au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 96 %
5.3	Elections au comité de rémunération					
5.3.1	Réélection de M. Gianluca Ferrari au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Ferrari au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 96 %
5.3.2	Réélection de M. Francesco Defila au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Defila au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 96 %
5.4	Réélection de Forvis Mazars en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.5	Election de Mme Pia Gössi en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.1	Modification du capital conditionnel	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.2	Renouvellement de la marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation permet une augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription de plus de 10% du capital déjà émis L'autorisation permet une augmentation de capital de plus de 20% du capital déjà émis L'autorisation permet une réduction du capital de plus de 5% du capital sans justification adéquate.	✓ 96 %
7.3	Introduction d'une clause d'opting-out	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'introduction d'une clause d'opting out n'est pas dans l'intérêt des actionnaires minoritaires.	✓ 95 %
7.4	Modification des statuts relative à la suppression d'une disposition spécifique liée à une transaction passée	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Feintool International

Assemblée générale ordinaire du 29.04.2026

Vote exécuté le 17.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs pertinents sur les enjeux matériels. Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société a cessé de publier des indicateurs quantitatifs clés sur ses enjeux matériels sans justification adéquate. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris. La société ne prend pas de mesures adéquates afin de réduire ses émissions de CO2e.	✓ 98 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 98 %
4.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération 2024	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 95 %
4.4	Vote consultatif sur le rapport de rémunération 2025	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.	✓ 95 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. Norbert Indlekofer	POUR	CONTRE	● CONTRE	En tant que président du conseil d'administration, il reste responsable de sa composition, qui n'est pas satisfaisante.	✓ 97 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.1.2	Réélection de Dr. Marcus Bollig	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.3	Réélection de M. Martin Klöti	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.1.4	Réélection de M. Matthias Holzammer	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.2	Réélection de M. Norbert Indlekofer en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Indlekofer au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 97 %
5.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.3.1	Réélection de M. Norbert Indlekofer au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Indlekofer au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 97 %
5.3.2	Réélection de M. Martin Klöti au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.3.3	Réélection de M. Matthias Holzammer au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.4	Réélection de COT Treuhand AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.5	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6	Renouvellement de la marge de fluctuation du capital	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Flughafen Zürich

Assemblée générale ordinaire du 17.04.2026

Vote exécuté le 07.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Présentation des états financiers et des comptes	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
2	Présentation du rapport de révision	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
3	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux sur les enjeux matériels. La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris. Il existe une détérioration des indicateurs clés sur les enjeux matériels sur une période de 3 ans.	✓ 86 %
5	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Affectation de réserves libres aux réserves légales	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8.1	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8.2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende (proposition de remplacement si le point 7 est refusé)	RETIRÉE	POUR	● POUR	Comme le POINT 8.1 a été accepté par les actionnaires, le POINT 8.2 n'a pas été soumis au vote.	
9.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10.1	Elections au conseil d'administration					
10.1.1	Réélection de M. Josef Felder	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10.1.2	Réélection de M. Stephan Gemkow	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10.1.3	Réélection de Mme Corine Mauch	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
10.1.4	Réélection de Mme Claudia Pletscher	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10.1.5	Election de M. Stefan Paul	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10.2	Réélection de M. Josef Felder en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
10.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
10.3.1	Election de M. Stefan Paul au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
10.3.2	Réélection de Mme Claudia Pletscher au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
10.3.3	Réélection de Dr. Beat Schwabr au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
10.3.4	Réélection de M. Josef Felder au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10.4	Réélection de Mme Marianne Sieger en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10.5	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
11.1	Modification des statuts : registre des actions et droits de vote	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
11.2	Modification des statuts : provision pour la rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Plusieurs modifications statutaires sont présentées au vote de manière groupée et les modifications avec une incidence négative sont prépondérantes. L'information fournie pour apprécier les caractéristiques des plans et leur fonctionnement est insuffisante.	✓ 88 %

Forbo

Assemblée générale ordinaire du 02.04.2026

Vote exécuté le 19.03.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs pertinents sur les enjeux matériels. Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels.	✓ 87 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à celle d'un group de référence.	✓ 89 %
4.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.4	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.5	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de M. Bernhard Merki en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
5.2	Réélection de M. Michael Pieper	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a 80 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 85 %
5.3	Réélection de Mme Claudia Coninx-Kaczynski	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
5.4	Réélection de M. Jörg Kampmeyer	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.5	Réélection de Dr. Eveline Saupper	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.6	Réélection de M. Vincent Studer	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 17 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 73 %
5.7	Election de Dr. Ilias Läber	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6	Elections au comité de rémunération					
6.1	Réélection de Mme Claudia Coninx-Kaczynski au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 81 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.2	Réélection de M. Bernhard Merki au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
6.3	Réélection de M. Michael Pieper au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Pieper au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 78 %
7	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 86 %
8	Réélection de M. René Peyer en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Fundamenta Real Estate

Assemblée générale ordinaire du 01.04.2026

Vote exécuté le 20.03.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de Dr. Andreas Robert Spahni en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et comporte moins de 30% de femmes sans justification adéquate. Il siège au conseil d'administration depuis 18 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 51 %
5.1.2	Réélection de M. Frédéric de Boer	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.3	Réélection de Mme Ramona Lindenmann	POUR	POUR	POUR		✓ 86 %
5.1.4	Réélection de M. Niels Roefs	POUR	POUR	POUR		✓ 80 %
5.1.5	Réélection de M. Hadrian Rosenberg	POUR	POUR	POUR		✓ 86 %
5.2	Elections au comité de rémunération					
5.2.1	Réélection de M. Niels Roefs au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 85 %
5.2.2	Réélection de M. Hadrian Rosenberg au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 85 %
5.3	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
5.4	Réélection de M. Stephan Huber en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7	Augmentation et extension de la marge de fluctuation du capital	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %

Galderma Group

Assemblée générale ordinaire du 22.04.2026

Vote exécuté le 30.03.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs pertinents sur les enjeux matériels. Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris. La société ne prend pas de mesures adéquates afin de réduire ses émissions de CO2e.	✓ 93 %
1.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 61 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de M. Thomas Ebeling en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.1.2	Réélection de M. Daniel Browne	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.3	Réélection de Mme Maria Teresa Hilado	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.4	Réélection de Mme Karen Ling	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
4.1.5	Réélection de M. Roberto de Oliveira Marques	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.6	Réélection de Mme Sherilyn McCoy	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 97 %
4.1.7	Réélection de Dr. Flemming Ornskov	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 89 %
4.2.1.1	Election de M. Harry Kirsch	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2.2.1	Proposition d'actionnaire (L'Oréal) : élection de M. Samuel du Retail	POUR	POUR	POUR	Ethos considère que les actionnaires importants ont droit à une représentation adéquate au sein du conseil d'administration.	✓ 80 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
4.2.2.2	Proposition d'actionnaire (L'Oréal) : élection de Mme Delphine Viguiier-Hovasse	POUR	POUR	POUR	Ethos considère que les actionnaires importants ont droit à une représentation adéquate au sein du conseil d'administration.	✓ 80 %
4.3	Elections au comité de rémunération					
4.3.1	Réélection de Mme Karen Ling au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.	✓ 87 %
4.3.2	Réélection de M. Thomas Ebeling au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.	✓ 93 %
4.3.3	Réélection de M. Roberto de Oliveira Marques au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.	✓ 95 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures à celles d'un groupe de référence. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 62 %
6	Réélection d'Altenburger Ltd. legal + tax en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Galenica

Assemblée générale ordinaire du 21.04.2026

Vote exécuté le 08.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
1.3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
3.1	Distribution d'un dividende provenant des bénéfices accumulés	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3.2	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de Dr. Markus Neuhaus en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.2	Réélection de Mme Pascale Bruderer	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.3	Réélection de Mme Nadine Balkanyi-Nordmann	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.4	Réélection de M. Bertrand Jungo	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.5	Réélection de Mme Judith Meier	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.6	Réélection de Prof. Dr. Solange Peters	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.7	Réélection de M. Jörg Zulauf	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2	Elections au comité de rémunération					
5.2.1	Réélection de M. Bertrand Jungo au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.2.2	Réélection de Mme Pascale Bruderer au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2.3	Réélection de Prof. Dr. Solange Peters au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3	Réélection de Walder Wyss AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.4	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %

GAM Investments

Assemblée générale ordinaire du 12.05.2026

Vote exécuté le 01.05.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 96 %
2	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
3.1	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
3.2	Décharge aux membres de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1	Réélection de M. Anthony Maarek en tant que membre et élection en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.2	Réélection de Mme Inès de Dinechin	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.3	Réélection de Mme Anne Empain	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.4	Réélection de Mme Donatella Ceccarelli	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.5	Election de M. Albert Saporta	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 97 %
4.6	Election de M. John Niel	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 97 %
4.7	Résolution des actionnaires : Election de Mme Benedetta Arese Lucini	CONTRE	CONTRE	CONTRE	Les renseignements donnés sur la personne proposée à élection sont insuffisants.	✗ 7 %
5	Elections au comité de rémunération					
5.1	Réélection de Mme Inès de Dinechin au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.2	Réélection de Mme Anne Empain au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.3	Election de Mme Donatella Ceccarelli au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.4	Résolution des actionnaires : Election de Mme Benedetta Arese Lucini au comité de rémunération	CONTRE	CONTRE	CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Mme Arese Lucini au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✗ 7 %
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération fixe est significativement supérieure à celle d'un groupe de référence.	✓ 96 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération additionnelle de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 97 %
6.4	Extension de l'utilisation du plan de rétention à long terme 2024	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 96 %
7	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 20 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 96 %
8	Réélection de M. Tobias Rohner en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %

Garmin

Assemblée générale ordinaire du 05.06.2026

Vote exécuté le 26.05.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Elections au conseil d'administration					
5a	Réélection de Mme Susan M. Ball	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5b	Réélection de M. Jonathan Burrell	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
5c	Réélection de M. Joseph J. Hartnett	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il ne remplit pas les critères d'indépendance (durée de mandat de 13 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (33.3%).	✓ 86 %
5d	Réélection de Dr. Min H. Kao	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5e	Réélection de Mme Catherine A. Lewis	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5f	Réélection de M. Clifton A. Pemble	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 100 %
6	Réélection de Dr. Min H. Kao en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
7	Elections au comité de rémunération					
7a	Réélection de Mme Susan M. Ball au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7b	Réélection de M. Jonathan Burrell au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
7c	Réélection de M. Joseph J. Hartnett au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Hartnett au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 95 %
7d	Réélection de Mme Catherine A. Lewis au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
8	Réélection de Wuersch & Gering LLP en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 26 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 97 %
10	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants (droit américain)	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 95 %
11	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 96 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
12	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs pertinents sur les enjeux matériels. Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris.	✓ 100 %
13	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 98 %
14	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs pertinents sur les enjeux matériels sur une période d'au moins 2 ans. Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris.	✓ 94 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. Albert M. Baehny en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.1.2	Réélection de M. Thomas Bachmann	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.1.3	Réélection de Dr. Felix R. Ehrat	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
5.1.4	Réélection de Dr. Werner Karlen	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.1.5	Réélection de Mme Bernadette Koch	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.6	Réélection de Mme Eunice Zehnder-Lai	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
5.2	Elections au comité de rémunération					
5.2.1	Réélection de Mme Eunice Zehnder-Lai au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
5.2.2	Réélection de M. Thomas Bachmann au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.2.3	Réélection de Dr. Werner Karlen au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6	Réélection de hba Rechtsanwälte AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
8.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
8.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.	✓ 91 %

Georg Fischer

Assemblée générale ordinaire du 15.04.2026

Vote exécuté le 25.03.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Modification des statuts : objet social de la société	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de Dr. Peter Hackel	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2	Réélection de Mme Annika Paasikivi	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.3	Réélection de M. Stefan Räbsamen	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.4	Réélection de Dr. Eveline Saupper	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.5	Réélection de Mme Ayano Senaha	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.6	Réélection de M. Yves Serra	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.7	Réélection de Mme Michelle Wen	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.8	Election de M. Ton Büchner	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.9	Election de M. Christopher Guérin	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1	Réélection de M. Yves Serra en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.2	Elections au comité de rémunération					
6.2.1	Réélection de Mme Annika Paasikivi au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.2.2	Réélection de Dr. Eveline Saupper au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.2.3	Réélection de Mme Michelle Wen au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
8	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
9	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10	Réélection de DGS Rechtsanwälte en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Glarner Kantonalbank

Assemblée générale ordinaire du 24.04.2026

Vote exécuté le 10.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport ne couvre pas tous les enjeux matériels de manière adéquate. Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris. La société ne prend pas de mesures adéquates afin de réduire ses émissions de CO2e.	✓ 98 %
3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale ainsi qu'à l'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Elections au conseil d'administration					
6.1	Réélection de Dr. Urs P. Gnos en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 17 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 96 %
6.2	Réélection de Dr. Markus Heer (représentant du canton)	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.3	Réélection de M. Rudolf Stäger	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 17 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il préside le comité de nomination, ne remplit pas les critères d'indépendance et l'indépendance du comité est insuffisante. Il préside le comité de nomination et le conseil comporte moins de 30% de femmes sans justification adéquate.	✓ 96 %
6.4	Réélection de Dr. Dominic Rau	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.5	Réélection de Dr. Konrad Heinrich Marti	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.6	Réélection de Mme Angela Petruzzi	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.7	Réélection de Mme Susanne De Zordi	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
8	Réélection de M. Giuseppe Mongiovi en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Groupe Minoteries

Assemblée générale ordinaire du 21.05.2026

Vote exécuté le 11.05.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Constitution de l'Assemblée générale	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
2	Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale 2025	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Présentation des états financiers et des comptes 2025	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
4	Présentation du rapport de l'organe de révision	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
5.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6	Elections au conseil d'administration					
6.1.1	Réélection de Mme Céline Amaudruz en tant que membre et présidente du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et le renouvellement et la composition du conseil sont insatisfaisants. Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et comporte moins de 30% de femmes sans justification adéquate.	✓ 98 %
6.1.2	Réélection de M. Emmanuel Séquin	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 21 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 99 %
6.1.3	Réélection de M. Olivier Schucht	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1.4	Réélection de M. François Sunier	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 20 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 99 %
6.2	Election de M. Ralph Peter Siegl	POUR	POUR	POUR		✓ 78 %
7	Elections au comité de rémunération					
7.1	Réélection de Mme Céline Amaudruz au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Mme Amaudruz au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 97 %
7.2	Réélection de M. Emmanuel Séquin au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Séquin au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 97 %
8.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
8.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
8.3.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8.3.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
9	Réélection de M. Cyrille Bugnon en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10	Réélection de Forvis Mazars en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1	Réélection de M. Philippe Royer en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
4.2.1	Réélection de Dr. Stefan Breitenstein	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
4.2.2	Réélection de M. Niklaus H. Huber	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il préside le comité de nomination et le conseil comporte moins de 30% de femmes sans justification adéquate.	✓ 89 %
4.2.3	Réélection de M. Andreas Evertz	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2.4	Réélection de Dr. Libo Zhang	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
4.3.1	Réélection de M. Niklaus H. Huber au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Huber au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 86 %
4.3.2	Réélection de M. Philippe Royer au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
4.3.3	Réélection de M. Andreas Evertz au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.4	Réélection de Brunner Knobel Attorneys-at-law en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.5	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 32 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 93 %
5	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels.	✓ 94 %
6	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.	✓ 85 %
7	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La hausse proposée par rapport à l'année précédente est excessive et non justifiée.	✓ 92 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
9	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %

Helvetia Baloise

Assemblée générale ordinaire du 22.05.2026

Vote exécuté le 13.05.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
1.3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Modalités de vote concernant la rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Plusieurs modifications statutaires sont présentées au vote de manière groupée et les modifications avec une incidence négative sont prépondérantes.	✓ 90 %
4.2	Modification de plusieurs dispositions des statuts	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.3	For	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de Dr. Thomas von Planta en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1.2	Réélection de Dr. Ivo Furrer	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.3	Réélection de Dr. René Cotting	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.4	Réélection de M. Beat Fellmann	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1.5	Réélection de Dr. Guido Fürer	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.6	Réélection de M. Luigi Lubelli	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.7	Réélection de M. Christoph Mäder	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.1.8	Réélection de Dr. Markus R. Neuhaus	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1.9	Réélection de Dr. Gabriela Maria Payer	POUR	POUR	POUR		✓ 84 %
5.1.10	Réélection de Dr. Thomas Schmuckli	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1.11	Réélection de M. Vincent Vandendael	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.12	Réélection de Dr. Marie-Noëlle Zen-Ruffinen	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.13	Réélection de Dr. Yvonne Wicki Macus	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.2	Elections au comité de rémunération					
5.2.1	Réélection de Dr. Gabriela Maria Payer au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 70 %
5.2.2	Réélection de M. Christoph Mäder au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.2.3	Réélection de Dr. Marie-Noëlle Zen-Ruffinen au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.2.4	Réélection de Dr. Yvonne Wicki Macus au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.3	Réélection de M. Walter Wagner en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.4	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.2.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale pour la période du 1er juillet 2026 au 30 juin 2027	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.2.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale pour la période du 1er juillet 2027 au 31 décembre 2027	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.3.1	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable de la direction générale en 2025	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.3.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable de la direction générale en 2026	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.	✓ 91 %
6.3.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable de la direction générale en 2027	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.	✓ 90 %

HIAG Immobilien

Assemblée générale ordinaire du 23.04.2026

Vote exécuté le 10.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
2.1	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.2	Distribution d'un dividende provenant des bénéfices accumulés	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.3	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs pertinents sur les enjeux matériels. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels.	✓ 92 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de Dr. Felix Grisard	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.2	Réélection de Mme Salome Grisard Varnholt	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.3	Réélection de Dr. Jvo Grundler	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (General Counsel).	✓ 85 %
5.4	Réélection de Mme Anja Meyer	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.5	Réélection de M. Micha Blattmann	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.6	Election de M. Karl Theiler	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.7	Réélection de Dr. Felix Grisard en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.8	Election de Mme Anja Meyer en tant que vice-présidente du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6	Elections au comité de nomination et rémunération					
6.1	Réélection de Mme Salome Grisard Varnholt au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.	✓ 78 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.2	Réélection de Mme Anja Meyer au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.	✓ 83 %
6.3	Election de M. Karl Theiler au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
7.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à celle d'un group de référence.	✓ 86 %
7.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 86 %
7.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 77 %
8	Vote consultatif sur le système de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 77 %
9	Réélection de Battegay Dürr AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 25 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 81 %

Holcim

Assemblée générale ordinaire du 13.05.2026

Vote exécuté le 28.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 90 %
1.3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
3.1	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3.2	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de M. Kim Fausing en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 95 %
4.1.2	Réélection de Prof. Dr. Philippe Block	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.3	Réélection de Mme Leanne Geale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.4	Réélection de Mme Catrin Hinkel	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.5	Réélection de Mme Naina Lal Kidwai	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.6	Réélection de Dr. Ilias Läber	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.7	Réélection de M. Michael H. McGarry	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.8	Réélection de M. Adolfo Orive	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.9	Réélection de Mme Claudia Sender Ramirez	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.10	Réélection de Dr. Sven Schneider	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2	Elections au comité de nomination et rémunération					
4.2.1	Réélection de Mme Leanne Geale au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2.2	Réélection de Dr. Ilias Läber au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2.3	Réélection de M. Michael H. McGarry au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2.4	Réélection de Mme Claudia Sender Ramirez au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.3.1	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.3.2	Réélection de Dr. Sabine Burkhalter Kaimakliotis en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 92 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de M. Urs Kaufmann en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 81 %
5.2	Réélection de Dr. Beat Kälin	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il ne remplit pas les critères d'indépendance (durée de mandat de 17 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (37.5%).	✓ 79 %
5.3	Réélection de Mme Marina Bill	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.4	Réélection de Prof. Dr. Monika Büttler	POUR	POUR	POUR		✓ 73 %
5.5	Réélection de Mme Kerstin Günther	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.6	Réélection de M. Rolf Seiffert	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il ne remplit pas les critères d'indépendance (durée de mandat de 16 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (37.5%).	✓ 82 %
5.7	Réélection de Dr. Franz Studer	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
5.8	Réélection de M. Jörg Walther	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6	Elections au comité de nomination et rémunération					
6.1	Réélection de Prof. Dr. Monika Büttler au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 70 %
6.2	Réélection de Mme Marina Bill au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
6.3	Réélection de Dr. Beat Kälin au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Kälin au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 71 %
7	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 65 %
8.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération en espèces du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération en actions du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à celle d'un group de référence. La hausse proposée par rapport à l'année précédente est excessive et non justifiée.	✓ 92 %
8.4	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
9	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
10	Réélection de Bratschi AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Idorsia

Assemblée générale ordinaire du 06.05.2026

Vote exécuté le 23.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 95 %
1.3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs pertinents sur les enjeux matériels. Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris. La société ne prend pas de mesures adéquates afin de réduire ses émissions de CO2e.	✓ 92 %
2	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de Dr. Jean-Paul Clozel	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO a.i.) sans date prévue pour quitter ses fonctions managériales.	✓ 96 %
4.1.2	Réélection de M. Sandesh Mahatme	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.3	Réélection de Dr. Mathieu Simon	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.4	Election de Dr. Natalia Misciattelli	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.5	Election de M. Gabriel Baertschi	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 96 %
4.1.6	Election de M. André Muller	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a exercé des fonctions exécutives dans la société durant les trois dernières années et il siègera au comité d'audit.	✓ 95 %
4.2	Réélection de Dr. Jean-Paul Clozel en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Clozel au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 96 %
4.3	Elections au comité de nomination et rémunération					

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
4.3.1	Réélection de Dr. Mathieu Simon au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.3.2	Election de M. Gabriel Baertschi au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Baertschi au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 96 %
4.3.3	Election de Dr. Natalia Misciattelli au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à celle d'un group de référence.	✓ 94 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures à celles d'un groupe de référence. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 93 %
6	Réélection de BachmannPartner Sachwalter und Treuhand en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Réélection de Deloitte en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Inficon

Assemblée générale ordinaire du 22.04.2026

Vote exécuté le 08.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des doutes importants existent quant à la qualité, la véracité et l'exhaustivité des informations fournies. La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs pertinents sur les enjeux matériels. La société ne publie pas le niveau d'atteinte de ses objectifs. Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris. La société ne prend pas de mesures adéquates afin de réduire ses émissions de CO2e.	✓ 91 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de Dr. Beat E. Lüthi en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il ne remplit pas les critères d'indépendance (durée de mandat de 14 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (20.0%). La gouvernance de la société est insatisfaisante et le dialogue avec les actionnaires n'aboutit pas aux résultats attendus.	✓ 80 %
5.2	Réélection de Mme Vanessa Frey	POUR	POUR	POUR		✓ 81 %
5.3	Réélection de M. Beat M. Siegrist	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 16 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il ne remplit pas les critères d'indépendance (durée de mandat de 16 ans, diverses raisons) et l'indépendance du conseil est insuffisante (20.0%). Il préside le comité de nomination et le renouvellement et la composition du conseil sont insatisfaisants.	✓ 66 %
5.4	Réélection de Dr. Reto Suter	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.5	Réélection de M. Lukas Winkler	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il ne remplit pas les critères d'indépendance (ancien membre de la direction) et l'indépendance du conseil est insuffisante (20.0%).	✓ 75 %
6	Elections au comité de nomination et rémunération					
6.1	Réélection de M. Beat M. Siegrist au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Siegrist au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 64 %
6.2	Réélection de Dr. Reto Suter au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.3	Réélection de M. Lukas Winkler au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Winkler au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 73 %
7	Réélection de Baur Hürlimann en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 83 %
9	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 92 %
10	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
11	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Interroll

Assemblée générale ordinaire du 12.06.2026

Vote exécuté le 02.06.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des doutes importants existent quant à la qualité, la véracité et l'exhaustivité des informations fournies. Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris. La société renonce aux engagements pris dans le passé en matière de stratégie de durabilité sans justification adéquate. Il existe une détérioration des indicateurs clés sur les enjeux matériels sur une période de 3 ans.	✓ 82 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 51 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures à celles d'un groupe de référence.	✓ 89 %
Elections au conseil d'administration						
5.1	Réélection de M. Paul Zumbühl en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 85 %
5.2	Réélection de M. Stefano Mercorio	POUR	POUR	POUR		✓ 83 %
5.3	Réélection de M. Ingo Specht	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il ne remplit pas les critères d'indépendance (durée de mandat de 20 ans, ancien membre de la direction, diverses raisons) et l'indépendance du conseil est insuffisante (42.9%).	✓ 74 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.4	Réélection de Dr. Elena Cortona	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.5	Réélection de Mme Susanne Schreiber	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
5.6	Election de Mme Barbara Bergmeier	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.7	Election de M. David Kurmann	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
Elections au comité de rémunération						
6.1	Réélection de Mme Susanne Schreiber au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 69 %
6.2	Election de Mme Barbara Bergmeier au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 76 %
8	Réélection de MAG Legis en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Investis

Assemblée générale ordinaire du 04.05.2026

Vote exécuté le 21.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Approuver la reclassification des réserves légales	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs pertinents sur les enjeux matériels. Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels.	✓ 96 %
5	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1	Elections au conseil d'administration					
6.1.1	Réélection de M. Albert M. Baehny	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1.2	Réélection de Mme Corine Blesi	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1.3	Réélection de M. Stéphane Bonvin	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce des fonctions opérationnelles de façon permanente.	✓ 98 %
6.1.4	Réélection de M. Christian Gellerstad	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1.5	Réélection de Dr. Thomas Vettiger	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et comporte moins de 30% de femmes sans justification adéquate.	✓ 98 %
6.2	Réélection de Dr. Thomas Vettiger en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Vettiger au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 97 %
6.3	Elections au comité de rémunération					
6.3.1	Réélection de M. Albert M. Baehny au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.3.2	Réélection de Mme Corine Blesi au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.4	Réélection d'Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.5	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 95 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les administrateurs non exécutifs reçoivent une rémunération variable.	✓ 98 %
7.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.	✓ 98 %

IVF Hartmann

Assemblée générale ordinaire du 14.04.2026

Vote exécuté le 30.03.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
	Contre-proposition d'un actionnaire : dividende de CHF 10 par action	CONTRE	CONTRE	CONTRE	Les actionnaires votant par procuration ne peuvent pas accepter par avance des propositions non annoncées.	✗ 3 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 98 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.a	Réélection de Mme Cornelia Ritz Bossicard	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.b	Réélection de M. Oliver Neubrand	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il ne remplit pas les critères d'indépendance (représentant d'un actionnaire important) et l'indépendance du conseil est insuffisante (40.0%). Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 99 %
5.1.c	Réélection de M. Stefan Grote	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1.d	Réélection de Dr. Aldo C. Schellenberg	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.2	Election de Dr. Katharina Reus	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.3	Réélection de Ms. Cornelia Ritz Bossicard en tant que présidente du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.4	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.4.a	Réélection de Mme Cornelia Ritz Bossicard au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.4.b	Réélection de M. Oliver Neubrand au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Neubrand au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 99 %
5.4.c	Réélection de Dr. Aldo C. Schellenberg au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.5	Réélection de Dr. Jürg Martin en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.6	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 96 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La hausse proposée par rapport à l'année précédente est excessive et non justifiée.	✓ 98 %
6.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

Julius Bär

Assemblée générale ordinaire du 09.04.2026

Vote exécuté le 26.03.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 86 %
1.3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs pertinents sur les enjeux matériels. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La société ne prend pas de mesures adéquates afin de réduire ses émissions de CO2e.	✓ 93 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 93 %
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à celle d'un group de référence.	✓ 90 %
4.2.1	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.	✓ 90 %
4.2.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 90 %
4.2.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. Noel Quinn en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.1.2	Réélection de M. Bruce Fletcher	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.1.3	Réélection de M. Jürg Hunziker	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.1.4	Réélection de Mme Kathryn Shih	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.1.5	Réélection de M. Tomás Varela Muiña	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.6	Réélection de Mme Eunice Zehnder-Lai	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.2.1	Election de Dr. Urban Angehrn	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2.2	Election de M. Colin Bell	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.3	Elections au comité de rémunération					
5.3.1	Election de M. Bruce Fletcher au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
5.3.2	Election de Mme Kathryn Shih au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.3.3	Election de Mme Eunice Zehnder-Lai au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
6	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
7	Réélection de M. Marc Nater en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8.1	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	En cas d'approbation de la demande, l'ensemble des autorisations d'émettre du capital à but général de financement sans droit préférentiel de souscription dépasserait 20% du capital émis. L'autorisation permet une réduction du capital de plus de 5% du capital sans justification adéquate.	✓ 87 %
8.2	Modification des statuts : Rémunération des membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Jungfraubahn

Assemblée générale ordinaire du 11.05.2026

Vote exécuté le 29.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 91 %
3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris.	✓ 89 %
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6	Elections au conseil d'administration					
6.a	Réélection de M. Heinz Karrer en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.b.1	Réélection de M. Daniel Binder	POUR	POUR	POUR		✓ 73 %
6.b.2	Réélection de Dr. Catrina Luchsinger Gähwiler	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.b.3	Réélection de Mme Catherine Mühlemann	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.b.4	Réélection de M. Hanspeter Rüfenacht	POUR	POUR	POUR		✓ 76 %
6.b.5	Réélection de M. Thomas Ruoff	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
7	Elections au comité de nomination et rémunération					
7.a	Réélection de Mme Catherine Mühlemann au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.	✓ 83 %
7.b	Réélection de M. Hanspeter Rüfenacht au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.	✓ 67 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.c	Réélection de M. Thomas Ruoff au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.	✓ 64 %
8.a	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
8.b	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
9.a	Réélection de M. Niklaus Glatthard en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.b	Réélection du suppléant du représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10	Réélection de BDO en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Kardex

Assemblée générale ordinaire du 30.04.2026

Vote exécuté le 17.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
1.3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport ne couvre pas tous les enjeux matériels de manière adéquate. La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs pertinents sur les enjeux matériels. La société ne publie pas le niveau d'atteinte de ses objectifs. Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris. La société ne prend pas de mesures adéquates afin de réduire ses émissions de CO2e. La société renonce aux engagements pris dans le passé en matière de stratégie de durabilité sans justification adéquate.	✓ 88 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de M. Philipp Buhofer	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.2	Réélection de M. Eugen Elmiger	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 91 %
4.1.3	Réélection de Dr. Andreas Häberli	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.4	Réélection de Mme Jennifer Maag	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.5	Réélection de Mme Maria Teresa Vacalli	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.6	Réélection de Dr. Felix A. Thöni	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.2	Réélection de Dr. Felix A. Thöni en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.3	Elections au comité de nomination et rémunération					

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
4.3.1	Réélection de M. Philipp Buhofer au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.3.2	Réélection de M. Eugen Elmiger au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Elmiger au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 90 %
4.3.3	Réélection de Mme Maria Teresa Vacalli au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.4	Réélection de Wenger & Vieli AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.5	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 73 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

Komax

Assemblée générale ordinaire du 09.04.2026

Vote exécuté le 20.03.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris.	✓ 90 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de Dr. Andreas Häberli en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.1.2	Réélection de Mme Annette Heimlicher	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.1.3	Réélection de Dr. Mariel Hoch	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.1.4	Réélection de Dr. Beat Kälin	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.1.5	Réélection de M. Daniel Lippuner	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.1.6	Réélection de Dr. Jürg Werner	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.2	Elections au comité de rémunération					
5.2.1	Réélection de Dr. Andreas Häberli au comité de rémunération	RETIRÉE	POUR	● POUR	Le POINT 5.2.1 n'a pas été soumis au vote des actionnaires, car Dr. Häberli a annoncé avant l'AG qu'il ne se représenterait pas à réélection.	
5.2.2	Réélection de Dr. Beat Kälin au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.2.3	Réélection de Mme Annette Heimlicher au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
5.3	Réélection de M. Thomas Tschümperlin en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.4	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 32 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 88 %
6.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.	✓ 81 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
7	Renouvellement de la marge de fluctuation du capital	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %

Kudelski

Assemblée générale ordinaire du 14.04.2026

Vote exécuté le 30.03.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport n'est pas disponible suffisamment tôt avant l'assemblée générale.	✓ 99 %
1.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos. Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 99 %
2	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 99 %
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à celle d'un group de référence.	✓ 99 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures à celles d'un groupe de référence. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos. Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance. Le comité de rémunération ou le conseil d'administration disposent de trop de pouvoir discrétionnaire en matière d'attributions.	✓ 99 %
5	Elections au conseil d'administration					

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.1	Réélection de M. Laurent Dassault	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 31 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il ne remplit pas les critères d'indépendance (durée de mandat de 31 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (25.0%).	✓ 99 %
5.2	Réélection de Prof. Dr. Michael Hengartner	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.3	Réélection de M. André Kudelski	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 99 %
5.4	Réélection de Dr. Marguerite Kudelski	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.5	Election de Mme Hélène Béguin	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.6	Réélection de M. Pierre Lescure	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 22 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il a 81 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il ne remplit pas les critères d'indépendance (durée de mandat de 22 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (25.0%).	✓ 99 %
5.7	Réélection de M. Alec Ross	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.8	Réélection de M. Claude Smadja	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 27 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il a 81 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il ne remplit pas les critères d'indépendance (durée de mandat de 27 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (25.0%). Il préside le comité d'audit, ne remplit pas les critères d'indépendance et l'indépendance du comité est insuffisante. Il est membre indépendant principal (lead director), mais ne remplit pas les critères d'indépendance (durée de mandat de 27 ans).	✓ 99 %
6	Réélection de Mr. André Kudelski en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Kudelski au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 99 %
7	Elections au comité de nomination et rémunération					
7.1	Election de Prof. Dr. Michael Hengartner au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.2	Réélection de M. Pierre Lescure au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Lescure au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée. Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.	✓ 99 %
7.3	Réélection de M. Alec Ross au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.	✓ 99 %
7.4	Réélection de M. Claude Smadja au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Smadja au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée. Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.	✓ 99 %
8	Réélection de Ofisa Berney Associés SA en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 41 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 99 %
10	Divers	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		

Kühne + Nagel

Assemblée générale ordinaire du 06.05.2026

Vote exécuté le 21.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.a	Réélection de Mme Anne-Catherine Berner	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 97 %
4.1.b	Réélection de M. Dominik Bürgy	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.1.c	Réélection de M. Dominik de Daniel	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
4.1.d	Réélection de M. Karl Gernandt	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 18 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il ne remplit pas les critères d'indépendance (représentant d'un actionnaire important, durée de mandat de 18 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (37.5%). Il préside le comité de nomination, ne remplit pas les critères d'indépendance et l'indépendance du comité est insuffisante.	✓ 84 %
4.1.e	Réélection de M. Klaus-Michael Kühne	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 51 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il a 89 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 96 %
4.1.f	Réélection de M. Tobias B. Staehelin	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.g	Réélection de Mme Hauke Stars	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 94 %
4.1.h	Réélection de Dr. Jörg Wolle	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats. Le renouvellement et la composition du conseil sont insatisfaisants.	✓ 95 %
4.2	Réélection de Dr. Jörg Wolle en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Wolle au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 95 %
4.3	Elections au comité de rémunération					

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
4.3.a	Réélection de M. Karl Gernandt au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Gernandt au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée. Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.	✓ 84 %
4.3.b	Réélection de M. Tobias B. Staehelin au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.	✓ 95 %
4.3.c	Réélection de Mme Hauke Stars au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Mme Stars au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée. Elle a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.	✓ 93 %
4.4	Réélection de M. Stefan Mangold en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.5	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 82 %
7.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à celle d'un group de référence.	✓ 97 %
7.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 82 %

Kuros Biosciences

Assemblée générale ordinaire du 15.04.2026

Vote exécuté le 01.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓
4	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓
5	Elections au conseil d'administration					
5.a	Réélection de Prof. Dr. Clemens van Blitterswijk en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓
5.b	Réélection de M. Chris Fair	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓
5.c	Réélection de Prof. Dr. Joost de Bruijn	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (President of Innovation & Strategy).	✓
5.d	Réélection de Mme Kimberley Elting	POUR	POUR	POUR		✓
5.e	Réélection de M. Oliver Walker	POUR	POUR	POUR		✓
6	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 24 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓
7.a	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à celle d'un group de référence.	✓
7.b	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓
7.c	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓
7.d	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos.	✓
7.e	Approbation d'une prime unique pour le CEO	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures à celles d'un groupe de référence.	✓
8	Elections au comité de nomination et rémunération					
8.a	Réélection de Prof. Dr. Clemens van Blitterswijk au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8.b	Réélection de M. Oliver Walker au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
8.c	Election de Mme Kimberley Elting au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓
9	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓
10	Modifications des statuts: Rémunérations et contrats	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le vote sur le montant maximum est prospectif et les statuts ne contiennent aucune limite à la rémunération variable. Les contrats de travail peuvent inclure des clauses de non concurrence rémunérées incompatibles avec les lignes directrices d'Ethos.	✓

Landis+Gyr Group

Assemblée générale ordinaire du 26.06.2026

Vote exécuté le 16.06.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		
1.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	
2.1	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		
2.2	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	
Elections au conseil d'administration						
5.1.1	Réélection de Mme Audrey Zibelman	POUR	POUR	POUR		
5.1.2	Réélection de M. Brett C. Carter	POUR	POUR	POUR		
5.1.3	Réélection de M. Eric A. Elzvik	POUR	POUR	POUR		
5.1.4	Réélection de M. Steve Loudon	POUR	POUR	POUR		
5.1.5	Réélection de M. Fabian Rauch	POUR	POUR	POUR		
5.1.6	Réélection de M. Andreas Spreiter	POUR	POUR	POUR		
5.1.7	Réélection de Mme Christina Stercken	POUR	POUR	POUR		
5.2.1	Election de M. Scott Reese	POUR	POUR	POUR		
5.3	Réélection de Mme Audrey Zibelman en tant que présidente du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		
5.4	Elections au comité de rémunération					
5.4.1	Election de M. Brett C. Carter au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
5.4.2	Réélection de M. Eric A. Elzvik au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		
5.4.3	Réélection de M. Fabian Rauch au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.5	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		
5.6	Réélection de ADROIT Attorneys en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		
6.1	Modification des statuts : assemblées générales virtuelles	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	
6.2	Modification des statuts : suppression de la limite d'âge des membres du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification a une incidence négative sur la gouvernance de la société.	

LEM

Assemblée générale ordinaire du 25.06.2026

Vote exécuté le 12.06.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.	✓ 77 %
1.3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs pertinents sur les enjeux matériels. Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La société ne prend pas de mesures adéquates afin de réduire ses émissions de CO2e.	✓ 86 %
2	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
5.1	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance. Le comité de rémunération ou le conseil d'administration disposent de trop de pouvoir discrétionnaire en matière d'attributions et d'administration du plan.	✓ 77 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.	✓ 88 %
5.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
6	Elections au conseil d'administration					
6.1	Réélection de Dr. Ilan Cohen	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 16 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 98 %
6.2	Réélection de M. François Gabella	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.3	Réélection de M. Andreas Hürlimann en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il ne remplit pas les critères d'indépendance (durée de mandat de 15 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (33.3%).	✓ 96 %
6.4	Réélection de M. Ulrich Looser	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il préside le comité de nomination et la composition du conseil est insatisfaisante. Il préside le comité de nomination et le conseil comporte moins de 30% de femmes sans justification adéquate.	✓ 94 %
6.5	Réélection de Dr. Werner C. Weber	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.6	Réélection de Dr. Libo Zhang	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7	Elections au comité de nomination et rémunération					
7.1	Réélection de M. Andreas Hürlimann au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Hürlimann au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 80 %
7.2	Réélection de M. Ulrich Looser au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Looser au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 77 %
7.3	Réélection de Dr. Werner C. Weber au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et les conditions d'exercice d'un plan de rémunération variable ont été modifiées en cours de période. Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.	✓ 82 %
8	Réélection de Hartmann Dreyer en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 21 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 88 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris.	✓ 94 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale pour 2024 et 2025	POUR	CONTRE	● CONTRE	La société est visée par une enquête.	
3	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 84 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de M. Christopher M. Chambers	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
4.1.2	Réélection de M. Philippe Le Baquer	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.1.3	Réélection de Dr. Thomas R. Meier	POUR	POUR	POUR		✓ 80 %
4.1.4	Réélection de Mme Sylvia Steinmann	POUR	POUR	POUR		✓ 80 %
4.1.5	Réélection de Dr. Philippe A. Weber	POUR	POUR	POUR		✓ 80 %
4.2.1	Election de Mme Barbara Heller	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.2.2	Election de M. Juerg C. Steiger	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.3	Réélection de Mr. Christopher M. Chambers en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
4.4	Elections au comité de nomination et rémunération					
4.4.1	Réélection de M. Philippe Le Baquer au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.4.2	Réélection de Dr. Thomas R. Meier au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 79 %
4.4.3	Réélection de Dr. Philippe A. Weber au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 80 %
5	Réélection de Deloitte en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6	Réélection de Proxy Voting Services GmbH en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7	Modification des statuts: rémunération pour les nouveaux membres de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification a une incidence négative sur les droits ou les intérêts de tous ou d'une partie des actionnaires.	✓ 95 %
8.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 93 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 78 %
8.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.	✓ 93 %
8.4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération fixe est significativement supérieure à celle d'un groupe de référence.	✓ 93 %
8.5	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures à celles d'un groupe de référence.	✓ 93 %
8.6	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %

Lindt & Sprüngli

Assemblée générale ordinaire du 16.04.2026

Vote exécuté le 02.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 91 %
3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs pertinents sur les enjeux matériels. Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux sur les enjeux matériels.	✓ 93 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6	Réduction du capital par annulation d'actions	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7.1	Elections au conseil d'administration					
7.1.1	Réélection de M. Ernst Tanner en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 33 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il a 80 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il ne remplit pas les critères d'indépendance (durée de mandat de 33 ans, diverses raisons) et l'indépendance du conseil est insuffisante (37.5%). Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 84 %
7.1.2	Réélection de Dr. Dieter Weisskopf	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
7.1.3	Réélection de Dr. Rudolf K. Sprüngli	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.1.4	Réélection de Mme Elisabeth Gürtler	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle siège au conseil d'administration depuis 17 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Elle a 76 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Elle ne remplit pas les critères d'indépendance (représentante d'un actionnaire important, durée de mandat de 17 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (37.5%). Elle représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 94 %
7.1.5	Réélection de Dr. Thomas Rinderknecht	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7.1.6	Réélection de M. Silvio W. Denz	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7.1.7	Réélection de Mme Monique Bourquin	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
7.1.8	Election de Mme Ricarda Demarmels	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.2	Elections au comité de nomination et rémunération					
7.2.1	Réélection de Mme Monique Bourquin au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
7.2.2	Réélection de Dr. Rudolf K. Sprüngli au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
7.2.3	Réélection de M. Silvio W. Denz au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
7.3	Réélection de Dr. Patrick Schleiffer en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.4	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 24 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 85 %
8.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à celle d'un group de référence.	✓ 91 %
8.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 92 %

Lonza

Assemblée générale ordinaire du 08.05.2026

Vote exécuté le 28.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport ne couvre pas tous les enjeux matériels de manière adéquate. La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs pertinents sur les enjeux matériels. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris.	✓ 94 %
3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 89 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5	Emploi du résultat au bilan et approbation du dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1-6.2	Elections au conseil d'administration					
6.1.1	Réélection de M. Jean-Marc Huët en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
6.1.2	Réélection de M. Juan Andres	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.1.3	Réélection de Dr. Eric Drapé	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1.4	Réélection de Dr. Marion Helmes	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
6.1.5	Réélection de Dr. Angelica Kohlmann	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1.6	Réélection de M. Christoph Mäder	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1.7	Réélection de M. David Meline	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.2.1	Election de Dr. Sami Atiya	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.2.2	Election de M. Stephen Fry	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.2.3	Election de Dr. Claudia Süssmuth Dyckerhoff	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.3	Elections au comité de rémunération					
6.3.1	Réélection de Dr. Eric Drapé au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.3.2	Réélection de Dr. Angelica Kohlmann au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.3.3	Réélection de M. Christoph Mäder au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.3.4	Réélection de M. David Meline au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.3.5	Election de Dr. Claudia Süßmuth Dyckerhoff au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7	Réélection de Deloitte en tant qu'organe de révision pour 2027	POUR	CONTRE	● CONTRE	La proposition de réélection des auditeurs pour le prochain exercice ne permet pas d'évaluer en connaissance de cause l'indépendance des auditeurs.	✓ 94 %
8	Réélection de M. Lenz Caemmerer en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
10.1	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
10.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe et variable à long terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 92 %

Luzerner Kantonalbank

Assemblée générale ordinaire du 13.04.2026

Vote exécuté le 25.03.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs pertinents sur les enjeux matériels. Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris. La société ne prend pas de mesures adéquates afin de réduire ses émissions de CO2e.	✓ 97 %
3	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
3.1	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
3.2	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
3.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
5	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
5.1	Distribution d'un dividende provenant des bénéfices accumulés	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1	Elections au conseil d'administration					
6.1.1	Réélection de M. Markus Hongler	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1.2	Réélection de Dr. Martha Scheiber	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1.3	Réélection de Prof. Dr. Andreas Dietrich	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1.4	Réélection de Dr. Erica Dubach Spiegler	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.1.5	Réélection de M. Andreas Emmenegger	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1.6	Réélection de M. Marc Gläser	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1.7	Réélection de M. Roger Studer	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1.8	Réélection de Mme Nicole Willmann Vyskocil	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1.9	Election de Mme Bernadette Koch	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.2	Réélection de Mr. Markus Hongler en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
6.3.1	Réélection de Dr. Martha Scheiber au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.3.2	Réélection de M. Markus Hongler au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.3.3	Réélection de M. Marc Gläser au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7	Election de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Réélection de Dr. Raphaël Haas en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

MCH Group

Assemblée générale ordinaire du 06.05.2026

Vote exécuté le 23.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport ne couvre pas tous les enjeux matériels de manière adéquate. La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs pertinents sur les enjeux matériels. La société ne publie pas le niveau d'atteinte de ses objectifs. Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris. La société ne prend pas de mesures adéquates afin de réduire ses émissions de CO2e.	✓ 100 %
3	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. Markus Breitenmoser	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.2	Réélection de M. James R. Murdoch	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.3	Réélection de M. Jeffrey Palker	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il ne remplit pas les critères d'indépendance (représentant d'un actionnaire important) et l'indépendance du conseil est insuffisante (16.7%). Il préside le comité d'audit, ne remplit pas les critères d'indépendance et l'indépendance du comité est insuffisante.	✓ 99 %
5.1.4	Réélection de M. Andrea Zappia en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est également CEO et le cumul des fonctions n'est pas de très courte durée.	✓ 99 %
5.2	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.2.1	Réélection de M. Raphael Wyniger au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2.2	Réélection de M. Jeffrey Palker au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Palker au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 98 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.2.3	Réélection de M. Andrea Zappia au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Zappia au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 98 %
5.3	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.4	Réélection de NEOVIUS en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.	✓ 98 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La rémunération fixe est significativement supérieure à celle d'un groupe de référence.	✓ 100 %
6.5	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 100 %

Medacta Group

Assemblée générale ordinaire du 05.05.2026

Vote exécuté le 23.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés, des comptes annuels et du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport de durabilité ne couvre pas tous les enjeux matériels de manière adéquate. Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris. La société ne prend pas de mesures adéquates afin de réduire ses émissions de CO2e. Il existe une détérioration des indicateurs clés sur les enjeux matériels sur une période de 3 ans.	✓ 98 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 98 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1	Réélection de M. Alberto Siccardi	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a 82 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et la composition du conseil est insatisfaisante.	✓ 96 %
4.2	Réélection de Mme Maria Luisa Siccardi Tonolli	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle a un conflit d'intérêt majeur incompatible avec son rôle de membre du conseil d'administration.	✓ 91 %
4.3	Réélection de M. Victor Waldemar Balli	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.4	Réélection de M. Riccardo Braglia	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.5	Réélection de Dr. Philippe A. Weber	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5	Réélection de Mr. Alberto Siccardi en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Siccardi au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 92 %
6	Elections au comité de rémunération					

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.1	Réélection de Dr. Philippe A. Weber au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il ne remplit pas les critères d'indépendance (consultant de la société) et le comité ne comprend pas au moins 50% de membres indépendants.	✓ 95 %
6.2	Réélection de M. Riccardo Braglia au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7	Réélection de Dr. Fulvio Pelli en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8	Réélection de Deloitte en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
9.1.a	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.1.b	Vote contraignant prospectif sur les honoraires de consulting du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les administrateurs non exécutifs reçoivent des honoraires de conseil de manière régulière.	✓ 83 %
9.2.a	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.2.b	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures à celles d'un groupe de référence.	✓ 98 %
9.2.c	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Medartis Holding

Assemblée générale ordinaire du 23.04.2026

Vote exécuté le 13.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos. Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 91 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à celle d'un group de référence.	✓ 94 %
4.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération fixe du CEO est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 94 %
4.4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures à celles d'un groupe de référence.	✓ 94 %
5	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6	Elections au conseil d'administration					
6.1	Réélection de M. Marco Gadola en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.2	Réélection de Dr. Thomas Straumann	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.3	Réélection de M. Willi Miesch	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.4	Réélection de M. Damien Tappy	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil. Il préside le comité de nomination, ne remplit pas les critères d'indépendance et l'indépendance du comité est insuffisante.	✓ 94 %
6.5	Réélection de Mme Nadia Tarolli Schmidt	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.6	Réélection de M. Ciro Roemer	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.7	Réélection de Mme Martha Shadan	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.8	Election de Mme Yang Xu	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7	Elections au comité de nomination et rémunération					
7.1	Réélection de M. Damien Tappy au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Tappy au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 93 %
7.2	Réélection de M. Marco Gadola au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il ne remplit pas les critères d'indépendance (représentant d'un actionnaire important) et le comité ne comprend pas au moins 50% de membres indépendants. Il reçoit une rémunération excessive.	✓ 94 %
8	Réélection de NEOVIUS en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 22 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 94 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 74 %
1.3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport ne couvre pas tous les enjeux matériels de manière adéquate. Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels.	✓ 96 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures à celles d'un groupe de référence. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 95 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de M. Robert ten Hoedt en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 90 %
5.2.1	Réélection de M. Marco Musetti	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil. Il préside le comité d'audit, ne remplit pas les critères d'indépendance et l'indépendance du comité est insuffisante.	✓ 77 %
5.2.2	Réélection de Mme Barbara Angehrn Pavik	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.2.3	Réélection de Mme Susanne Hundsbaek-Pedersen	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2.4	Réélection de M. Daniel Flammer	POUR	POUR	POUR		✓ 81 %
5.2.5	Réélection de M. David Metzger	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6	Elections au comité de nomination et rémunération					
6.1	Réélection de Mme Barbara Angehrn Pavik au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.	✓ 94 %
6.2	Réélection de M. Robert ten Hoedt au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. ten Hoedt au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 84 %
6.3	Réélection de M. David Metzger au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.	✓ 87 %
7	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8	Réélection de Proxy Voting Services GmbH en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Meier Tobler

Assemblée générale ordinaire du 07.04.2026

Vote exécuté le 20.03.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs pertinents sur les enjeux matériels. Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels.	✓ 96 %
1.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
2.1	Distribution d'un dividende provenant des bénéfices accumulés	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.2	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1	Réélection de M. Silvan Gian-Reto Meier en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et comporte moins de 30% de femmes sans justification adéquate.	✓ 96 %
4.2	Réélection de M. Heinz Wiedmer	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.3	Réélection de Mme Andrea Tranel	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.4	Election de M. Alexander von Witzleben	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.5	Réélection de M. Alexander Zschokke	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Elections au comité de rémunération					
5.1	Réélection de M. Silvan Gian-Reto Meier au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Meier au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 95 %
5.2	Réélection de M. Heinz Wiedmer au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.3	Réélection de Mme Andrea Tranel au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.4	Election de M. Alexander von Witzleben au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.5	Réélection de M. Alexander Zschokke au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7	Réélection d'Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Metall Zug

Assemblée générale ordinaire du 08.05.2026

Vote exécuté le 28.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
1.3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport ne couvre pas tous les enjeux matériels de manière adéquate. La société ne publie pas le niveau d'atteinte de ses objectifs. Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société ne prend pas de mesures adéquates afin de réduire ses émissions de CO2e.	✓ 99 %
2	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Réélection de Mme Claudia Pletscher comme représentante des détenteurs d'actions nominatives B	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2	Elections au conseil d'administration					
4.2.1	Réélection de M. Martin Wipfli	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats. Il siège au conseil d'administration depuis 16 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 99 %
4.2.2	Réélection de M. Dominik Berchtold	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2.3	Réélection de M. David Dean	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2.4	Réélection de Dr. Bernhard Eschermann	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2.5	Réélection de Mme Claudia Pletscher	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2.6	Réélection de Prof. Dr. Sandrine Zweifel	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.3	Réélection de M. Martin Wipfli en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Wipfli au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 99 %
4.4	Elections au comité de nomination et rémunération					
4.4.1	Réélection de M. Dominik Berchtold au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.4.2	Réélection de Dr. Bernhard Eschermann au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
4.5	Réélection de Blum & Partner AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.6	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 20 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 92 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Mikron

Assemblée générale ordinaire du 15.04.2026

Vote exécuté le 31.03.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.	✓ 90 %
1.3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
3.1	Distribution d'un dividende provenant des bénéfices accumulés	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3.2	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de M. Paul Zumbühl	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats. Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et comporte moins de 30% de femmes sans justification adéquate.	✓ 97 %
4.1.2	Réélection de Dr. Andreas Casutt	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.3	Réélection de M. Hans-Michael Hauser	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.4	Réélection de Dr. Alexandra Bendler	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.5	Réélection de M. Hans-Christian Schneider	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.2	Réélection de M. Paul Zumbühl en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Zumbühl au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 97 %
4.3	Elections au comité de rémunération					
4.3.1	Réélection de M. Hans-Christian Schneider au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.3.2	Réélection de Dr. Andreas Casutt au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il ne remplit pas les critères d'indépendance (durée de mandat de 13 ans) et le comité ne comprend pas au moins 50% de membres indépendants.	✓ 95 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.2.2	Vote contraignant rétrospectif sur l'attribution d'actions à la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 97 %
6	Réélection de M. Urs Lanz en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Réélection de BDO en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

MindMaze Therapeutics Holding

Assemblée générale ordinaire du 25.06.2026

Vote exécuté le 15.06.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 98 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de M. Walid Nazir Hanna	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.2	Réélection de Prof. Dr. Olaf Blanke	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.3	Réélection de M. Martin Reiss	POUR	POUR	POUR		✓ 51 %
4.1.4	Election de M. Brad Hollinger	POUR	CONTRE	● CONTRE	Première élection au conseil. L'âge de M. Hollinger dépasse probablement la limite fixée par Ethos.	✓ 55 %
4.1.5	Election de M. Zach Henderson	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 56 %
4.2	Réélection de M. Walid Nazir Hanna en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
4.3.1	Réélection de M. Martin Reiss au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 51 %
4.3.2	Réélection de M. Walid Nazir Hanna au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Réélection de M. Thomas Hua en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Réélection de Forvis Mazars en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à celle d'un group de référence. Les administrateurs non exécutifs reçoivent des options.	✓ 94 %
7.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale pour 2026	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures à celles d'un groupe de référence. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos. Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.	✓ 56 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale pour 2027	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures à celles d'un groupe de référence. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos. Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.	✓ 56 %
7.4	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. Les administrateurs non exécutifs reçoivent des options.	✓ 88 %
8	Augmentation du capital conditionnel réservé pour la conversion d'obligations convertibles	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation d'augmenter le capital, à but général de financement sans droit préférentiel de souscription, dépasse 10% du capital déjà émis. En cas d'approbation de la demande, l'ensemble des autorisations d'émettre du capital à but général de financement sans droit préférentiel de souscription dépasserait 20% du capital émis.	✗ 52 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 53 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 91 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.a	Réélection de M. Olaf Swantee	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.1.b	Réélection de Dr. Lea Sonderegger	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle préside le comité de nomination et le conseil comporte moins de 30% de femmes sans justification adéquate.	✓ 88 %
5.1.c	Réélection de M. Markus Bernhard	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce des fonctions opérationnelles de façon permanente (délégué du conseil d'administration).	✓ 94 %
5.1.d	Réélection de M. Andreas Wyss	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.2	Réélection de M. Olaf Swantee en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.3.a	Réélection de Dr. Lea Sonderegger au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Sonderegger au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 75 %
5.3.b	Réélection de M. Olaf Swantee au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.4	Réélection d'Advokatur Brandschenke en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.5	Réélection de BDO en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Molecular Partners

Assemblée générale ordinaire du 14.04.2026

Vote exécuté le 27.03.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.	✓ 65 %
3	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. William M. Burns	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a 79 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 88 %
5.1.2	Réélection de Dr. Agnete B. Fredriksen	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.3	Réélection de Dr. Dominik Höchli	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.4	Réélection de M. Sandip Kapadia	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 98 %
5.1.5	Réélection de Dr. Vito J. Palombella	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.6	Réélection de M. Michael Vasconcelles	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 97 %
5.1.7	Réélection de Dr. Patrick Amstutz	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 98 %
5.2	Election de Mme Clare Fisher	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.3	Réélection de Mr. William M. Burns en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Burns au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 88 %
5.4	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.4.1	Réélection de M. William M. Burns au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Burns au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 66 %
5.4.2	Election de Dr. Agnete B. Fredriksen au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.4.3	Réélection de M. Michael Vasconcelles au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Vasconcelles au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 94 %
6	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à celle d'un group de référence.	✓ 92 %
8.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
8.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures à celles d'un groupe de référence. Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.	✓ 92 %

Montana Aerospace

Assemblée générale ordinaire du 19.05.2026

Vote exécuté le 07.05.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport ne couvre pas tous les enjeux matériels de manière adéquate. La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs pertinents sur les enjeux matériels sur une période d'au moins 2 ans. Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La société ne prend pas de mesures adéquates afin de réduire ses émissions de CO2e.	✓ 97 %
3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 68 %
4	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 96 %
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Les administrateurs non exécutifs peuvent recevoir des options.	✓ 69 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 86 %
7.1	Elections au conseil d'administration					

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.1.1	Réélection de Prof. Dr. Michael Tojner en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil. Il préside le comité de nomination, ne remplit pas les critères d'indépendance et l'indépendance du comité est insuffisante. Il préside le comité de nomination et la composition du conseil est insatisfaisante. La gouvernance de la société est insatisfaisante et le dialogue avec les actionnaires est difficile ou n'aboutit pas aux résultats attendus.	✓ 62 %
7.1.2	Réélection de M. Christian Hosp	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il ne remplit pas les critères d'indépendance (représentant d'un actionnaire important) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%).	✓ 62 %
7.1.3	Réélection de Dr. Markus Vischer	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il préside le comité d'audit, ne remplit pas les critères d'indépendance et l'indépendance du comité est insuffisante.	✓ 62 %
7.1.4	Réélection de M. Martin Ohneberg	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il ne remplit pas les critères d'indépendance (diverses raisons) et l'indépendance du conseil est insuffisante (16.7%).	✓ 74 %
7.1.5	Réélection de Dr. Michael Pistauer	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il ne remplit pas les critères d'indépendance (représentant d'un actionnaire important, ancien membre de la direction) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%).	✓ 73 %
7.1.6	Election de Dr. Thomas Williams	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il ne remplit pas les critères d'indépendance (consultant de la société) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%).	✓ 79 %
7.2	Elections au comité de nomination et rémunération					
7.2.1	Réélection de Prof. Dr. Michael Tojner au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Prof. Dr. Tojner au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 60 %
7.2.2	Réélection de M. Christian Hosp au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Hosp au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 78 %
7.2.3	Réélection de M. Martin Ohneberg au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Ohneberg au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 85 %
7.2.4	Election de Dr. Thomas Williams au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Williams au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 85 %
7.3	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.4	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Modification des statuts : indépendance des membres du comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification a une incidence négative sur les droits ou les intérêts de tous ou d'une partie des actionnaires.	✓ 86 %

Nestlé

Assemblée générale ordinaire du 16.04.2026

Vote exécuté le 30.03.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 87 %
1.3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société est sujette à de graves controverses qui ne sont pas traitées de manière adéquate dans le rapport de durabilité. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels.	✓ 89 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La société est visée par une enquête.	✓ 91 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de M. Pablo Isla Álvarez de Tejera en tant que membre du conseil d'administration et nouvelle élection en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.1.2	Réélection de M. Dick Boer	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.1.3	Réélection de Mme Marie-Gabrielle Ineichen-Fleisch	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.1.4	Réélection de Dr. Renato Fässbind	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.1.5	Réélection de Prof. Dr. Patrick Aebischer	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.6	Réélection de M. Dinesh C. Paliwal	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.1.7	Réélection de Mme Lindiwe Majele Sibanda	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.8	Réélection de Mme Chris Leong	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.9	Réélection de M. Luca Maestri	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.1.10	Réélection de M. Rainer M. Blair	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.11	Réélection de Mme Geraldine Matchett	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.2.1	Election de Mme Fama Francisco	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 94 %
4.2.2	Election de Dr. Thomas Jordan	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
4.3	Elections au comité de rémunération					
4.3.1	Réélection de M. Dinesh C. Paliwal au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
4.3.2	Réélection de M. Dick Boer au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
4.3.3	Réélection de Prof. Dr. Patrick Aebischer au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.3.4	Election de Mme Marie-Gabrielle Ineichen-Fleisch au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.3.5	Election de Dr. Renato Fassbind au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.3.6	Election de M. Luca Maestri au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.4	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.5	Réélection de Hartmann Dreyer en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à celle d'un group de référence.	✓ 91 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 89 %

Orell Füssli

Assemblée générale ordinaire du 20.05.2026

Vote exécuté le 08.05.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs pertinents sur les enjeux matériels. Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris. La société ne prend pas de mesures adéquates afin de réduire ses émissions de CO2e.	✓ 88 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de Dr. Martin Folini en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
4.1.2	Réélection de Dr. Luka Müller	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.1.3	Réélection de Mme Mirjana Blume	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
4.1.4	Réélection de Mme Pascale Bruderer	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
4.2.1	Election de Mme Rosmarie Schlup	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.2.2	Election de M. Martin Thorbjörnson	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
4.3	Elections au comité de rémunération					
4.3.1	Réélection de Dr. Martin Folini au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
4.3.2	Election de Mme Rosmarie Schlup au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle ne remplit pas les critères d'indépendance (représentante d'un actionnaire important, diverses raisons) et le comité ne comprend pas au moins 50% de membres indépendants.	✓ 90 %
4.4	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 23 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 85 %
4.5	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 88 %
5.3.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
5.3.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Les administrateurs non exécutifs reçoivent des honoraires de conseil de manière régulière.	✓ 73 %
4	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.1	Elections au conseil d'administration					
6.1.a	Réélection de Mme Monika Friedli-Walser en tant que membre et présidente du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle est également CEO et le cumul des fonctions n'est pas de très courte durée.	✓ 91 %
6.1.b	Réélection de M. Markus Vögeli	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
6.1.c	Réélection de M. Felix Burkhard	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1.d	Réélection de M. Filip De Spiegeleire	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1.e	Réélection de Dr. Sandro Fehlmann	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.1.f	Réélection de Mme Monika Schüpbach	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
6.2	Elections au comité de rémunération					
6.2.a	Election de Mme Monika Schüpbach au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle reçoit une rémunération qui ne respecte pas les règles de bonne pratique généralement admises.	✓ 87 %
6.2.b	Réélection de Dr. Sandro Fehlmann au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
6.2.c	Election de M. Markus Vögeli au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
6.3	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.4	Réélection de Proxy Voting Services GmbH en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les administrateurs non exécutifs reçoivent des honoraires de conseil de manière régulière.	✓ 88 %
7.2	Vote contraignant rétrospectif sur une rémunération fixe supplémentaire du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les administrateurs non exécutifs reçoivent des honoraires de conseil de manière régulière.	✓ 86 %
7.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
7.4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %

Partners Group

Assemblée générale ordinaire du 20.05.2026

Vote exécuté le 11.05.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	La société ne publie pas le niveau d'atteinte de ses objectifs. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris. La société ne prend pas de mesures adéquates afin de réduire ses émissions de CO2e. La société n'atteint pas de façon systématique ses objectifs.	✓ 93 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 86 %
5.1	Vote contraignant sur la rémunération fixe du conseil d'administration pour le mandat 2026/2027	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à celle d'un group de référence.	✓ 91 %
5.2	Vote contraignant sur la rémunération à long terme attribuée au conseil d'administration pendant le mandat 2025/2026	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. Le montant demandé ne permet pas de respecter les lignes directrices d'Ethos.	✓ 88 %
5.3	Vote contraignant sur les autres rémunérations du conseil d'administration pour le mandat 2025/2026	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération des membres exécutifs du conseil (qui ne font pas partie de la direction générale) ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 89 %
5.4	Vote contraignant sur la rémunération de base de la direction générale pour 2027	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération fixe est significativement supérieure à celle d'un groupe de référence.	✓ 91 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.5	Vote contraignant sur la rémunération à long terme attribuée à la direction générale en 2025	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures à celles d'un groupe de référence. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. Le montant demandé ne permet pas de respecter les lignes directrices d'Ethos.	✓ 88 %
5.6	Vote contraignant sur les autres rémunérations de la direction générale pour 2025	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.1	Elections au conseil d'administration					
6.1.1	Réélection de M. Steffen Meister en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le conseil d'administration comporte trop d'administrateurs exécutifs par rapport à la pratique suisse.	✓ 83 %
6.1.2	Réélection de Dr. Urban Angehrn	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1.3	Réélection de Dr. Marcel Erni	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1.4	Réélection de M. Alfred Gantner	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1.5	Réélection de Mme Anne Lester	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
6.1.6	Réélection de Mme Gaëlle Olivier	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
6.1.7	Réélection de M. Urs Wietlisbach	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1.8	Réélection de Mme Flora Zhao	POUR	POUR	POUR		✓ 81 %
6.2	Elections au comité de nomination et rémunération					
6.2.1	Réélection de Mme Flora Zhao au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.	✓ 73 %
6.2.2	Réélection de Mme Anne Lester au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.	✓ 87 %
6.2.3	Réélection de Mme Gaëlle Olivier au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.	✓ 85 %
6.3	Réélection de HotzGoldmann en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.4	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Peach Property Group

Assemblée générale ordinaire du 19.06.2026

Vote exécuté le 10.06.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.	✓ 93 %
3	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Augmentation du capital conditionnel réservé pour la conversion d'obligations convertibles	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation d'augmenter le capital, à but général de financement sans droit préférentiel de souscription, dépasse 10% du capital déjà émis.	✓ 94 %
5.2	Modification des statuts : rémunération du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les membres non exécutifs du conseil peuvent recevoir une rémunération autre qu'un montant fixe payé en espèces ou en actions.	✓ 85 %
5.3	Modification des statuts : acquisition des droits du plan variable en cas de départ	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification a une incidence négative sur la gouvernance de la société.	✓ 93 %
6.1	Elections au conseil d'administration					
6.1.1	Réélection de M. Michael Zahn	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il préside le comité de nomination et le conseil comporte moins de 30% de femmes sans justification adéquate.	✓ 89 %
6.1.2	Réélection de M. Cyrill Schneuwly	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1.3	Réélection de M. Beat Frischknecht	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1.4	Réélection de M. Urs Meister	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1.5	Réélection de M. Alexander Hesse	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.2	Réélection de M. Michael Zahn en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Zahn au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 88 %
7	Elections au comité de rémunération					
7.1	Réélection de M. Michael Zahn au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Zahn au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 87 %
7.2	Réélection de M. Beat Frischknecht au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération par le passé, lorsque le comité a pris des décisions fondamentalement contraires à la bonne pratique.	✓ 98 %
8	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 20 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 93 %
9	Réélection de Dr. Daniel Ronzani en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
10.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à celle d'un group de référence. La hausse proposée par rapport à l'année précédente est excessive. Les administrateurs non exécutifs reçoivent une rémunération variable. Les administrateurs non exécutifs reçoivent des honoraires de conseil dont les montants sont trop élevés.	✓ 83 %
10.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
10.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.	✓ 92 %
11	Approbation d'un programme de rachat d'actions	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant du rachat est inapproprié au vu de la situation financière de la société. La capacité de payer du dividende est significativement péjorée par le rachat d'actions.	✓ 97 %

Phoenix Mecano

Assemblée générale ordinaire du 21.05.2026

Vote exécuté le 13.05.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport ne couvre pas tous les enjeux matériels de manière adéquate. La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs pertinents sur les enjeux matériels. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris. La société ne prend pas de mesures adéquates afin de réduire ses émissions de CO2e.	✓ 93 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 94 %
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. Benedikt A. Goldkamp en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au comité d'audit. L'indépendance du conseil est insuffisante (33.3%). Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et comporte moins de 30% de femmes sans justification adéquate.	✓ 85 %
5.1.2	Réélection de Dr. Florian Ernst	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 23 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il ne remplit pas les critères d'indépendance (durée de mandat de 23 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (33.3%). Il préside le comité d'audit, ne remplit pas les critères d'indépendance et l'indépendance du comité est insuffisante.	✓ 91 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.1.3	Réélection de Dr. Martin Furrer	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 23 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il ne remplit pas les critères d'indépendance (durée de mandat de 23 ans, relations d'affaires) et l'indépendance du conseil est insuffisante (33.3%).	✓ 89 %
5.1.4	Réélection de Mme Claudine Hatebur de Calderón	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.5	Réélection de Dr. Anna Hocker	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.6	Réélection de M. Beat M. Siegrist	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 23 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il ne remplit pas les critères d'indépendance (durée de mandat de 23 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (33.3%).	✓ 88 %
5.2	Elections au comité de rémunération					
5.2.1	Réélection de Dr. Martin Furrer au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Furrer au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 89 %
5.2.2	Réélection de Mme Claudine Hatebur de Calderón au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2.3	Réélection de M. Beat M. Siegrist au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Siegrist au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 88 %
5.3	Réélection de M. Hans Rudi Alder en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.4	Réélection de BDO en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 94 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La rémunération du président exécutif du conseil (qui ne fait pas partie de la direction générale) est excessive.	✓ 94 %
6.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 94 %
7	Réduction du capital par annulation d'actions et modification des statuts :	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

PolyPeptide Group

Assemblée générale ordinaire du 08.04.2026

Vote exécuté le 20.03.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 97 %
1.3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de Dr. Peter Wilden	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.2	Réélection de Prof. Dr. Patrick Aebischer	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.3	Réélection de Dr. Jane Salik	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle siège au conseil d'administration depuis 23 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 98 %
4.1.4	Réélection de M. Erik Schropp	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
4.1.5	Réélection de Dr. Philippe A. Weber	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.6	Réélection de Mme Joanna Susan LeCoulliard	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2	Réélection de Dr. Peter Wilden en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
4.3.1	Réélection de Dr. Philippe A. Weber au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.3.2	Réélection de Dr. Peter Wilden au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.4	Réélection de BDO en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.5	Réélection d'ADROIT Attorneys en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La rémunération est significativement supérieure à celle d'un group de référence.	✓ 98 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.	✓ 96 %

PSP Swiss Property

Assemblée générale ordinaire du 01.04.2026

Vote exécuté le 17.03.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de Dr. Luciano Gabriel	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.2	Réélection de M. Henrik Saxborn	POUR	POUR	POUR		✓ 80 %
5.3	Réélection de M. Mark Abramson	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.4	Réélection de Mme Corinne Denzler	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.5	Réélection de M. Adrian Dudle	POUR	POUR	POUR		✓ 86 %
5.6	Réélection de Mme Katharina Lichtner	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.7	Election de Dr. Martin Furrer	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Réélection de Dr. Luciano Gabriel en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
7	Elections au comité de rémunération					
7.1	Réélection de M. Henrik Saxborn au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 80 %
7.2	Réélection de Mme Corinne Denzler au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
7.3	Réélection de M. Adrian Dudle au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
8	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
9	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
10	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
11	Réélection de Proxy Voting Services GmbH en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

R&S Group Holding

Assemblée générale ordinaire du 07.05.2026

Vote exécuté le 28.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
3	Approbation de l'emploi du résultat au bilan et la distribution du dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport ne couvre pas tous les enjeux matériels de manière adéquate. Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris. La société ne prend pas de mesures adéquates afin de réduire ses émissions de CO2e.	✓ 84 %
5	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1	Elections au conseil d'administration					
6.1.1	Réélection de M. Heinz Kundert	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1.2	Réélection de Dr. Beatrix Natter	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1.3	Réélection de M. Andreas Leutenegger	POUR	POUR	POUR		✓ 59 %
6.1.4	Réélection de Mme Déborah Carlson-Burkart	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1.5	Réélection de Dr. Monika Krüsi Schädle	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.2	Réélection de M. Heinz Kundert en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.3	Elections au comité de rémunération					
6.3.1	Réélection de Mme Déborah Carlson-Burkart au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.3.2	Election de Dr. Monika Krüsi Schädle au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.4	Réélection de Deloitte en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	Durant les 3 dernières années, le total des honoraires pour des services autres que la révision dépasse 50% du total des honoraires payés pour la révision des comptes.	✓ 93 %
6.5	Réélection de Buis Bürgi AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 90 %

Rieter

Assemblée générale ordinaire du 16.04.2026

Vote exécuté le 02.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs pertinents sur les enjeux matériels. La société ne publie pas le niveau d'atteinte de ses objectifs. Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris. La société ne prend pas de mesures adéquates afin de réduire ses émissions de CO2e. La société n'atteint pas de façon systématique ses objectifs.	✓ 95 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Modification des statuts					
5.1	Modification des statuts : changement de terminologie	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2	Modification des statuts : droits de vote, résolutions et élections	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3	Modification des statuts : quorum spécial	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification a une incidence négative sur les droits ou les intérêts de tous ou d'une partie des actionnaires.	✓ 97 %
5.4	Modification des statuts : résolutions	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.5	Modification des statuts : approbation des rémunérations	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.6	Modification des statuts : rémunération contractuelle	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.7	Modification des statuts : moyens de communication et notifications	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 96 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération fixe du CEO est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 96 %
6.4	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
7	Elections au conseil d'administration					
7.1	Réélection de M. Peter Spuhler	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.2	Réélection de M. Roger Bailod	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.3	Réélection de M. Carl Illi	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.4	Réélection de Mme Sarah Kreienbühl	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle exerce un nombre excessif de mandats. Elle préside le comité de nomination et le conseil comporte moins de 30% de femmes sans justification adéquate.	✓ 97 %
7.5	Réélection de M. Daniel Grieder	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le taux de participation de M. Grieder aux séances du conseil est insuffisant, sans explication satisfaisante.	✓ 98 %
7.6	Réélection de M. Thomas Oetterli	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 95 %
7.7	Réélection de Mme Jennifer Maag	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8	Réélection de M. Thomas Oetterli en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est également CEO et le cumul des fonctions est permanent.	✓ 94 %
9	Elections au comité de rémunération					
9.1	Réélection de Mme Sarah Kreienbühl au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Mme Kreienbühl au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée. Elle a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.	✓ 97 %
9.2	Réélection de M. Daniel Grieder au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Grieder au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée. Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.	✓ 98 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
9.3	Réélection de M. Roger Baillod au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.	✓ 98 %
10	Réélection de M. Ulrich B. Mayer en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
11	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Romande Energie

Assemblée générale ordinaire du 27.05.2026

Vote exécuté le 13.05.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
1.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
Elections au conseil d'administration						
4.1	Election de Mme Karin Perraudin	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2.1	Réélection de M. Nicolas Fulpius	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2.2	Réélection de M. Stéphane Gard	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2.3	Réélection de Prof. Dr. Guy Mustaki	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 21 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 96 %
4.3	Mandats au conseil d'administration désignés par le Conseil d'Etat du canton de Vaud	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
4.4	Réélection de Prof. Dr. Guy Mustaki en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Prof. Dr. Mustaki au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 96 %
Elections au comité de nomination et rémunération						
4.5	Election de Mme Karin Perraudin au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.6.1	Réélection de Mme Anne Bobillier au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle ne remplit pas les critères d'indépendance (représentante d'un actionnaire important) et le comité ne comprend pas au moins 50% de membres indépendants.	✓ 91 %
4.6.2	Réélection de M. Olivier Gfeller au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.7	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.8	Election de PHC Notaires en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

Sandoz Group

Assemblée générale ordinaire du 09.04.2026

Vote exécuté le 19.03.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. Gilbert Ghostine en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.1.2	Réélection de Dr. Karen Hübscher	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.3	Réélection de Dr. Shamiram Feinglass	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.4	Réélection de Dr. Mathai Mammen	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.5	Réélection de M. Graeme D. Pitkethly	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.6	Réélection de M. Michael Rechsteiner	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.7	Réélection de M. Urs Riedener	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.1.8	Réélection de Dr. Aarti Shah	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.9	Réélection de M. Yannis Skoufalos	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.10	Réélection de Mme Maria Varsellona	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.2.1	Réélection de M. Urs Riedener au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.2.2	Réélection de M. Michael Rechsteiner au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2.3	Réélection de Dr. Aarti Shah au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2.4	Réélection de M. Yannis Skoufalos au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2.5	Réélection de Mme Maria Varsellona au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 88 %
6.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 87 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Réélection de Proxy Advoro Zurich en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Santhera Pharmaceuticals

Assemblée générale ordinaire du 26.05.2026

Vote exécuté le 18.05.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Emploi du résultat au bilan et compensation des pertes	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 73 %
4.a	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.b	Décharge aux membres de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5	Augmentation du capital conditionnel réservé aux employés	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du plan de participation dont le financement doit être assuré par le capital demandé est insuffisante. La structure du plan de participation dont le financement doit être assuré par l'émission d'actions n'est pas conforme aux lignes directrices d'Ethos.	✓ 68 %
6	Elections au conseil d'administration					
6.a	Réélection de Dr. Thomas Meier en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
6.b	Réélection de M. Philipp Gutzwiller	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.c	Réélection de M. Bradley Meyer	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
6.d	Réélection de Dr. Melanie Rolli	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.e	Election de Dr. Srishti Gupta	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7	Elections au comité de nomination et rémunération					
7.a	Réélection de M. Bradley Meyer au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.	✓ 79 %
7.b	Election de Dr. Melanie Rolli au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
8	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à celle d'un group de référence.	✓ 87 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
9.a	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération fixe est significativement supérieure à celle d'un groupe de référence.	✓ 84 %
9.b	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures à celles d'un groupe de référence. Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.	✓ 84 %
9.c	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures à celles d'un groupe de référence. Le comité de rémunération ou le conseil d'administration disposent de trop de pouvoir discrétionnaire en matière d'attributions et d'administration du plan.	✓ 67 %
10	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 24 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 83 %
11	Réélection de Dr. Balthasar Settelen en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Schweiter Technologies

Assemblée générale ordinaire du 09.04.2026

Vote exécuté le 24.03.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Discours du président	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
2	Bilan de l'année 2025	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
3.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris.	✓ 87 %
4	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 82 %
5	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.1	Elections au conseil d'administration					
7.1.1	Réélection de Dr. Daniel Bossard	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
7.1.2	Réélection de Mme Vanessa Frey	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
7.1.3	Réélection de M. Lars van der Haegen	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.1.4	Réélection de M. Beat M. Siegrist	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7.1.5	Réélection de M. Stephan Widrig	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.1.6	Réélection de Dr. Heinz O. Baumgartner en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La gouvernance de la société est insatisfaisante et le dialogue avec les actionnaires n'aboutit pas aux résultats attendus.	✓ 93 %
7.2	Elections au comité de nomination et rémunération					
7.2.1	Réélection de Dr. Daniel Bossard au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 84 %
7.2.2	Réélection de Mme Vanessa Frey au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
7.2.3	Election de M. Beat M. Siegrist au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il ne remplit pas les critères d'indépendance (représentant d'un actionnaire important, durée de mandat de 18 ans) et le comité ne comprend pas au moins 50% de membres indépendants.	✓ 86 %
7.3	Réélection de Proxy Voting Services GmbH en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.4	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Schweizerische Nationalbank

Assemblée générale ordinaire du 24.04.2026

Vote exécuté le 10.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Ouverture de l'assemblée générale et allocution du président	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
2	Exposé de Mr. Martin Schlegel, président de la Direction générale	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
3	Rapport de l'organe de révision	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
4	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
	Elections au conseil d'administration					
7	Election de M. Martin Hirzel	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
8	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Sensirion Holding

Assemblée générale ordinaire du 11.05.2026

Vote exécuté le 01.05.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 81 %
1.3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport ne couvre pas tous les enjeux matériels de manière adéquate. La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs pertinents sur les enjeux matériels sur une période d'au moins 2 ans. Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris.	✓ 94 %
2	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de Dr. Moritz Lechner en tant que membre et co-président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 88 %
4.1.2	Réélection de Dr. Felix Mayer en tant que membre et co-président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 86 %
4.1.3	Réélection de Dr. Anja König	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.4	Réélection de Dr. Franz Studer	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 75 %
4.1.5	Réélection de M. Henri Mrejen	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 73 %
4.1.6	Réélection de Mme Mirjana Blume	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.2	Elections au comité de nomination et rémunération					
4.2.1	Réélection de Dr. Moritz Lechner au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 76 %
4.2.2	Réélection de Dr. Felix Mayer au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il ne remplit pas les critères d'indépendance (représentant d'un actionnaire important, durée de mandat de 28 ans, diverses raisons) et le comité ne comprend pas au moins 50% de membres indépendants.	✓ 72 %
4.2.3	Réélection de Dr. Anja König au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
4.3	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	Durant les 3 dernières années, le total des honoraires pour des services autres que la révision dépasse 50% du total des honoraires payés pour la révision des comptes.	✓ 90 %
4.4	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %

SF Urban Properties

Assemblée générale ordinaire du 15.04.2026

Vote exécuté le 02.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.	✓ 84 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5	Approbation d'une augmentation de capital ordinaire	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
7	Elections au conseil d'administration					
7.1	Réélection de Dr. Hans-Peter Bauer	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
7.2	Réélection de M. Andreas Hämmerli	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
7.3	Réélection de Dr. Anja Römer	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
7.4	Réélection de Mme Carolin Schmäuser	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle siège au conseil d'administration depuis 19 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Elle ne remplit pas les critères d'indépendance (durée de mandat de 19 ans, diverses raisons) et l'indépendance du conseil est insuffisante (40.0%). Elle préside le comité d'audit, ne remplit pas les critères d'indépendance et l'indépendance du comité est insuffisante.	✓ 81 %
7.5	Réélection de M. Alexander Vögele en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
8	Elections au comité de rémunération					
8.1	Réélection de M. Andreas Hämmerli au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
8.2	Réélection de Dr. Anja Römer au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
9	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 81 %
10	Réélection de M. Pablo Bünger en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
11.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
11.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 89 %

SFS Group

Assemblée générale ordinaire du 22.04.2026

Vote exécuté le 09.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
3.4	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 85 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Elections au conseil d'administration					
6.a	Réélection de Dr. Peter Bauschatz	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.b	Réélection de Mme Tanja Birner	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.c	Réélection de M. Niklaus H. Huber	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.d	Réélection de M. Urs Kaufmann	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il ne remplit pas les critères d'indépendance (durée de mandat de 14 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (25.0%). Il préside le comité de nomination, ne remplit pas les critères d'indépendance et l'indépendance du comité est insuffisante. Il préside le comité de nomination et le conseil comporte moins de 30% de femmes sans justification adéquate.	✓ 91 %
6.e	Réélection de M. Thomas Oetterli en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats. Il ne remplit pas les critères d'indépendance (durée de mandat de 15 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (25.0%).	✓ 84 %
6.f	Réélection de Mme Manuela Suter	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.g	Réélection de M. Fabian Tschan	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
6.h	Réélection de M. Jörg Walther	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
7	Elections au comité de nomination et rémunération					
7.a	Réélection de Mme Tanja Birner au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.b	Réélection de M. Niklaus H. Huber au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
7.c	Réélection de M. Urs Kaufmann au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Kaufmann au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 85 %
8	Réélection de Bürki Bolt Rechtsanwalt en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 33 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 89 %

Siegfried

Assemblée générale ordinaire du 16.04.2026

Vote exécuté le 07.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
2.1	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.2	Réduction du capital par le remboursement de valeur nominale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.3	Renouvellement de la marge de fluctuation du capital	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.3.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.3.2	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
4.3.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 85 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de Dr. Alexandra Brand	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.2	Réélection de Mme Elodie Cingari	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.3	Réélection de Mme Isabelle Welton	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.1.4	Réélection de Prof. Dr. Wolfram Carius	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1.5	Réélection de Dr. Martin Schmid	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.6	Réélection de Dr. Beat R. Walti	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.7	Election de M. Karl Petersson	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.8	Election de M. Thomas Wozniowski	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2	Election de Dr. Beat R. Walti en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.3	Elections au comité de rémunération					
5.3.1	Réélection de Mme Isabelle Welton au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.3.2	Réélection de Dr. Martin Schmid au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.3.3	Election de M. Thomas Wozniowski au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Réélection de M. Rolf Freiermuth en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 106 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 70 %

SIG Group

Assemblée générale ordinaire du 16.04.2026

Vote exécuté le 30.03.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
5	Renouvellement de la marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation permet une réduction du capital de plus de 5% du capital sans justification adéquate.	✓ 78 %
6	Modification des statuts : renouvellement de la clause sur les assemblées générales virtuelles	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	✓ 60 %
7.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✗ 35 %
7.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 72 %
8.1	Elections au conseil d'administration					
8.1.1	Réélection de M. Ola Rollén	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8.1.2	Réélection de M. Niren Chaudhary	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8.1.3	Réélection de M. Thomas Dittrich	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8.1.4	Réélection de Dr. Mariel Hoch	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
8.1.5	Réélection de Mme Florence Jeantet	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8.1.6	Réélection de M. Abdallah Al Obeikan	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 90 %
8.1.7	Réélection de M. Urs Riedener	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
8.1.8	Réélection de Mme Martine Snels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8.2	Réélection de M. Ola Rollén en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8.3	Elections au comité de rémunération					
8.3.1	Réélection de M. Niren Chaudhary au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
8.3.2	Réélection de M. Urs Riedener au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8.3.3	Election de Mme Martine Snels au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
9	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 81 %

SKAN Group

Assemblée générale ordinaire du 07.05.2026

Vote exécuté le 28.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport ne couvre pas tous les enjeux matériels de manière adéquate. La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs pertinents sur les enjeux matériels. Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris.	✓ 91 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de Dr. Beat E. Lüthi en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.1.2	Réélection de M. Oliver Baumann	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.1.3	Réélection de Mme Cornelia Gehrig	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1.4	Réélection de M. Thomas Huber	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.1.5	Réélection de M. Gregor Plattner	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il préside le comité de nomination et le conseil comporte moins de 30% de femmes sans justification adéquate.	✓ 80 %
5.1.6	Election de Dr. Christian Schlögel	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6	Elections au comité de nomination et rémunération					
6.1	Réélection de M. Oliver Baumann au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
6.2	Réélection de Dr. Beat E. Lüthi au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
6.3	Réélection de M. Gregor Plattner au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Plattner au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 78 %
7	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 90 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
9	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 88 %
10	Réélection de BDO en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
11	Réélection de v.FISCHER INVESTAS Recht AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

SMARTENERGY

Assemblée générale ordinaire du 29.05.2026

Vote exécuté le 20.05.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le rapport ne couvre pas tous les enjeux matériels de manière adéquate. La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs pertinents sur les enjeux matériels sur une période d'au moins 2 ans. Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris. La société ne prend pas de mesures adéquates afin de réduire ses émissions de CO2e. La société renonce aux engagements pris dans le passé en matière de stratégie de durabilité sans justification adéquate.	✓ 98 %
3	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 92 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de M. Horst Mahmoudi en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a un conflit d'intérêt majeur incompatible avec son rôle de membre du conseil d'administration.	✓ 95 %
5.2	Réélection de M. Fulvio Micheletti	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il préside le comité de nomination et le conseil comporte moins de 30% de femmes sans justification adéquate.	✓ 94 %
5.3	Réélection de M. Reto Klotz	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.4	Réélection de M. José Luis Chorro Lopez	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a un conflit d'intérêt majeur incompatible avec son rôle de membre du conseil d'administration.	✓ 96 %
5.5	Réélection de M. Marc Klingelfuss	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6	Elections au comité de nomination et rémunération					
6.1	Réélection de M. Fulvio Micheletti au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Micheletti au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 94 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.2	Réélection de M. Reto Klotz au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.3	Réélection de M. Marc Klingelfuss au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7	Réélection de BDO en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
8	Réélection de M. Christoph Lerch en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
9	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
10	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
11	Modification des statuts: Introduction d'une clause d'opting out	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'introduction d'une clause d'opting out n'est pas dans l'intérêt des actionnaires minoritaires.	✓ 95 %
12	Modification des statuts: Raison sociale et siège de la société	POUR	CONTRE	● CONTRE	La société ne fournit pas d'informations suffisantes pour évaluer l'impact de la modification sur les droits et les intérêts des actionnaires. La modification a une incidence négative sur les intérêts à long terme de la majorité des parties prenantes de la société.	✓ 95 %
13	Augmentation du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	La fusion n'est pas compatible avec l'intérêt à long terme de la majorité des parties prenantes de la société. L'information disponible concernant la transaction est insuffisante pour prendre une décision.	✓ 94 %

SMG Swiss Marketplace Group

Assemblée générale ordinaire du 21.04.2026

Vote exécuté le 08.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 79 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 78 %
1.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 74 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de M. Jörn Nikolay	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.2	Réélection de Mme Barbara Stamm	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.3	Réélection de M. Marc Walder	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.4	Réélection de Dr. Pietro P. Supino-Coninx	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.5	Réélection de Mme Tracey Fellows	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.6	Réélection de M. Stefan Räbsamen	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.7	Election de Mme Patricia Lobinger	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2	Réélection de M. Jörn Nikolay en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
4.3.1	Réélection de M. Jörn Nikolay au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.3.2	Réélection de Dr. Pietro P. Supino-Coninx au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.3.3	Réélection de M. Marc Walder au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.3.4	Election de Mme Tracey Fellows au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.4	Réélection de Reber Rechtsanwälte en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.5	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à celle d'un group de référence.	✓ 98 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures à celles d'un groupe de référence. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.	✓ 97 %

SoftwareOne Holding

Assemblée générale ordinaire du 22.05.2026

Vote exécuté le 12.05.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs pertinents sur les enjeux matériels sur une période d'au moins 2 ans. La société ne publie pas le niveau d'atteinte de ses objectifs. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris.	✓ 92 %
1.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 56 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1	Réélection de M. René Gilli	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.2	Réélection de M. Jörg Riboni	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.3	Réélection de M. Jens Rugseth	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.4	Réélection de Mme Andrea Sieber	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle préside le comité de nomination et le conseil comporte moins de 30% de femmes sans justification adéquate.	✓ 89 %
4.5	Réélection de M. Till Spillmann	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.6	Réélection de Dr. Daniel von Stockar	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.7	Réélection de M. Rune Syversen	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.8	Election de M. Barend Fruithof	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 95 %
5	Réélection de M. Till Spillmann en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6	Elections au comité de nomination et rémunération					

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.1	Réélection de Mme Andrea Sieber au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et les conditions d'exercice d'un plan de rémunération variable ont été modifiées en cours de période. Elle a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.	✓ 85 %
6.2	Réélection de M. René Gilli au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et les conditions d'exercice d'un plan de rémunération variable ont été modifiées en cours de période. Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.	✓ 89 %
6.3	Réélection de M. Rune Syversen au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et les conditions d'exercice d'un plan de rémunération variable ont été modifiées en cours de période. Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.	✓ 90 %
7	Réélection d'Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
9.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
9.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.	✓ 88 %
9.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant demandé ne permet pas de respecter les lignes directrices d'Ethos.	✓ 70 %

Sonova

Assemblée générale ordinaire du 16.06.2026

Vote exécuté le 03.06.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 90 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 93 %
Elections au conseil d'administration						
5.1.1	Réélection de M. Gilbert Achermann en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.2	Réélection de M. Gregory Behar	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.3	Réélection de M. Roland Diggelmann	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.4	Réélection de Mme Laura Stoltenberg	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.5	Réélection de Mme Julie Tay	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.6	Réélection de M. Adrian Widmer	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2.1	Election de Dr. Ingrid Cotoros	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2.2	Election de Dr. Malina Man Lin Ngai	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2.3	Election de Mme Hooi Ling Tan	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.3.1	Réélection de M. Roland Diggelmann au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3.2	Réélection de M. Gregory Behar au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.3.3	Réélection de Mme Julie Tay au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.4	Election de Dr. Malina Man Lin Ngai au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.5	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.6	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

St.Galler Kantonalbank

Assemblée générale ordinaire du 29.04.2026

Vote exécuté le 16.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs pertinents sur les enjeux matériels. Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris.	✓ 97 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de M. Roland Ledergerber en tant que membre et président du conseil d'administration et membre du comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.2	Réélection de M. Rolf Birrer	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.3	Réélection de Prof. Dr. Andrea Cornelius	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.4	Réélection de Mme Claudia Gietz Viehweger en tant que membre du conseil d'administration et du comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.5	Réélection de M. Daniel Ott	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.6	Réélection de M. Stefan Scheiber	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.7	Réélection de Prof. Dr. Cornelia Stengel	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.8	Réélection de M. Ivo Wechsler en tant que membre du conseil d'administration et du comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
7	Réélection de rtwp Rechtsanwälte & Notare en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 31 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 93 %

Stadler Rail

Assemblée générale ordinaire du 05.05.2026

Vote exécuté le 23.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1	Réélection de Prof. Dr. Stefan Asenkerschbaumer	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2	Réélection de Mme Danijela Karelse	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.3	Réélection de Mme Doris Leuthard	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.4	Réélection de M. Hans-Peter Schwald	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 37 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 89 %
4.5	Réélection de M. Peter Spuhler	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
4.6	Réélection de M. Niko Warbanoff	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.7	Election de Dr. Michael Schöllhorn	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.8	Election de Mme Sabrina Soussan	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Réélection de M. Peter Spuhler en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
6	Elections au comité de rémunération					
6.1	Réélection de Mme Doris Leuthard au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
6.2	Réélection de M. Hans-Peter Schwald au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Schwald au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 82 %
6.3	Réélection de M. Peter Spuhler au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 85 %
7	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8	Réélection de M. Ulrich B. Mayer en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
10.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
10.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
11	Renouvellement de la marge de fluctuation du capital	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

StarragTornos Group

Assemblée générale ordinaire du 17.04.2026

Vote exécuté le 07.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des doutes importants existent quant à la qualité, la véracité et l'exhaustivité des informations fournies. La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs pertinents sur les enjeux matériels sur une période d'au moins 2 ans. Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société a cessé de publier des indicateurs quantitatifs clés sur ses enjeux matériels sans justification adéquate. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris.	✓ 95 %
1.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
2.1	Distribution d'un dividende provenant des bénéfices accumulés	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.2	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 78 %
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les administrateurs non exécutifs reçoivent une rémunération variable.	✓ 92 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe et variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1	Elections au conseil d'administration					

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.1.1	Réélection de M. Adrian Stürm	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 18 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il ne remplit pas les critères d'indépendance (représentant d'un actionnaire important, durée de mandat de 18 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (40.0%).	✓ 95 %
5.1.2	Réélection de M. Michael Hauser	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et le renouvellement et la composition du conseil sont insatisfaisants.	✓ 90 %
5.1.3	Réélection de M. Christian Androschin	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.1.4	Réélection de M. Bernhard Iseli	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.5	Réélection de M. Till Fust	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.2	Réélection de Mr. Michael Hauser en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Hauser au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 90 %
5.3	Elections au comité de rémunération					
5.3.1	Réélection de M. Bernhard Iseli au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.3.2	Réélection de M. Michael Hauser au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Hauser au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 89 %
5.4	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 45 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 87 %
5.5	Réélection de rtwp en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Straumann

Assemblée générale ordinaire du 17.04.2026

Vote exécuté le 27.03.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
1.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 86 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. Le montant demandé ne permet pas de respecter les lignes directrices d'Ethos.	✓ 88 %
5.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.	✓ 87 %
5.4	Vote contraignant prospectif concernant l'octroi d'une prime unique de fidélisation et d'engagement à certains membres de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 74 %
6	Elections au conseil d'administration					
6.1	Réélection de Mme Petra Rumpf en tant que membre et présidente du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.2	Réélection de Mme Xiaoqun Clever-Steg	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.3	Réélection de Dr. Olivier A. Filliol	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.4	Réélection de M. Stefan Meister	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.5	Réélection de Mme Regula Wallimann	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.6	Election de M. Wolfgang Becker	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.7	Election de M. Sébastien Schatzmann	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7	Elections au comité de nomination et rémunération					
7.1	Réélection de Dr. Olivier A. Filliol au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.2	Election de M. Stefan Meister au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7.3	Réélection de Mme Regula Wallimann au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8	Réélection de NEOVIUS en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %

Sulzer

Assemblée générale ordinaire du 15.04.2026

Vote exécuté le 02.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 88 %
2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs pertinents sur les enjeux matériels. Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris. La société ne prend pas de mesures adéquates afin de réduire ses émissions de CO2e.	✓ 93 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à celle d'un group de référence.	✓ 94 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures à celles d'un groupe de référence. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 94 %
6	Elections au conseil d'administration					
6.1	Réélection de Dr. Suzanne Thoma en tant que membre et présidente du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 86 %
6.2.1	Réélection de M. Alexey V. Moskov	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.2.2	Réélection de M. David Metzger	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.2.3	Réélection de M. Markus Kammüller	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.2.4	Réélection de Dr. Prisca Havranek-Kosicek	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.2.5	Réélection de Dr. Hariolf Kottmann	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.2.6	Réélection de M. Per Utnegaard	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il préside le comité de nomination et le conseil comporte moins de 30% de femmes sans justification adéquate.	✓ 89 %
7	Elections au comité de rémunération					
7.1	Réélection de M. Alexey V. Moskov au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.	✓ 94 %
7.2	Réélection de M. Markus Kammüller au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.	✓ 95 %
7.3	Réélection de Dr. Hariolf Kottmann au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.	✓ 90 %
8	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
9	Réélection de Proxy Voting Services GmbH en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Sunrise Communications

Assemblée générale ordinaire du 07.05.2026

Vote exécuté le 24.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 67 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'utilisation proposée du résultat semble inappropriée compte tenu de la situation financière de la société.	✓ 95 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Elections au conseil d'administration					
4.1	Réélection de M. Mike Fries en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats. Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 70 %
4.2.1	Réélection de M. Adam Bird	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il préside le comité de nomination et le conseil comporte moins de 30% de femmes sans justification adéquate.	✓ 90 %
4.2.2	Réélection de Mme Ingrid Deltenre	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
4.2.3	Réélection de M. Thomas D. Meyer	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2.4	Réélection de Mme Catherine Mühlemann	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2.5	Réélection de M. Enrique Rodriguez	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2.6	Réélection de M. Lutz Schüler	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 93 %
5	Elections au comité de rémunération					
5.1	Réélection de M. Adam Bird au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Bird au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 87 %
5.2	Réélection de Mme Ingrid Deltenre au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
5.3	Réélection de M. Enrique Rodriguez au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à celle d'un group de référence.	✓ 93 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures à celles d'un groupe de référence. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 89 %

Swatch Group

Assemblée générale ordinaire du 12.05.2026

Vote exécuté le 27.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs pertinents sur les enjeux matériels. Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels.	✓ 94 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 73 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
4.1.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe du conseil d'administration (pour les fonctions non-exécutives)	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
4.1.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe du conseil d'administration (pour les fonctions exécutives)	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La rémunération est significativement supérieure à celle d'un group de référence.	✓ 79 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 82 %
4.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale des membres exécutifs du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos. Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.	✓ 77 %
4.4	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos. Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.	✓ 78 %
5.1	Election d'un représentant des actionnaires au porteur					

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.1.1	Election de M. Andreas Rickenbacher comme représentant des actionnaires au porteur	POUR	CONTRE	● CONTRE	Étant donné qu'un seul représentant des détenteurs d'actions au porteur sera soutenu au conseil d'administration et afin de maximiser la probabilité que les deux candidats non membres du pool Hayek (M. Wood et M. Rickenbacher) soient finalement élus au conseil d'administration, Ethos soutiendra l'élection de M. Wood en tant que représentant des détenteurs d'actions au porteur (voir POINT 5.1.2). Ethos recommande de voter CONTRE M. Rickenbacher en tant que représentant des détenteurs d'actions au porteur.	✗ 46 %
5.1.2	Résolution d'actionnaire : élection de Steven Wood comme représentant des actionnaires au porteur	CONTRE	POUR	● POUR	Étant donné qu'un seul représentant des détenteurs d'actions au porteur sera soutenu au conseil d'administration et afin de maximiser la probabilité que les deux candidats non membres du pool Hayek (M. Wood et M. Rickenbacher) soient finalement élus au conseil d'administration, Ethos soutiendra l'élection de M. Wood en tant que représentant des détenteurs d'actions au porteur.	✓ 80 %
5.2	Elections au conseil d'administration					
5.2.1	Réélection de Mme Nayla Hayek	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle exerce des fonctions opérationnelles de façon permanente (CEO d'Harry Winston, une subsidiaire de Swatch Group). Elle représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil. Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et comporte moins de 30% de femmes sans justification adéquate.	✓ 83 %
5.2.2	Réélection de M. Ernst Tanner	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 31 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il a 80 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 84 %
5.2.3	Réélection de Mme Daniela Aeschlimann	POUR	POUR	POUR		✓ 84 %
5.2.4	Réélection de M. Nick Hayek Jr.	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO). Il siège au comité d'audit. Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 82 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.2.5	Réélection de M. Marc A. Hayek	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente. Il siège au comité d'audit. Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 81 %
5.2.6	Réélection de Prof. Dr. Claude Nicollier	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 21 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il a 82 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il ne remplit pas les critères d'indépendance (durée de mandat de 21 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (11.1%).	✓ 87 %
5.2.7	Réélection de Dr. Jean-Pierre Roth	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 16 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il a 80 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il ne remplit pas les critères d'indépendance (durée de mandat de 16 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (11.1%).	✓ 87 %
5.2.8	Election de M. Andreas Rickenbacher	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
5.2.9	Résolution d'actionnaire : élection de M. Steven Wood	CONTRE	POUR	● POUR	La résolution est compatible avec les intérêts à long terme de la majorité des parties prenantes de la société.	✗ 19 %
5.2.10	Réélection de Ms. Nayla Hayek en tant que présidente du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Mme Hayek au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 81 %
6	Elections au comité de rémunération					
6.1	Réélection de Mme Nayla Hayek au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Mme Hayek au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 79 %
6.2	Réélection de M. Ernst Tanner au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Tanner au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 83 %
6.3	Réélection de Mme Daniela Aeschlimann au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 83 %
6.4	Réélection de M. Nick Hayek Jr. au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Hayek Jr. au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 78 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.5	Réélection de M. Marc A. Hayek au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Hayek au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 79 %
6.6	Réélection de Dr. Jean-Pierre Roth au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Roth au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 86 %
6.7	Election de M. Andreas Rickenbacher au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
7	Réélection de Proxy Voting Services GmbH en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
8	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 34 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 69 %
9	Résolution d'actionnaire : modification des statuts					
9.1	Résolution d'actionnaire : renforcement de la représentation des actionnaires au porteur au conseil d'administration	CONTRE	POUR	● POUR	La résolution vise à améliorer la gouvernance d'entreprise.	✗ 13 %
9.2	Résolution d'actionnaire : obligation d'indépendance pour la majorité du conseil d'administration	CONTRE	POUR	● POUR	La résolution vise à améliorer la gouvernance d'entreprise.	✗ 13 %
9.3	Résolution d'actionnaire : séparation entre la présidence du conseil d'administration et la direction générale	CONTRE	POUR	● POUR	La résolution respecte les principes de bonne pratique en matière de gouvernement d'entreprise. La résolution vise à améliorer la gouvernance d'entreprise.	✗ 19 %
9.4	Résolution d'actionnaire : élection par les actionnaires du président du comité de rémunération	CONTRE	POUR	● POUR	La résolution vise à améliorer la gouvernance d'entreprise.	✗ 19 %
9.5	Résolution d'actionnaire : limitation de la durée du mandat de l'organe de révision	CONTRE	POUR	● POUR	La résolution vise à améliorer la gouvernance d'entreprise.	✗ 15 %
9.6	Résolution d'actionnaire : obligation de tenir des assemblées générales hybrides	CONTRE	POUR	● POUR	La résolution vise à améliorer la gouvernance d'entreprise.	✗ 15 %

Swiss Life

Assemblée générale ordinaire du 07.05.2026

Vote exécuté le 24.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
1.3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs pertinents sur les enjeux matériels. Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris. La société ne prend pas de mesures adéquates afin de réduire ses émissions de CO2e.	✓ 84 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.2	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe et variable à long terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de Dr. Rolf Dörig en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 84 %
5.2	Réélection de M. Thomas Buess	POUR	POUR	POUR		✓ 85 %
5.3	Réélection de Prof. Dr. Monika Büttler	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.4	Réélection de Prof. Dr. Damir Filipovic	POUR	POUR	POUR		✓ 84 %
5.5	Réélection de M. Stefan Loacker	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.6	Réélection de M. Severin Moser	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.7	Réélection de Dr. Martin Schmid	POUR	POUR	POUR		✓ 89 %
5.8	Réélection de Mme Franziska Tschudi Sauber	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle siège au conseil d'administration depuis 23 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 77 %
5.9	Réélection de Dr. Klaus Tschütscher	POUR	POUR	POUR		✓ 84 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.10	Election de Mme Luisa Delgado	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 91 %
5.11	Election de Dr. Patrick Frost	POUR	POUR	POUR		✓ 80 %
	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.12	Réélection de Prof. Dr. Monika Bütler au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.13	Réélection de Dr. Martin Schmid au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 81 %
5.14	Réélection de Dr. Klaus Tschütscher au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 84 %
6	Réélection de Zürcher Rechtsanwälte en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 24 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 67 %
8	Réduction du capital par annulation d'actions	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
1.3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	La société a cessé de publier des indicateurs quantitatifs clés sur ses enjeux matériels sans justification adéquate. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris. La société renonce aux engagements pris dans le passé en matière de stratégie de durabilité sans justification adéquate.	✓ 87 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de M. Jacques de Vaucleroy en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.1.2	Réélection de Mme Karen Gavan	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.3	Réélection de M. Morten Hübbe	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.4	Réélection de Mme Vanessa Lau	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.5	Réélection de Mme Geraldine Matchett	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.6	Réélection de M. Joachim Oechsli	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.7	Réélection de Mme Deanna Ong	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.8	Réélection de M. George Quinn	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.9	Réélection de M. Jay Ralph	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.10	Réélection de Dr. Jörg Reinhardt	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.11	Réélection de Mme Pia Tischhauser	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.12	Election de M. Jean-Jacques Henchoz	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.2	Elections au comité de rémunération					
4.2.1	Réélection de M. Morten Hübbe au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.2.2	Réélection de Mme Deanna Ong au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.2.3	Réélection de M. Jay Ralph au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
4.2.4	Réélection de Dr. Jörg Reinhardt au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.3	Réélection de Proxy Voting Services en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.4	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à celle d'un group de référence.	✓ 87 %
5.2	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe et variable à long terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 87 %
6.1	Réduction du capital par diminution de la valeur nominale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.2	Changement de la devise du capital	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
7	Renouvellement de la marge de fluctuation du capital	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %

Swissquote

Assemblée générale ordinaire du 07.05.2026

Vote exécuté le 24.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux sur les enjeux matériels. La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris.	✓ 88 %
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1	Elections au conseil d'administration					
6.1.a	Réélection de M. Hans-Rudolf Köng en tant que membre et éléction en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1.b	Réélection de M. Jean-Christophe Pernollet	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1.c	Réélection de Dr. Monica Dell'Anna	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.1.d	Réélection de M. Michael Ploog	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.1.e	Réélection de M. Paolo Buzzi	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1.f	Réélection de Mme Demetra Kalogerou	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1.g	Réélection de Mme Esther Finidori	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1.h	Election de M. Thomas Romer	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.2	Elections au comité de rémunération					
6.2.a	Réélection de Dr. Monica Dell'Anna au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6.2.b	Réélection de M. Paolo Buzzi au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.2.c	Réélection de M. Hans-Rudolf Köng au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.3	Election de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.4	Réélection de M. Juan Carlos Gil en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 92 %
8	Approbation d'un fractionnement d'actions	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Tecan

Assemblée générale ordinaire du 15.04.2026

Vote exécuté le 31.03.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
3.a	Distribution d'un dividende provenant des bénéfices accumulés	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3.b	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
	Elections au conseil d'administration					
5.1	Election de Mme Gitte Pugholm Aabo	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2	Election de M. Guillaume Daniellot	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.3	Election de Mme Nina Beikert	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.a	Réélection de Mme Myra Eskes	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
6.b	Réélection de M. Matthias Gillner	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.c	Réélection de Dr. Christa Kreuzburg	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
6.d	Réélection de Dr. Daniel R. Marshak	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7	Election de Mr. Matthias Gillner en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Elections au comité de rémunération					
8.a	Réélection de Mme Myra Eskes au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
8.b	Réélection de Dr. Christa Kreuzburg au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 91 %
8.c	Réélection de Dr. Daniel R. Marshak au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
9	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
10	Réélection de Proxy Voting Services GmbH en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
11.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 82 %
11.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
11.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures à celles d'un groupe de référence. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.	✓ 80 %

Temenos

Assemblée générale ordinaire du 13.05.2026

Vote exécuté le 04.05.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 66 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à celle d'un group de référence.	✓ 92 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures à celles d'un groupe de référence. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 88 %
5.1	Réduction du capital par annulation d'actions	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2	Modification de la marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation permet une réduction du capital de plus de 5% du capital sans justification adéquate.	✓ 92 %
6	Elections au conseil d'administration					
6.1	Réélection de M. Thibault de Tersant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.2	Réélection de M. Maurizio Carli	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.3	Réélection de Mme Cecilia Hultén	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.4	Réélection de M. Xavier Cauchois	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.5	Réélection de Mme Laurie Readhead	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.6	Réélection de Dr. Michael Gorriz	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.7	Réélection de Mme Felicia Alvaro	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Elections au comité de nomination et rémunération					

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.1	Réélection de Mme Cecilia Hultén au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant. Elle a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.	✓ 81 %
7.2	Réélection de M. Maurizio Carli au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant. Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.	✓ 83 %
7.3	Réélection de Dr. Michael Gorriz au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant. Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.	✓ 87 %
8	Réélection de KBLex SA en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 23 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 64 %

TX Group

Assemblée générale ordinaire du 10.04.2026

Vote exécuté le 25.03.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des doutes importants existent quant à la qualité, la véracité et l'exhaustivité des informations fournies. Le rapport ne couvre pas tous les enjeux matériels de manière adéquate. La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs pertinents sur les enjeux matériels. Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris.	✓ 97 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de Dr. Pietro P. Supino-Coninx en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.1.2	Réélection de Dr. Stephanie Caspar	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.3	Réélection de Mme Claudia Coninx-Kaczynski	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.4	Réélection de Mme Miriam Meckel	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.5	Réélection de Dr. Sverre Munck	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.6	Réélection de M. Konstantin Richter	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.1.7	Election de M. Christian Osterland	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il ne remplit pas les critères d'indépendance (relations d'affaires) et l'indépendance du conseil est insuffisante (42.9%).	✓ 98 %
5.2	Elections au comité de rémunération					
5.2.1	Réélection de Dr. Stephanie Caspar au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.	✓ 96 %
5.2.2	Réélection de Mme Claudia Coninx-Kaczynski au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.	✓ 90 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.2.3	Election de M. Christian Osterland au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Osterland au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 92 %
5.3	Réélection de Dr. Gabriela Wyss en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.4	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
6	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
6.1	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à celle d'un group de référence.	✓ 97 %
6.2	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
6.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 89 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 89 %
3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	La société a cessé de publier des indicateurs quantitatifs clés sur ses enjeux matériels sans justification adéquate. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux sur les enjeux matériels. La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris. La société ne prend pas de mesures adéquates afin de réduire ses émissions de CO2e. Il existe une détérioration des indicateurs clés sur les enjeux matériels sur une période de 3 ans.	✓ 90 %
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6	Elections au conseil d'administration					
6.1	Réélection de M. Thomas Colm Kelleher en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
6.2	Réélection de M. Jeremy Anderson	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.3	Réélection de M. Patrick Firmenich	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.4	Réélection de Prof. Dr. Fred Hu	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.5	Réélection de M. Mark Hughes	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.6	Réélection de Mme Renata Jungo Brüngger	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.7	Réélection de Mme Gail Patricia Kelly	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.8	Réélection de Mme Julie G. Richardson	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.9	Réélection de Mme Lila Tretikov	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.10	Election de Dr. Agustin Carstens	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.11	Election de M. Luca Maestri	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 95 %
6.12	Election de M. Markus Ronner	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7	Elections au comité de rémunération					

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.1	Réélection de Mme Julie G. Richardson au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7.2	Réélection de Mme Gail Patricia Kelly au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7.3	Election de M. Patrick Firmenich au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à celle d'un group de référence.	✓ 92 %
8.2	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures à celles d'un groupe de référence. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 91 %
8.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération fixe est significativement supérieure à celle d'un groupe de référence.	✓ 93 %
9.1	Réélection de ADB Altorfer Duss & Beilstein en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.2	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 28 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 85 %
10	Réduction du capital par annulation d'actions	POUR	CONTRE	● CONTRE	La réduction de capital n'est pas compatible avec les intérêts à long terme de la majorité des parties prenantes de la société.	✓ 95 %

V-Zug Holding

Assemblée générale ordinaire du 14.04.2026

Vote exécuté le 30.03.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
1.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
2.1	Distribution d'un dividende provenant des bénéfices accumulés	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.2	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 90 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de M. Oliver Riemenschneider en tant que membre du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.2	Réélection de M. Oliver Riemenschneider en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.3	Réélection de Mme Franziska Gsell	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.4	Réélection de Mme Prisca Hafner	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.5	Réélection de Dr. Carsten Liesener	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.6	Election de M. Ivo Wechsler	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.7	Election de M. René Zahnd	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2	Elections au comité de nomination et rémunération					
4.2.1	Réélection de Mme Prisca Hafner au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.2.2	Réélection de Mme Franziska Gsell au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2.3	Election de M. René Zahnd au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.3	Réélection de Blum & Partner AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
4.4	Election de Forvis Mazars en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures à celles d'un groupe de référence. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.	✓ 92 %

Valiant

Assemblée générale ordinaire du 13.05.2026

Vote exécuté le 01.05.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris. La société ne prend pas de mesures adéquates afin de réduire ses émissions de CO2e.	✓ 86 %
3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
6.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
7	Elections au conseil d'administration					
7.1	Réélection de M. Markus Gygax en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
7.2	Réélection de Prof. Dr. Christoph B. Bühler	POUR	POUR	POUR		✓ 75 %
7.3	Réélection de Mme Barbara Artmann	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.4	Réélection de Dr. Maya Bundt	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
7.5	Réélection de M. Roger Harlacher	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7.6	Réélection de Dr. Roland Herrmann	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.7	Réélection de Mme Marion Khüny	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7.8	Réélection de M. Ronald Trächsel	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
8	Elections au comité de nomination et rémunération					
8.1	Réélection de Dr. Maya Bundt au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
8.2	Réélection de M. Markus Gygax au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8.3	Réélection de M. Roger Harlacher au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
9	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 73 %
10	Réélection de burckhardt AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Varia US Properties

Assemblée générale ordinaire du 30.04.2026

Vote exécuté le 17.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.a	Réélection de M. Manuel Leuthold	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et comporte moins de 30% de femmes sans justification adéquate.	✓ 98 %
5.1.b	Réélection de M. Jaume Martos Sabater	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO de Stoneweg).	✓ 97 %
5.1.c	Réélection de M. Taner Alicehic	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (conseiller de Stoneweg).	✓ 92 %
5.1.d	Réélection de M. Stefan Buser	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
5.1.e	Réélection de M. Dany Roizman	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.f	Réélection de Dr. Beat Schwab	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.g	Réélection de M. Grégoire Baudin	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2	Réélection de M. Manuel Leuthold en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Leuthold au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 98 %
5.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.3.a	Réélection de M. Stefan Buser au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.3.b	Réélection de Dr. Beat Schwab au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.4	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.5	Réélection de Buis Bürgi AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

VAT Group

Assemblée générale ordinaire du 28.04.2026

Vote exécuté le 14.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris. La société ne prend pas de mesures adéquates afin de réduire ses émissions de CO2e.	✓ 87 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de Dr. Martin Komischke en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.2	Réélection de M. Urs Leinhäuser	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.3	Réélection de Dr. Libo Zhang	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
4.1.4	Réélection de M. Daniel Lippuner	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.5	Réélection de Prof. Dr. Petra Denk	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.6	Réélection de M. Thomas Piliszczyk	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.7	Réélection de Mme Clara-Ann Gordon	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.8	Réélection de M. Michael Allison	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.2	Elections au comité de nomination et rémunération					
4.2.1	Réélection de M. Urs Leinhäuser au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.2.2	Election de Prof. Petra Denk au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2.3	Réélection de Dr. Libo Zhang au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5	Réélection de M. Roger Föhn en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 79 %
7.1	Renouvellement de la marge de fluctuation du capital	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
8.2	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
8.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8.4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
8.5	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Vaudoise Assurances

Assemblée générale ordinaire du 11.05.2026

Vote exécuté le 28.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Présentation des états financiers et des comptes	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
2	Rapports de l'organe de révision	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
3	Approbation du rapport annuel et des comptes statutaires	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Approbation des comptes consolidés	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.	✓ 98 %
7	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Elections au conseil d'administration					
9.1	Réélection de M. Philippe Hebeisen	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.2	Réélection de M. Martin Albers	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.3	Réélection de Mme Hélène Béguin	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.4	Réélection de Mme Nathalie Bourquenoud	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.5	Réélection de M. Javier Fernandez-Cid	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.6	Réélection de Mme Eftychia Fischer	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.7	Réélection de M. Cédric Moret	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9.8	Réélection de M. Jean-Philippe Rochat	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 17 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos. Il préside le comité de nomination, ne remplit pas les critères d'indépendance et l'indépendance du comité est insuffisante.	✓ 99 %
10	Réélection de M. Philippe Hebeisen en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
11	Elections au comité de rémunération					
11.1	Réélection de M. Jean-Philippe Rochat au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Rochat au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 98 %
11.2	Réélection de Mme Nathalie Bourquenoud au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
11.3	Réélection de M. Cédric Moret au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
12.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
12.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
13	Réélection de ACTA Notaires et Associés en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
14	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Vetropack

Assemblée générale ordinaire du 22.04.2026

Vote exécuté le 09.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.1	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs pertinents sur les enjeux matériels. La société ne publie pas le niveau d'atteinte de ses objectifs. Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels.	✓ 97 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 98 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.	✓ 94 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à celle d'un group de référence. La hausse proposée par rapport à l'année précédente est non justifiée.	✓ 97 %
4.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. Sönke Bandixen	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il ne remplit pas les critères d'indépendance (durée de mandat de 14 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (37.5%).	✓ 97 %
5.1.2	Réélection de M. Claude R. Cornaz en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La gouvernance de la société est insatisfaisante et le dialogue avec les actionnaires est difficile ou n'aboutit pas aux résultats attendus.	✓ 95 %
5.1.3	Réélection de M. Pascal Cornaz	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1.4	Réélection de M. Richard Fritschi	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 21 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 95 %
5.1.5	Réélection de Mme Raffaella Marzi	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1.6	Réélection de Dr. Diane Nicklas	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.1.7	Réélection de M. Jean-Philippe Rochat	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 20 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 96 %
5.1.8	Réélection de M. Urs Ryffel	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2	Elections au comité de rémunération					
5.2.1	Réélection de M. Claude R. Cornaz au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Cornaz au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 93 %
5.2.2	Réélection de M. Richard Fritschi au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Fritschi au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 95 %
5.2.3	Réélection de Mme Raffaella Marzi au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.3	Réélection de Proxy Voting Services GmbH en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.4	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 31 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 85 %

Vontobel

Assemblée générale ordinaire du 14.04.2026

Vote exécuté le 01.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	La société ne publie pas d'indicateurs quantitatifs pertinents sur les enjeux matériels. La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris. La société ne prend pas de mesures adéquates afin de réduire ses émissions de CO2e.	✓ 96 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Elections au conseil d'administration					
5.1	Réélection de M. Andreas Utermann	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.2	Réélection de Dr. Maja Regula Baumann	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.3	Réélection de Dr. Elisabeth Bourqui	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.4	Réélection de Mme Kristine Wolcott Braden	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.5	Réélection de M. David Alan Cole	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.6	Réélection de Mme Annika Falkengren	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.7	Réélection de M. Stefan Loacker	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.8	Réélection de Mme Mary Pang	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.9	Réélection de Dr. Zeno Staub	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.10	Réélection de M. Björn Wettergren	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6	Réélection de Mr. Andreas Utermann en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7	Elections au comité de nomination et rémunération					
7.1	Réélection de Mme Annika Falkengren au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
7.2	Réélection de M. Stefan Loacker au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
7.3	Réélection de M. Andreas Utermann au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il reçoit une rémunération excessive.	✓ 92 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.4	Réélection de M. Björn Wettergren au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
8	Réélection de Vischer AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Election de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos. Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 82 %
10.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à celle d'un group de référence.	✓ 97 %
10.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
10.4	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos. Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.	✓ 96 %
10.5	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

Wartec Invest

Assemblée générale ordinaire du 20.05.2026

Vote exécuté le 11.05.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5	Modification des statuts : Introduction d'une clause d'opting-up	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'introduction d'une clause d'opting out n'est pas dans l'intérêt des actionnaires minoritaires.	✓ 76 %
Elections au conseil d'administration						
6.1	Réélection de M. Kurt Ritz en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et comporte moins de 30% de femmes sans justification adéquate.	✓ 94 %
6.2	Réélection de M. Stephan A. Müller	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.3	Réélection de Mme Tanja Temel	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.4	Réélection de Dr. Roland Müller	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
Elections au comité de rémunération						
6.5	Réélection de M. Kurt Ritz au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Ritz au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 93 %
6.6	Réélection de M. Stephan A. Müller au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.7	Réélection de Mme Tanja Temel au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.8	Réélection de Dr. Roland Müller au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
9	Réélection de SwissLegal Dürr + Partner en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
10	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	
3	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		
4	Elections au conseil d'administration					
4.1	Réélection de M. Carlos Creus Moreira	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	
4.2	Réélection de M. John O'Hara	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CFO).	
4.3	Réélection de M. Peter Ward	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il ne remplit pas les critères d'indépendance (ancien membre de la direction) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%).	
4.4	Réélection de M. Philippe Doubre	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a 91 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	
4.5	Réélection de M. David Fergusson	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il préside le comité de nomination, ne remplit pas les critères d'indépendance et l'indépendance du comité est insuffisante.	
4.6	Réélection de M. Jean-Philippe Ladisa	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il préside le comité d'audit, ne remplit pas les critères d'indépendance et l'indépendance du comité est insuffisante.	
4.7	Réélection de M. Philippe Diego Monnier	POUR	POUR	POUR		
4.8	Election de M. Andrew Forson	POUR	CONTRE	● CONTRE	Les renseignements donnés sur la personne proposée à election sont insuffisants. Il ne remplit pas les critères d'indépendance (diverses raisons) et l'indépendance du conseil est insuffisante (0.0%).	
5	Réélection de M. Carlos Creus Moreira en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Moreira au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	
6	Elections au comité de nomination et rémunération					
6.1	Réélection de M. David Fergusson au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Fergusson au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.2	Réélection de M. Jean-Philippe Ladisa au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Ladisa au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	
6.3	Réélection de M. Philippe Doubre au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Doubre au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	
7	Réélection de BDO en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		
8	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		
9	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. Le rapport de rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos. Les administrateurs non exécutifs reçoivent des options.	
10.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à celle d'un group de référence. Les administrateurs non exécutifs reçoivent des options.	
10.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale (pour 2027)	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures à celles d'un groupe de référence. Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance. Le comité de rémunération ou le conseil d'administration disposent de trop de pouvoir discrétionnaire en matière d'attributions.	
10.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale révisée de la direction générale (pour 2026)	POUR	CONTRE	● CONTRE	La hausse proposée par rapport à l'année précédente est excessive et non justifiée.	
10.4	Vote rétrospectif contraignant sur une rémunération supplémentaire sous forme d'options pour la direction générale (pour l'année 2025)	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	

Xlife Sciences

Assemblée générale ordinaire du 26.06.2026

Vote exécuté le 11.06.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.	✓ 95 %
3	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
Elections au conseil d'administration						
5	Réélection de M. Mark S. Müller	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
6	Réélection de M. Oliver R. Baumann	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 99 %
7	Réélection de Mme Désirée Dosch	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Réélection de Dr. Norbert Windhab	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il ne remplit pas les critères d'indépendance (relations d'affaires) et l'indépendance du conseil est insuffisante (20.0%). Il préside le comité d'audit, ne remplit pas les critères d'indépendance et l'indépendance du comité est insuffisante.	✓ 99 %
9	Réélection de M. David L. Deck	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce des fonctions opérationnelles de façon permanente. Il siège au comité d'audit.	✓ 96 %
10	Réélection de M. David L. Deck en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Deck au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 96 %
Elections au comité de rémunération						
11	Réélection de M. Mark S. Müller au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
12	Réélection de Dr. Norbert Windhab au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Windhab au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 100 %
13	Réélection de BDO en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
14	Réélection de M. Florian Schneider en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
15	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 97 %
16	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 98 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
17	Augmentation du capital conditionnel réservé pour la conversion d'obligations convertibles	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation d'augmenter le capital, à but général de financement sans droit préférentiel de souscription, dépasse 10% du capital déjà émis. En cas d'approbation de la demande, l'ensemble des autorisations d'émettre du capital à but général de financement sans droit préférentiel de souscription dépasserait 20% du capital émis.	✓ 94 %

Zug Estates

Assemblée générale ordinaire du 08.04.2026

Vote exécuté le 23.03.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1	Réélection de Dr. Joëlle Zimmerli comme représentante des détenteurs d'actions nominatives B	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.2	Elections au conseil d'administration					
6.2.1	Réélection de Dr. Beat Schwab	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.2.2	Réélection de M. Johannes Stöckli	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il ne remplit pas les critères d'indépendance (diverses raisons) et l'indépendance du conseil est insuffisante (20.0%). Il préside le comité de nomination et la composition du conseil est insatisfaisante.	✓ 94 %
6.2.3	Réélection de M. Martin Wipfli	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats. Il ne remplit pas les critères d'indépendance (durée de mandat de 14 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (20.0%). Il préside le comité d'audit, ne remplit pas les critères d'indépendance et l'indépendance du comité est insuffisante.	✓ 86 %
6.2.4	Réélection de Dr. Joëlle Zimmerli	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.2.5	Réélection de Mme Julia Häcki	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.3	Réélection de Dr. Beat Schwab en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.4	Elections au comité de nomination et rémunération					

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.4.1	Réélection de M. Johannes Stöckli au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Stöckli au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 88 %
6.4.2	Réélection de Dr. Joëlle Zimmerli au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
6.5	Réélection de Blum & Partner AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.6	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Zuger Kantonalbank

Assemblée générale ordinaire du 09.05.2026

Vote exécuté le 29.04.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.	✓ 91 %
5	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
6	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
7	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
Elections au conseil d'administration						
8	Election de Dr. Reto Wangler en tant que représentant des actionnaires privés	POUR	POUR	POUR		✓ 86 %
9	Election de Dr. Reto Wangler en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
Elections au comité de rémunération						
10.1	Election de Dr. Reto Wangler au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
10.2	Réélection de Dr. Annette Luther au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
10.3	Réélection de Dr. Jacques Bossart au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
11	Election de Mme Alessa Waibel en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

Zurich Insurance Group

Assemblée générale ordinaire du 08.04.2026

Vote exécuté le 24.03.2026

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 83 %
1.3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	La société n'a pas fixé d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur les enjeux matériels. La stratégie climatique n'est pas alignée sur les objectifs de l'Accord de Paris. La société renonce aux engagements pris dans le passé en matière de stratégie de durabilité sans justification adéquate.	✓ 87 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1	Elections au conseil d'administration					
4.1.1	Réélection de M. Michel M. Liès en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.2	Réélection de Mme Joan Amble	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.3	Réélection de Mme Catherine P. Bessant	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.4	Réélection de Dr. Michael Halbherr	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.5	Réélection de Dr. Thomas Jordan	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.6	Réélection de Dr. Sabine Keller-Busse	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.7	Réélection de M. Kishore Mahbubani	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a 78 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 92 %
4.1.8	Réélection de Dr. Peter Maurer	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.9	Réélection de M. John Rafter	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.10	Réélection de Mme Jasmin Staiblin	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.11	Réélection de M. Barry Stowe	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.12	Election de Mme Mary Forrest	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2	Elections au comité de rémunération					
4.2.1	Réélection de M. Michel M. Liès au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
4.2.2	Réélection de Mme Catherine P. Bessant au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
4.2.3	Réélection de Dr. Sabine Keller-Busse au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
4.2.4	Réélection de M. Kishore Mahbubani au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Mahbubani au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 89 %
4.2.5	Réélection de Mme Jasmin Staiblin au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4.2.6	Election de Dr. Michael Halbherr au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
4.3	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4.4	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 87 %